S O M M A I R E

S C E A U X

ETAT CIVIL

DECES

1793 - AN V

1793 - AN II (1793 - 1794)	FOLIO N° 1
AN III (1794 - 1795)	FOLIO N° 38
AN IV (1795 - 1796)	FOLIO N° 53
AN V (1796 - 1797)	FOLIO N° 67

Premier feuillet
Genty

Registre double contenant trente feuillets Cotés par premier et dernier et paraphés par Nous Jean Charles Genty Président de l'Administration du District de Bourg de l'Egalité Département de Bavier

Ce jourd'hui Vingt Six Decembre Mil sept Cent quatre Vingt douze, l'an 1er de la republique, pour constater les Decés pendant l'année prochaine Mil sept Cent quatre Vingt treize, a compter du premier Janvier au dit an, le tout aux termes de la loi du Vingt septembre dernier. Genty Président

Aujourd'hui premier Janvier mil Sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la republique française, à trois heures de relevé, par devant moi Edme Claude Bators officier Public Elu le trente Decembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, mariage et le decès des citoyens, Sont comparus en la maison commune François Despinal entrepreneur de Batiments âgé de soixante ans Domicilié dans la Municipalité du Bourg de l'Egalité, et Marc Joseph Becard regisseur de la Manufacture de Sceaux Peuthieve, âgé de cinquante Six ans demeurant dans la Municipalité du dit Sceaux rue des Imbergeres, Le premier frere de la décédée, et le second Beaufrere, Lesquels François Despinal et Marc Joseph Becard m'ont déclaré que Francoise Henriette Despinal est morte hier à quatre heures du Soir en Son Domicile rue des Imbergeres. d'après cette declaration, je me suis transporté Sur le champ au lieu de ce Domicile, et me Suis assuré du decès de la dite

x fille majeure de François Despinal et de Francoise Daville Dessants Despinal

Becard

Bators

francoise Henriette Despinal et j'ai dressé le présent acte que
francois Despinal et Marie Joseph Becar ont signé avec moi
fait en la maison commune de la Municipalité de Sceaux
peuthievre le premier Janvier mil Sept cent quatre vingt treize

Despinal — Becar

Pallotti

Aujourd'hui deux janvier mil Sept cent quatre vingt treize, l'an
deuxième de la republique francaise à onze heures du matin, pro
devant moi Edme Claude Patoris Elu le trente decembre dernier
pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les Mariages et
le decès des citoyens Sont comparu Jean Vial âgé de soixante ans,
ancien perruquier domicilié dans la municipalité de Sceaux et
Pierre Marcou Marchand Epicier, âgé de trente Six ans
domicilié en la même municipalité de Sceaux, tous deux rue
St Jean, le premier Seulement temoin et le Second Beaufrere du
pere de l'enfant decédé, lequels Jean Vial et Pierre Marcou
mont declaré que Jean Baptiste Benoit, fils de Pierre Benoit
et de Catherine Marcou Son pere et mere est mort aujourd'hui
à deux heures après minuit au domicile de Son pere rue des
Jurbergeres. d'après cette declaration, je me Suis transporté au lieu
de ce domicile, et me Suis assuré du décès dudit Jean Baptiste

Deuxième

LA LOI LE RO EXTRAORDINAIRE REGISTRE

Benoit, et jen ai dressé le present, que Jean Vial et pierre Marcou ont signé avec moi ainsi que le pere. fait en la maison commune de la municipalité de Sceaux, les jour, mois et an que dessus. Vial, Benoit

Patois Marcou
officier

Aujourdhui neuvieme jour du mois de Janvier mil Sept cent quatre vingt treize, l'an Second de la republique Francaise, à neuf heures du matin, par devant moi Edme Claude Patois, Elu le trente décembre dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et Decès des citoyens, est comparu en la maison commune Charles Benoit officier Municipal et de police de la Municipalité de Sceaux Penthievre, canton et District du bourg de l'Egalité, lequel assisté de Claude Chaussat Lainé, terrassier, frere du décédé âgé de quarante neuf ans, et d'Antoine Bigot, Viqueron âgé de quarante huit ans, tous domiciliés dans le departement et les Susdits, Canton, district et Municipalité, lequel a declaré à moi Edme Claude Patois, qu'ayant été instruit, que Claude Chaussat dit Cadet, terrassier âgé de quarante Sept ans, garçon fils d'hilaire Chaussat Laboureur à Crapole Diocese du Puy en Velay et de Marie Brun ses pere et mere

était mort dans un puits du emphitéome du plomb, puits situé au carrefour de l'orme, en a instruit sur le champ le citoyen juge de paix du canton du Bourg de l'Egalité qui s'y est transporté et a rédigé le procès verbal dont la teneur suit

Par procès verbal du citoyen Juge de Paix du canton du Bourg de l'Egalité du huit Janvier mil sept cent quatre vingt treize et par l'ordonnance étant en suite de ce procès verbal

Il paraît qu'il a été permis au citoyen Curé de Sceaux d'inhumer le corps de Claude Chaussat dit Cadet, terrassier à Sceaux, garçon mort dans un puits &c. et au citoyen officier public de la commune de Sceaux chargé de constater l'état civil des citoyens, de rédiger l'acte mortuaire dudit Chaussat en y faisant mention de la dite ordonnance

Extrait par moi secrétaire greffier de la justice de paix dudit canton soussigné sur la minute, dudit procès verbal déposé au greffe; aujourd'hui huit Janvier mil sept cent quatre vingt treize l'an second de la république signé Seroin.)

D'après la lecture de ce procès verbal que Charles Benoît officier de police, Claude Chaussat Lainé et Antoine Bigot ont

troisieme

LA LOI LE ROI EXTRAORDINAIRE REGISTRE

declaré etre conforme à la verité, et la representation
qui m'a été faite du décédé j'ai dressé le present acte
que les Susdits Charles Benoit officier de Police, Claude
Chaussat Lainé ont signé avec moi, le Susdit Antoine
Bigot ayant déclaré ne savoir signer, fait en la maison
commune de Sceaux, les jours mois et an cy dessus designés

C. Benoit Chaussat Pallot

Aujourdhui douzieme pour du mois de Janvier mil sept
cent quatre vingt treize, l'an second de la republique
francaise à neuf heures du matin, par devant moi Edme
Claude Batois officier public Elu le trente décembre dernier
pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les
mariages et le deces des citoyens, sont comparus en la maison
commune Jean Louis Picard viqueron âgé de cinquante
ans domicilié dans la municipalité de Sceaux rue de la
procession fils de la decédée et Jean Baptiste Mouller viqueron
âgé de cinquante huit ans demeurant dans la meme
municipalité rue du four et Jean Pierre Benoit aussi viqueron
âgé de trente deux ans demeurant dans la meme municipalité
rue de la Tour, lesquels Jean Louis Picard, Jean Baptiste

3

Mouller, et Jean Pierre Benoit m'ont declaré que Edmée
âgé de Prevost femme de Jean Baptiste Picard Vigneron est
soixante decedée cejourdhui à Six heures du matin en son domicile
seize ans rue du puits. d'après cette declaration, je me suis transporté
moulez sur le champ au lieu de ce domicile, et me suis assuré du deces
picard de la dite Edmée Prevost, et ai dressé le present acte que
Benoit Jean Louis Picard fils de la decedée, Jean Baptiste Mouller
Patoux et Jean Pierre Benoit ont signé avec moi fait en la
maison commune de la municipalité de Sceaux, les jour
mois et an ci dessus. Jean Baptiste Moulez
picard Jean Pierre Benoit Patoux

officier public

Aujourd'hui dix neuvieme jour du mois de Janvier mil Sept cent
quatre vingt treize, l'an second de la republique francaise, à huit heures
du matin par devant moi Edme Claude Patoux officier public
de la Municipalité de Sceaux pentherre canton et District du Bourg
de l'Egalité département de Paris, élu le trente décembre dernier
pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages
et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune,
Gregoire Jorin Charpentier âgé de quarante trois ans domicilié
dans la dite Municipalité de Sceaux pentherre canton et District
du Bourg de l'Egalité departement de paris, rue du puits, Jean

quatrième

MALOUIL EROY EXTRAORDINAIRE REGISTRE

Dorleans marchand Epicier âgé de quarante deux ans demeurant également dans ladite Municipalité même rue, et Joseph Le Bort Jardinier âgé de trente Sept ans, demeurant dans la même municipalité, grande rue Gondan. Le premier fils de la décédée, lesquels m'ont declaré que Anne Magdeleine Le Grand Veuve furin est morte hier à huit heures du Soir, âgée de quatre vingt un ans, en son domicile rue des Jubergeres. d'après cette declaration, je me suis transporté au lieu de ce Domicile, et me suis assuré du décès de la dite Anne Magdeleine Le Grand, et j'en ai dressé le present acte que Gregoire furin, Jean Dorleans et Joseph Le Bort ont Signé avec moi. fait en la maison commune de Sceaux Penthievre, les jour mois et an cy dessus. G. furin Dorleans J Le Bort

Patoris

officier public

Aujourdhui neuvième Jour du mois de Pluviose mil Sept cent quatre vingt treize, l'an Second de la republique française, à quatre heures du Soir, par devant moi Edme Claude Patoris officier public de la Municipalité de Sceaux penthievre canton et District du Bourg de Egalité, departement de Paris, Etu le trente décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, Sont comparus en la maison commune

Guillaume Eloy fonteille fontainier de Monsieur de Penthievre
agé de vingt deux ans, domicilié en la susdite municipalité ~~sans~~ sans
cousin germain du décédé, de Louis Bourgaux Serruquier domicilié
en la susdite municipalité agé de quarante quatre ans, et de Pierre
Mathurin Dranay, Charron, agé de trente deux ans domicilié
dans la susdite Municipalité, lesquels Guillaume Eloy fonteille
Louis Bourgaux et Pierre Mathurin Dranay m'ont declaré que
Pierre francois Dupuits Garde General de Monsieur de Penthievre
et Grenadier de la Garde nationale du bataillon dudit Sceaux
est mort aujourdhui à une heure du matin en son domicile rue de
St Jean. D'après cette declaration, je me suis transporté au lieu de
domicile, et me suis assuré du décès du dit Pierre francois Dupuits
et j'ai dressé le present acte, que Guillaume Eloy fonteille, Louis
Bourgaux et Pierre Mathurin Dranay ont signé avec moi fait
en la maison commune de Sceaux les jour, mois et an ci dessus.

L. Bourgaux P. M. Dranay

G. E. fonteille P. Talbot

Aujourdhui vingt septième jour du mois d'~~octobre~~ officier public mil sept cent
quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française à sept
heures du soir, pro devant moi Pierre Claude Patoris, officier public de la
commune de Sceaux Penthievre canton et district du bourg de l'Egalité
departement de Paris, Elu le trente décembre dernier pour recevoir les
actes destinés à constater la naissance, les mariages et les décès des citoyens,
sont comparus en la maison commune, Jean Pierre Maillard

employé à l'enlevement national, âgé de trente deux ans, domicilié
en la municipalité de Paris Section des Lombards, neveu du
décédé, de Jean Baptiste Maufra Macon, âgé de quarante quatre
ans, domicilié en cette municipalité rue Gondau, et de Pierre Antoine
Saunier Cultivateur, âgé de vingt sept ans, demeurant Egalement dans la Susdite
Municipalité rue du Puits, lesquels Jean Pierre Maillard, Jean Baptiste
Maufra, et Pierre Antoine Saunier m'ont déclaré que Nicolas
Charles natif de Magni La Ville District de Semur Departement de la
Côte d'or, Bourgeois, âgé de cinquante Six ans, est mort ce jourd'hui,
une heure après midi, en Son domicile rue du puits; d'après cette
déclaration, je me Suis Suis champ transporté au lieu de ce domicile,
et me Suis assuré du décès dudit Nicolas Charles et J'en ai dressé
le présent acte, que Jean Pierre Maillard, Jean Baptiste Maufra
et Pierre Antoine Saunier ont Signé avec moi.

Fait en la maison commune de Seaux Penthievre
les jour mois et an Susdits.

P. Maillard B. Maufra P. A. Saunier.

Batois
officier public

Aujourd'hui trente unième jour du mois de mars, mil Sept cent quatre
vingt treize, l'an deuxième de la république française, à midi par
devant moi Claude Batois membre du conseil general de la
commune de Seaux Penthievre, Elu officier public de la dite commune

le trente décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jacques Lourdet Chartier au Chateau de Sceaux penthievre pere de la decédée, Claude Louis François Rouget, Jardinier de la Menagerie de Monsieur de Penthievre, âgé de vingt sept ans, et Louis Toussaint Godinus Hagueno au Susdit chateau, âgé de trente quatre ans, tous domiciliés au Susdit chateau et en la même municipalité, lesquels Jacques Lourdet, Claude Louis François Rouget et Louis Toussaint Godinus ont declaré que, Adelaïde Lourdet, fille mineure de Jacques Lourdet Chartier au Susdit Chateau et de Marie Nicole Le Prince, est morte aujourd'hui à deux heures du matin au domicile de son pere. d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de ladite Adelaïde Lourdet et j'en ai dressé le present acte, que Claude Louis François Rouget et Louis Toussaint Godinus ont signé avec moi, excepté Jacques Lourdet pere de la décédée qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an Susdits

C. L. F. Rouget L. T. Godinus Pallier officier public

Aujourd'hui Sixième jour du mois d'avril mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxieme de la republique française, à cinq heures du soir, par devant moi Edme Claude Pallier membre du conseil general de la commune de Sceaux, Officier public de la dite Commune, le trente

Sixième

décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Jean Baptiste Joseph de Briende, Médecin de Madame de Bourbon, âgé de soixante deux ans citoyen de Paris domicilié en cette municipalité susdite, de Paris maison de Madame de Bourbon rue du faubourg Saint honoré section des champs Elisées, neveu du décédé, Auguste Nicolas Jean Dié Vicaire de cette Paroisse, âgé de vingt neuf ans, de Nicolas Gendron Sacristain de la paroisse, âgé de soixante neuf ans tous deux domiciliés dans cette municipalité, lesquels Jean Baptiste Joseph de Briende, Auguste Nicolas Jean Dié et Nicolas Gendron m'ont déclaré que Jean Baptiste de Fraitty curé de cette paroisse est mort hier à huit heures du soir en son prestitaire âgé d'environ quatre vingt ans. d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Jean Baptiste de Fraitty, et j'en ai dressé le present acte que Jean Baptiste Joseph de Briende, Auguste Nicolas Jean Dié ont signé avec moi excepté Nicolas Gendron qui a déclaré ne savoir signer

fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an susdits

de Briende Dié Patoux

Aujourd'hui vingt quatrième jour du mois d'avril, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la republique française, à cinq heures du soir, par devant moi Dme Claude Patoux membre du conseil general de la commune de Sceaux, Officier public de la dite commune, le trente

6

décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la Naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Louis Le Pointe Menuisier, âgé de soixante deux ans, Jacques François Lefebvre, Tourneur, âgé de soixante deux ans, Alexis et Nicolas Lafombe, citoyen, âgé de cinquante six ans, et Jean Laben, Tailleur, âgé de trente huit ans, tous domiciliés en cette municipalité, rue du puits, le premier époux de la décédée, lesquels Louis Le Pointe, Jacques François Lefebvre, Alexis et Nicolas Lafombe, et Jean Laben m'ont déclaré que Catherine Bizeret épouse du citoyen Louis Le Pointe, fille de Jean Baptiste Bizeret et de Catherine Dureux est morte ce jourd'hui, dix heures du matin en son domicile rue du puits, d'après cette déclaration, je me suis transporté sur le champ au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de la dite Catherine Bizeret et j'en ai dressé le present acte, que Louis Le Pointe, Jacques François Lefebvre, Alexis et Nicolas Lafombe et Jean Laben ont signé avec moi

fait en la maison commune de Seaux les jours mois et an susdits

approuvés les trois mots surchargés à la sixieme ligne

Lafombe Le Pointe Laben A. Le Febure Pabot officier public

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois d'avril mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à neuf heures du matin, par devant moi Edme Claude Patois membre du conseil general

Septième

de la commune de Seaux, Elu officier public de la susdite commune, le trente décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Pierre Mammès Garnier cultivateur, pere du décédé, âgé de cinquante huit ans, Jean Baptiste Lainé, cultivateur oncle du décédé, âgé également de cinquante huit ans, et Germain Brulé, cultivateur, aussi âgé de cinquante huit ans, tous domiciliés en cette municipalité rue du puits, lesquels Pierre Mammès Garnier, Jean Baptiste Lainé, et Germain Brulé m'ont déclaré que Jean Pierre Garnier, fils de Pierre Mammès Garnier et de Marie Magdeleine Jubin, est mort hier à neuf heures du soir, au domicile de son pere rue du puits; d'après cette déclaration, je me suis transporté sur le champ au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Jean Pierre Garnier, et j'en ai dressé le present acte, que Pierre Mammès Garnier a signé avec moi, Jean Baptiste Lainé et Germain Brulé ont déclaré ne savoir signer

fait en la maison commune de Seaux les jour mois et an susdits.

P. M. Garnier — Patoris

officier public

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois de May mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à huit heures du matin, par devant moi Pierre Claude Patoris officier public et membre du conseil général de cette commune, nommé par deliberation du trente décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune, Charles Le Fevre frotteur, âgé de quarante six ans

Nicolas Moulle pourvoyeur du chateau de Sceaux, âgé de soixante dix ans, tous deux domiciliés au dit chateau de Sceaux et Mathurin Drancy Charon, âgé de trente deux ans domicilié dans cette municipalité, rue des Jubergeres, lesquels Charles Lejeune, Nicolas Moulle et Mathurin Drancy m'ont déclaré que Charles Marie Pauline Dapelvoisin, fille mineure de Charles Gabriel René Dapelvoisin domicilié à Ville neuve Saint George et de Adelaïde Louise felicité de Chaspou de Vermeil, est morte hier à six heures du soir au chateau de Sceaux, × d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de la dite Charles Marie Pauline Dapelvoisin, et j'en ai dressé le présent acte que Nicolas Moulle et Mathurin Drancy ont signé avec moi excepté Charles Lejeune qui a déclaré ne savoir signer. fait en la maison commune de Sceaux les jours mois et an susdits

× approuvé le renvoy à la seizieme ligne de l'acte des mots agée de dix neuf ans.

M. Drancy

Patoris

n. moulle

officier public

Aujourd'hui trente et un may, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxieme de la republique française à sept heures du matin par devant moi Edme Claude Patoris, membre du conseil general

huitième

LA LOI LE ROI
EXTRAORDINAIRE
REGISTRE

de la commune de Sceaux, elu officier public de ladite commune par deliberation du trente d'embre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Breault, Cultivateur, âgé de soixante deux ans, époux de la décédée domicilié en cette Municipalité rue du four, Jean Breault, citoyen, âgé de vingt quatre ans, domicilié à Paris rue des hommes libres, section de la halle aux Draps, fils de la décédée et Jean Lucien Courtois, Cultivateur, âgé de trente quatre ans fils de la décédée, domicilié également dans les susdites rue et Municipalité, ont déclaré que Anne Taré épouse dudit Jean Breault est morte ici à neuf heures du matin en son domicile susdite rue du four âgée de soixante quatre ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Anne Taré et j'en ai dressé le present acte que Jean Breault fils de la décédée et Jean Lucien Courtois également fils de la décédée ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an susdits.

J. Jean Breault J. Courtois

Pallet
officier public

Aujourd'hui cinquième jour du mois de Juin mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à neuf heures du matin, par devant moi Edme Claude Patoir membre du conseil general de la commune de Sceaux, et officier public de ladite commune par délibération du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Pierre Alexis Griffon, citoyen, agé de trente trois ans, domicilié en cette municipalité et Louis Lingois, principal du collège du Plessis, agé de cinquante un ans, domicilié à Paris, rue Saint Jacques, section du Panthéon français, lesquels Pierre Alexis Griffon et Louis Lingois m'ont déclaré que Louis Le Moyne de la Verriere est mort hier, à une heure après midi, en son domicile, rue du four; d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Louis Le Moyne de la Verriere et j'en ai dressé le present acte que Pierre Alexis Griffon et Louis Lingois ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an cy dessus. P. A. Griffon Lilingois

Patoir

officier public

Neuvième

Aujourdhui dixième jour du mois de Juin mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la republique française à Sept heures du Soir, par devant moi Edme Claude Patoris membre du conseil general de la commune de Seaux, Elu officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Jean Baptiste Larue journalier âgé de quarante ans domicilié en cette municipalité rue du four, Anselme Adrien Magloire compagnon potitier agé de trente Six ans et Jacques Michel Compans Citoyen, agé de Soixante Six ans tous deux domiciliés en cette Municipalité le premier rue Saint Jean et le second rue des Jumbergeres, Lesquels Jean Baptiste La Rue, Anselme Adrien Magloire Compagnon et Jacques Michel Compans m'ont déclaré que Geneviève Desirée Chartier fille de Henri Sebastien Chartier potitier et de Suzanne Jeanne Robet est morte aujourd'hui cinq heures du matin au domicile de Jean Baptiste La Rue, situé rue du four, âgée de huit mois et demi, d'après cette declaration, je me suis de suite transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Geneviève Desirée Chartier, et j'en ai dressé le present acte que Anselme Adrien Magloire Compagnon et Jacques Michel Compans ont signé avec moi, excepté Jean Baptiste La Rue qui a déclaré ne savoir signer

Compagnon Compans Patoris

fait en la maison commune de Seaux, les jour mois et an susdits.

Potitier à Autony approuvé le mot et la rature d'un mot comme nul

Compagnon Compans Patoris

officier public

Aujourdhui douzieme jour du mois de Juin mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxieme de la republique française à neuf heures du matin par devant moi Edme Claude Batois membre du conseil general de la commune de Sceaux, officier public de la dite commune par deliberation du trente decembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Jacques Lourdet, voiturier de la citoyenne Egalité, âgé de quarante deux ans, pere du décédé, Antoine Cancy Garde des bosquets du chateau de Sceaux, âgé de quarante ans et Louis Toussaint Godmus Elaqueur de la citoyenne Egalité, âgé de trente quatre ans, tous domiciliés en cette municipalité au chateau de Sceaux; lesquels Jacques Lourdet, Antoine Cancy et Louis Toussaint Godmus ont declaré que Antoine Jacques Eloy Lourdet fils de Jacques Lourdet voturier de la citoyenne Egalité et de Magdeleine Lemp est mort hier à onze heures du matin, en son domicile au chateau de Sceaux; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Antoine Jacques Eloy Lourdet, et j'en ai dressé le present acte que Antoine Cancy et Louis Toussaint Godmus ont signé avec moi excepté Jacques Lourdet pere de l'enfant qui declare ne savoir signer fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an susdits.

L. C. Godmus A. Cancy

Batois

officier public

Dixième

Aujourd'hui dix septième jour du mois de juin, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à onze heures du matin par devant moi Denis Claude Patoris membre du conseil general de la commune de Sceaux, officier public de la dite commune de Sceaux par deliberation du trente decembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Charles Benoit Le Comte, jardinier, agé de cinquante neuf ans, domicilié en cette municipalité, rue du petit chemin Gron de la décédée, Jean Baptiste Aubry ouvrier à la manufacture de celieu agé de quarante six ans, et Claude François Montchaussé, charcutier, agé de quarante quatre ans, tous deux domiciliés en cette municipalité, rue du puits; lesquels Charles Benoit Le Comte, Jean Baptiste Aubry et Claude François Montchaussé m'ont déclaré que Marie Claude Petit est morte hier seizième jour du present mois, agé de quarante neuf ans, en son Domicile rue du petit chemin; — D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Marie Claude Petit, et j'en ai dressé le present acte, que Charles Benoit Le Comte, Jean Baptiste Aubry et Claude François Mont Chaussé ont signé avec moi

fait en la maison commune de Sceaux les jours mois et an susdits.

Le Comte — AUBRY — Montchaussez

Pabbé

officier public

10

Aujourd'hui vingt deuxième jour du mois de Juin, mil Sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à quatre heures du matin, par devant moi Edme Claude Patoris membre du conseil général de la commune de Sceaux, Officier public de ladite commune, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Jean Louis Tiphaine, Taillandier père et Courrier de la défunte, âgé de trente Six ans, Alexis et Nicolas La Coube, citoyen, âgé de cinquante Six ans, et Jean Baptiste Moullez, cultivateur, âgé de cinquante huit ans, tous domiciliés en cette Municipalité, lesquels Jean Louis Tiphaine, Alexis et Nicolas La Coube et Jean Baptiste Moullez m'ont déclaré que Albertine George Digoin, fille de Jacques Henry Digoin de Varigny, Caissier de la Caisse d'Escompte et Jeanne Marie Hélène Ranse, est morte hier, à huit heures du matin, au domicile du citoyen Jean Louis Tiphaine rue des Imbergères agée de dix mois; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite de ladite Albertine George, et j'ai dressé le present acte, que Jean Louis Tiphaine, et Alexis et Nicolas La Coube et Jean Baptiste Moullez ont signé avec moi.

fait en la maison de Sceaux les jour mois et an susdits.

Patoris
officier public

Moullez
J. L. Tiphaine

LA LOI LE ROI EXTRAORDINAIRE REGISTRE

Aujourd'hui vingt troisième jour du mois de Juin, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à six heures du soir, par devant moi Pierre Claude Batois membre du conseil general de la commune de Sceaux département de Paris, officier public de la dite commune par deliberation du trente decembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Nicolas Garnon maitre de Pension, âgé de cinquante neuf ans, Nicolas Bouvet, Jardinier de la citoyenne Egalité, âgé de quarante deux ans, et André Bouche portier à la manufacture de fayance de Sceaux, âgé de soixante huit ans, tous domiciliés en cette Municipalité, rue Saint Jean, lesquels Nicolas Garnon, Nicolas Bouvet et André Bouche m'ont déclaré que Claude François L'homme D'ablon, fils mineur de Claude L'homme D'ablon et de françoise Le Roy, est mort aujourd'hui, à dix heures du matin, au domicile du citoyen Garnon rue Saint Jean, âgé de dix sept ans; d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Claude francois L'homme D'ablon, et j'en ai dressé le présent acte, que Nicolas Garnon, Nicolas Bouvet et André Bouche ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux les jours mois et an susdits.

N. Garnon. N Bouvet

André bouche

Pattier

Aujourd'hui Septième jour du mois de Juillet, mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la république française, à huit heures du matin, par devant moi Edme Claude Patoris, membre du conseil général de la commune de Sceaux, département de Paris, et officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune de Sceaux Marie Louise Drancy, veuve de feu François Bachelet, belle soeur de décédé, âgée de cinquante ans, Louis François Drancy, Cultivateur, âgé de soixante ans, et Basquier L'hermite, couvreur âgé de vingt six ans, tous domiciliés en cette municipalité, les deux premiers rue du petit chemin, et le troisième rue du four, lesquels et Marie Louise Drancy, Louis François Drancy, et Basquier L'hermite, m'ont déclaré que Jean Bachelet couvreur, est mort hier Sixième jour du present mois, à dix heures du soir en son domicile, rue Gondon, âgé de quarante quatre ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Jean Bachelet, et j'en ai dressé le présent acte; que Marie Louise Drancy, Louis François Drancy et Basquier L'hermite ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an cy dessus.

L'hermitte

M. L. Drancy v.e Bachelet.

L. F. Drancy

Patoris

officier public

Douzième

LA LOI LE ROI EXTRAORDINAIRE REGISTRE

Aujourdhui dix septième jour du mois de Juillet mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la republique française, à neuf heures du matin, par devant moi Pierre Claude Patoir, membre du conseil général de la commune de Sceaux, département de Paris, officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Pierre Symbault, Maçon, âgé de cinquante trois ans, pere du décédé, domicilié en cette municipalité rue du petit chemin, George Pirenée, Charpentier, âgé de cinquante sept ans, et Constant Marechal, Journalier, âgé de quarante six ans, tous deux domiciliés en cette municipalité rue Soudan, lesquels Pierre Symbault, George Pirenée et Constant Marechal m'ont déclaré que Simon Marie Joseph Symbault, fils de Pierre Symbault et de Marie Louise Diache, est mort aujourd'hui à une heure du matin au domicile de son Pere, rue du petit chemin, âgé de huit ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Simon Marie Joseph Symbault, et j'en ai dressé le present acte que George Pirenée et Constant Maréchal ont signé avec moi, excepté Pierre Symbault pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer

fait à Sceaux en la maison commune les jour mois et an susdits

Patoir
officier public

G pirenes constant maréchalle

12

Aujourd'hui vingt septième jour du mois de Juillet mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à neuf heures du matin, par devant moi Edme Claude Patois membre du Conseil general de la commune de Meaux département de Paris, Officier public de ladite commune par délibération du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Nicolas Bourrier, Cordonnier, âgé de trente quatre ans, pere de la décédée, Jean Louis Tiphaine, Taillandier, âgé de trente six ans et Etienne Rogeo fontainier âgé de trente quatre ans tous domiciliés dans cette Municipalité rue des Jubergeres, lesquels Nicolas Bourrier Jean Louis Tiphaine et Etienne Rogeo m'ont déclaré que Victoire Bourrier, fille de Nicolas Bourrier, Cordonnier et de Marie Louise Dumas est morte aujourd'hui à trois heures du matin, au domicile de son pere rue des Jubergeres, âgée de neuf mois; d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile, je me suis assuré du décès de la dite Victoire Bourrier et j'en ai dressé le present acte, que Nicolas Bourrier, Jean Louis Tiphaine et Etienne Rogeo ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Meaux les jour mois et an susdits

Bourrier Etienne Rogeo Tiphaine

Patois

officier public

troisième

REGISTRE EXTRAORDINAIRE

Aujourdhui Seizième jour du mois d'aout, mil Sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la republique francaise une et indivisible, à Six heures du matin par devant moi Edme Claude Patois membre du conseil general de la commune de Sceaux, departement de Paris, officier public de la dite commune de Sceaux, par deliberation du trente decembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Jean Baptiste Buisson Journalier, âgé de quarante deux ans, Jean Jacques Fabre Chaudronnier, âgé de cinquante ans tous deux domiciliés en cette municipalité rue du petit chemin, et Pierre Gerard fontainier, âgé de quarante neuf ans également domicilié dans cette municipalité rue des Imbergeres, lesquels Jean Buisson, Jean Jacques Fabre et Pierre Gerard m'ont declaré que Alexis Buisson fils de Jean Baptiste Buisson Journalier et de Françoise Guillot est mort hier à Sept heures du soir, au domicile de son pere rue du petit chemin. Âgé de Sept ans et demi. d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Alexis Buisson et j'en ai dressé le present acte que Jean Jacques Fabre et Pierre Gerard ont signé avec moi excepté Jean Baptiste Buisson pere de l'enfant qui a declaré ne savoir signer. fait en la maison commune de Sceaux les jour mois et an cy dessus. Sacre Gerard

Patois
officier public

13

Aujourd'hui dix huitieme jour du mois d'Aout mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxieme de la republique francaise, à huit heures du matin, par devant moi Edme Claude Patois membre du conseil général de la commune de Meaux departement de Paris, officier public de ladite commune par deliberation du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le Décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Jean Pierre Gois Jardinier, agé de trente six ans, Pierre Matthurin Drancy, Charron, agé de trente deux ans, tous deux domiciliés en cette municipalité rue des Jubergeres et Jean Blot, Journalier domicilié en cette municipalité rue de la petite croix, lesquels Jean Pierre Gois, Pierre Matthurin Drancy et Jean Blot m'ont déclaré, que Dominique Brillant, fils de Dominique Brillant, Vigneron, domicilié à Vaures district du bourg de l'Egalité département de Paris et de Jeanne Courtinat, est mort hier à neuf heures du soir, au domicile de Jean Pierre Gois son pere Sourricier, rue des Jubergeres, âgé de sept mois, d'après cette déclaration, Je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Dominique Brillant, et J'en ai dressé le present acte, que Pierre Matthurin Drancy et Jean Blot ont signé avec moi excepté Jean Pierre Gois qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Meaux les jour mois et an susdits.

jean Blot Patois Drancy

officier public

quatorzième

Aujourd'hui huitième jour du mois de Septembre, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française, à trois heures après midi, par devant moi Edme Flande Patoris membre du conseil général de la commune de ceaux département de Paris, Elu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Pierre Gois, jardinier, âgé de trente six ans, domicilié en cette municipalité, rue des Jumbergeres, Jean Antoine Achard limonadier, âgé de trente neuf ans, et Jacques Antoine Denise, jardinier âgé de quarante neuf ans tous deux domiciliés en cette municipalité le premier rue Saint Jean et le second rue du puits, lesquels Jean Pierre Gois, Jean Antoine Achard et Jacques Antoine Denise m'ont déclaré que ~~Jacques Alexandre~~ Marie Cosson, fille de Jacques Alexandre Cosson Marchand Carrier et de Marie Charlotte Ricadeau domiciliés à Paris rue Saint Jacques, section de l'observatoire, est morte aujourd'hui à quatre heures du matin, au domicile de Jean pierre Gois son pere nourricier, rue des Jumbergeres, âgée de cinq mois. D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Marie Cosson, et j'en ai dressé le présent acte, que Jacques Antoine Achard et Jacques Antoine Denise ont signé avec moi excepté Jean Pierre Gois qui a déclaré ne savoir signer.

Fait en la maison commune de ceaux les jour mois et an susdits approuvé la rature de deux mots comme nuls et la surcharge du mot marie

Achard J. a. Denise

Patoris
officier public

Aujourd'hui neuvième jour du mois de septembre mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république française une et indivisible par devant moi Edme Claude Patois membre du conseil général de la commune de Sceaux département de Paris, officier public de ladite commune par délibération du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens; sont comparus en la maison commune, Denis Bacory Litterand, domicilié à fontenay aux roses, canton de Chatillon, district du bourg de l'Egalité, département de Paris, pere de l'enfant, Marin furon, Litterand, âgé de soixante ans, domicilié en cette Municipalité rue des Jubergeres, et Pierre Jacques Rousselot, tailleur d'habits, âgé de vingt quatre ans, domicilié en la susdite Municipalité de fontenay aux roses, lesquels Denis Bacory, Marin furon, et Pierre Jacques Rousselot m'ont déclaré que Simon Bacory, fils de Denis Bacory Litterand et de Elisabeth Rousseau son Epouse en legitime mariage, est mort hier huitième jour du present mois de Septembre à six heures du soir, au domicile de Jean Chouret rue Gondon, âgé de trois mois; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Simon Bacory et j'en ai dressé le present acte que Jacques Rousselot a signé avec moi, excepté Denis Bacory pere de l'enfant et Marin furon qui ont déclaré ne savoir signer

fait à Sceaux en la maison commune les jour mois et an susdits.

PJ Rousselot

Patois

quinzième

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois de septembre, mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la république une et indivisible, à midi par devant moi Edme Claude Batois, membre du Conseil général de la commune de Sceaux département de Paris, Elu officier public de la dite commune, par délibération du trente décembre dernier, pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Pierre Bernard Louis St Julien, citoyen, Gendre de la décédée, âgé de trente six ans, domicilié à Paris, rue neuve St Gilles, section de l'indivisibilité, Edme Claude, Brice Gauthier, âgé de quarante cinq ans, domicilié à Paris, rue et section de Bondy, et Charles, André, Jacob Grossart, citoyen, âgé de quarante ans, frere de la décédée, domicilié à Dijon, département de la Côte d'or; Lesquels Pierre Bernard Louis St Julien, Edme Claude Brice Gauthier et Charles André Jacob Grossart m'ont déclaré que Anne Adelaïde Grossart Epouse du Citoyen Eustache Nicolas Auiron est morte aujourd'hui à une heure du matin en sa maison à Sceaux, rue Gordan; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Anne Adelaïde Grossart et j'en ai dressé le present acte que Pierre Bernard Louis St Julien, Edme Claude, Brice Gauthier et Charles, André Jacob Grossart ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux les jour, mois et an susdits.

St Julien

Grossart

Gauthier

Batois

officier public

Aujourd'hui Vingt huit Septembre mil Sept cent quatre Vingt treize 2e de la republique francaise par Devant nous Jacques Moulez off. municipal En L'absence du Citoyen Maire officier publique De la Commune de Scamps Sont comparu En La maison Commune francois Ballard Bourrelier Domicilié En cette Commune pere de l'enfant Pierre Suriret menuisier et Marie Martin L'homme Vivant de son bien Domicilié en ce lieu lesquel nous ont Declaré que Marie Francoise Ballard fille de francois Ballard et de Marie Anne Martin son Epouse En Legitime mariage est morte hier Vingt septieme jour du present mois de Septembre à Sept heures du soir à son Domicille rue Gondau agé de treze mois D'après cette Declaration je me suis Sur le Champs transporté au lieu de ce Domicile, je me suis assuré du Décès de la dite Marie Francoise Ballard et j'en ai Dressé Le present acte que les Susnommés ont signé ont signé avec moi ainsi que le pere,

Fait à Scamps En La maison Commune les jour, mois, et an Susdits, Signé Ballard L'homme

Moulez officier municipal

seizieme

LA LOI LE ROI
EXTRAORDINAIRE
REGISTRE

Aujourd'hui Octodi de la deuxieme decade de Brumaire de l'an deuxieme de la republique francaise une et indivisible, à onze heures du matin par devant moi Edme Claude Patoris membre du conseil general de la commune de Sceaux l'unité departement de Paris, Etu officier public de la dite commune par deliberation du trente decembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune; Geneviere Gerluison Epouse du citoyen Roval Marchand Boucher, agée de quarante deux ans, francois Robert Guerrier, Journalier, agé de soixante quatre ans, et Jean Baptiste Buisson Journalier agé de quarante deux ans tous domiciliés en cette municipalité la premiere niece du décédé, lesquels Geneviere Gerluison, francois Robert Guerrier et Jean Baptiste Buisson m'ont déclaré que Claude Aubert né en la municipalité de Gerouville District de Bithiviers departement du loiret, est mort hier à cinq heures du soir au domicile du citoyen Roval rue du petit chemin; d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Claude Aubert, et j'en ai dressé le present acte que Geneviere Gerluison a signé avec moi excepté francois Robert Guerrier et Jean Baptiste Buisson qui ont déclaré ne savoir signer

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an susdits

Gerluison

Pallet

officier public

16

Aujourd'hui onzieme jour de frimaire de l'an deuxieme de la republique
française une et indivisible par devant moi Edme Claude Palois membre
du conseil general de la commune de Neuvy l'unité departement de
Paris officier public de la dite commune par deliberation du trente
décembre dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance
les mariages et les décès des citoyens sont comparus en la maison commune
Jean Baptiste Gandrille cultivateur âgé de quarante deux ans
domicilié en cette Municipalité rue Saint Jean, beau pere de la
décédée, Paul Mouillé fontainier âgé de quatre vingt quatre ans
domicilié en cette municipalité rue St Jean et Jean Marie Drancy
Maçon âgé de trente cinq ans aussi domicilié en cette municipalité
rue du petit chemin, lesquels Jean Baptiste Gandrille Paul
Mouillé et Jean Marie Drancy m'ont déclaré que Adelaïde
Rondelle fille de feu Michel Rondelle de son vivant Maçon et de
Marie Jeanne Mouillé est morte hier à onze heures du soir
au domicile de son beau pere rue Saint Jean, d'après cette declaration,
je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis
assuré du décès de la dite Adelaïde Rondelle et j'en ai dressé le present
acte que Paul Mouillé et Jean Marie Drancy ont signé avec
moi. fait en la maison commune de Neuvy l'unité les jour mois et
an cy dessus
approuvé les renvoys excepté Jean Baptiste Gandrille qui a declaré ne
savoir signer agée de dix neuf ans

J. M. DRANCY PAUL MOUILLÉ

Palois

Officier public

Dix septième

LA TOILERIE ROYALE EXTRAORDINAIRE DE PARIS
REGISTRE

Aujourd'hui vingt unième jour de frimaire de l'an deuxième de la république française une et indivisible à onze heures du matin par devant nous Claude Patoris membre du Conseil general de la commune de Sceaux limité departement de paris officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Pierre Marie Folibet maçon âgé de vingt et un ans pere de la décédée, domicilié en cette Municipalité rue de Voltaire, et Jean Pierre Folibet ~~Maçon~~ âgé de trente et uns ans Oncle de la décédée et Jean francois Billon Jardinier âgé de soixante cinq ans tous deux domiciliés en cette Municipalité rue de Marat, lesquels Pierre Marie Folibet Jean Pierre Folibet et Jean francois Billon ont déclaré que Elisabeth Rose Folibet fille de Pierre Marie Folibet et de Elisabeth Louise Bertrand est morte aujourd'hui vingt et unième du present mois à deux heures du Matin au domicile de son Pere rue de Voltaire âgée de vingt et un jours ; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile ; je me suis assuré du décès de la dite Elisabeth Rose Folibet, et j'en ai dressé le present acte, que Pierre Marie Folibet ~~et Jean Pierre Folibet~~ et Jean francois Billon ont signé avec moi excepté Jean Pierre Folibet qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux limité les jour mois et an susdits approuvé la rature des mots comme nuls et le renvoy Maçon.

P. M Folibet J F Billon Patoris

Officier public

Aujourd'hui vingt troisième jour de frimaire de l'an deuxième de la république française une et indivisible à une heure après midi, par devant moi Edme Claude Patoir membre du Conseil general de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze, sont comparus en la maison commune Pierre Champin fils du Décédé, âgé de trente sept ans domicilié à Paris rue d'enfer, section de Beaurepaire, de Jean Vial citoyen, âgé de soixante ans et Jean Baptiste Maupra Maçon âgé de quarante cinq ans tous deux domiciliés en cette municipalité rue de l'unité, lesquels Pierre Champin, Jean Vial et Jean Baptiste Maupra ont déclaré que Jean Baptiste Antoine Champin est mort hier à onze heures du soir en son domicile rue de l'unité âgé de soixante douze ans; D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Jean Baptiste Antoine Champin et j'en ai dressé le present acte, que Pierre Champin, Jean Vial et Jean Baptiste Maupra ont signé avec moi

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an cy dessus pour recevoir les actes de naissance, mariages et décès des citoyens

approuvé le renvoy gravement.

Champin

Vial

B Maupra

Patoir

Officier public

Dix huitième

A LA LOI ET AU ROI
EXTRAORDINAIRE
REGISTRE

Aujourd'hui troisième jour de nivos de l'an deuxième de la république française une et indivisible, à huit heures du matin, par devant moi Dame Claude Patois membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, Officier public de ladite commune par délibération du trente de ventôse dernier pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, le mariage et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, henri francois Patteau, Couvreur domicilié en cette Municipalité rue de l'unité, Pierre Sabothieu, Maçon âgé de quarante quatre ans aussi domicilié en cette municipalité rue de Mutins Sievola et Basquieu Lhermite, Couvreur, âgé de vingt sept ans aussi domicilié en cette Municipalité rue de l'unité, lesquels ~~Pierre~~ henri francois Patteau Pierre Sabothieu, et Basquieu Lhermite ont déclaré que Louis Patteau fils de henri francois Patteau et de francoise Scholastique Labsolu, est mort hier à trois heures après midi au domicile de son pere, rue de l'unité, âgé de trois ans et demi ; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile ; je me suis assuré du Decès dudit Louis Patteau et j'ai dressé le present acte que henri francois Patteau pere de l'enfant, Pierre Sabothieu et Basquieu Lhermite ont signé avec moi

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an cy dessus.

Patteau

Sabatieu

Lhermite

Patois
officier public

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE)
ARCHIVES MUNICIPALES

Aujourd'hui Seizième jour de nivos de l'an deuxième de la république française une et indivisible, à huit heures du matin, par devant moi Edme Claude Batois membre du Conseil general de la commune de Sceaux l'unité, Elu officier public de la dite commune par deliberation du trente decembre mil cinq cent quatre vingt douze pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Mathieu Benoist, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, Vincent Benoist blanchisseur, âgé de cinquante et un ans tous deux fils du décédé, Jean Louis Benoist, cultivateur, âgé de quarante neuf ans, et de Jean Baptiste Benoist cultivateur ~~tous deux~~ âgé de quarante trois ans tous deux neveux du coté paternel du décédé et tous quatre domiciliés en cette municipalité rue de Voltaire. Lesquels Mathieu Benoist, Vincent Benoist, Jean Louis Benoist et Jean Baptiste Benoist m'ont déclaré que Jean Baptiste Benoist est mort hier quinzieme jour du present mois de nivos, au domicile de Vincent Benoist son fils rue Susdite âgé de quatre vingt six ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce Domicile; je me suis assuré du décès du dit Jean Baptiste Benoist et j'en ai dressé le present acte que Mathieu Benoist, Vincent Benoist, Jean Louis Benoist, et Jean Baptiste Benoist ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an cy dessus approuvé la ratture de deux mots rayés comme nuls. Vincent Benoist

Vincent Benoist J. L. Benoist

J. B. Benoist Batois

Le present registre clos et arrêté par nous maire et officier municipaux de la commune de Sceaux l'unité ce 1er Pluviose l'an deux de la rep. officier public

Brulé C. Benoist

A LA LOI LE ROI
EXTRAORDINAIRE
REGISTRE

Liste Alphabetique des décès

A

d'Apelvoisin Charles Marie Pauline
Aubert Claude

B

Bachelet Jean
Ballaud Francoise Marie
Benoist Jean Bte
Benoist Jean Bte
Bizeret Catherine
Boursier Victoire
Brillant Dominique
Buisson Alexis

C

Champin Jean Bte Antoine
Charles Nicolas
Chartier Genevieve Desirée
Chaussat Claude
Cosson Marie

D

Deginal Francoise Henriette
Digoin Albertine George
Dupuis Pierre François

F

Folibet Rose Elisabeth
Fraissy, de Jean Bte

G

Garnier Jean Pierre
Grossart Anne Adelaïde

L

Le Grand Anne Magdeleine
Le Moine de la Verriere Louis
L'homme d'ablon Claude François
Lourdet Adelaïde
Lourdet Antoine Jacques Eloy

P

Pacory Simon
Passereau Louis
Petit Claude
Prevost Edmée

R

Roudelle Adelaïde

S

Symbault Simon Marie Joseph

T

Taré Anne

premier feuillet

Décès

Registre double et supplementaire a celui commencé le Premier Janvier Mil Sept cent q atre vingt treize (vieux Stile) pour Constater, a Compter d'aujourdhui, et aux termes de la Loi du vingt Septembre mil sept cent quatre vingt douze et des Loix subsequentes, Les décès des Citoyens pendant la presente année, Ledit Registre fourni en execution de la Loi du sept frimaire, et contenant Cinquante feuillets, Coté par premier et dernier et paraphé par Nous, Claude André Lecage President de L'administration du District de l'Egalité, Le premier Nivose, L'an Second de la republique francoise une et indivisible. Lecage

Aujourd'hui vingt Septieme jour du mois de Nivos, de l'an deuxieme de la republique une et indivisible à deux heures apres midi par devant moi Claude Edme Batois membre du Conseil general de la Commune de Neaulle l'unité, Et officier public de ladite commune par deliberation du trente decembre mil Sept cent quatre vingt douze (vieux Style) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens; Sont comparus en la maison commune, Anne Barbe Bence, citoyenne âgée de cinquante Six ans, Epouse du décédé, domiciliée en cette municipalité rue de Marat, Denis Ethier, Marchand devaux, âgé de quarante Six ans, et Pierre Dejois Jardinier âgé de trente Six ans, tous deux domiciliés en cette municipalité rue de Marat, lesquels Anne Barbe Bence, Denis Ethier et Pierre Dejois m'ont déclaré que Jean Louis Girauld marchand Orfevre Jouaillier

est mort ce jourd'hui à huit heures du Matin, en son domicile rue de Marat
âgé de soixante six ans, d'après cette déclaration, je me suis transporté champ
transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Jean Louis
Giraud et j'en ai dressé le présent acte que Anne Barbe Denise et Denis
Thiev ont signé avec moi excepté Pierre de Gois qui a déclaré ne savoir
signer.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

A B Bence D. J. Thiev Pabbéj
officier public

Aujourd'hui deuxième jour du mois de pluviose de l'an deuxième de la
république une et indivisible, à huit heures du matin par devant moi Claude
Edme Pâtois membre du Conseil général de la commune de Sceaux l'unité,
département de Paris, Elu officier public de la dite commune, par deliberation
du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (vieux style) pour
recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des
citoyens, sont comparus en la maison commune, Antoine et Nicaise
Beauchant, citoyen, âgé de trente trois ans, Jean Benard citoyen, âgé de
quarante six ans, et Jacques Glachamp, citoyen tous domiciliés en cette
commune, rue de la force armée, lesquels Antoine et Nicaise Beauchamp, Jean
Benard et Jacques Glachamp ont déclaré que Pierre Jacques Ducastel
citoyen natif de Blangies département de la Somme, District d'Abbeville
domicilié à Paris, rue Chabanais, Section de mil sept cent quatre vingt
douze est mort hier à dix heures du matin au domicile du Citoyen

Second

Mauron rue de la force armée âgé de soixante ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès du dit Pierre Jacques Ducastel et j'en ai dressé le present acte que Antoine Vincent Beauchant, Jean Benard, et Jacques Glachamp ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an susdits.

Beauchant — Glachamp — J. Benard

Patoris
officier public

Aujourdhui vingt cinquième jour du mois de pluviose, de l'an deuxième de la republique une et indivisible, à huit heures du soir, par devant moi Claude Edme Patoris membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité — departement de Paris, en officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (V.S.) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus dans la maison commune, Jean Baptiste Poisée Jardinier domicilié en cette municipalité rue de l'unité pere du décédé, Anselme Adrien Magloire compagnon patissier âgé de trente six ans, et Pierre Marcou Marchand epicier âgé de trente six ans tous deux domiciliés en cette Municipalité, rue le Peltier, lesquels Jean Baptiste Poisée, Anselme Adrien Magloire Compagnon et Pierre Marcou m'ont déclaré que Jean Pierre Poisée fils de Jean Baptiste Poisée Jardinier et de Marguerithe Henri, est Mort aujourdhui à deux heures après midi au domicile de son pere rue de l'unité, âgé de six mois, d'après cette declaration je me suis sur

champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès dudit Jean Pierre Poisiée et j'en ai dressé le présent acte, que Jean Baptiste Poisiée pere de l'enfant, Anselme, Adrien Magloire Compagnon et Pierre Marcon ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Marcon

Poisiée

Compagnon

Patou

Aujourd'hui deuxième jour du mois de Ventose, de l'an deuxième de la republique une et indivisible à huit heures du matin, par devant moi Claude Edme Patoir, membre du conseil general de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, Elu officier public de ladite Commune par deliberation du trente décembre, mil sept cent quatre vingt douze (V.S) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Dorleans Marchand Epicier, âgé de quarante quatre ans, Charles Diache Serrurier, âgé de trente cinq ans, et Jean Etienne Rondeau Vitrier, âgé de quarante huit ans, tous domiciliés en cette Commune rue de Voltaire. lesquels Jean Dorleans, Charles Diache et Jean Etienne Rondeau, m'ont déclaré que Claude Lachaux Marchand Tailleur est mort hier à dix heures du soir, en son domicile rue de Voltaire âgé de quarante deux ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du Décès dudit Claude Lachaux et j'en ai dressé le present acte que Jean Dorleans, Charles Diache et Jean Etienne Rondeau ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Dorleans

Diache

Rondeau

Patoir

Troisieme

Aujourdhui quatrième jour du mois de Ventose, de l'an deuxième de la république une et indivisible à huit heures du matin par devant moi Claude Edme Patois membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, departement de paris, Officier public de la dite Commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze. (V.S.) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Jeanne Françoise Le Comte, Veuve de feu Mathieu ferron en son vivant tailleur de pierres, âgée de quarante huit ans, mere de la décédée, domiciliée en cette municipalité rue de marat, Jean Joseph Levé, Cordonnier, âgé de quarante cinq ans et André Bouche citoyen âgé de soixante huit ans tous deux domiciliés en cette municipalité rue de Marat, Lesquels Jeanne Françoise Le Comte, Jean Joseph Levé et André Bouche ont déclaré que Marie Julie ferron fille de Mathieu ferron et de Jeanne Françoise Le Comte est morte aujourdhui, à quatre heures du matin au domicile de sa mere rue de Marat agée de dix sept ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de la dite Marie Julie ferron et j'en ai dressé le présent acte, que Jeanne Françoise Le Comte, Jean Joseph Levé et André Bouche ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE) ARCHIVES MUNICIPALES

J J Levéfils J f Le Comte
andre Bouche C Patois

Aujourdhui cinquième jour du mois de Ventose de l'an deuxième de la république une et indivisible, à deux heures après midi, par devant moi Claude Edme Patois membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, Officier public de la dite Commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (V. S) pour

recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens
Sont comparus dans la maison commune de Sceaux l'unité Jean Baptiste Bonnelle,
Maçon, âgé de quarante neuf ans, frere de la décédée, Jean Charles Molet, cordonnier
âgé de quarante ans et Jean Rondeau, Citoyen, âgé de quarante deux ans, tous
domiciliés en cette municipalité, rue de Charlier, lesquels Jean Baptiste Bonnelle
Jean Charles Molet et Jean Rondeau m'ont déclaré, que Marguerithe Bonnelle,
Epouse du Citoyen Martine Cultivateur est morte aujourd'hui cinquième jour
du présent mois Ventose, au domicile de son Mari rué susdite, âgée de quarante
ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce
domicile; je me suis assuré du décès de la dite Marguerithe Bonnelle, et j'ai
dressé le present acte que les citoyens Jean Baptiste Bonnelle et Jean Charles
Molet ont signé avec moi excepté Jean Rondeau qui a déclaré ne savoir signer
fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Jean charle molet Bonelle Pallot
officier public

Aujourd'hui huitième jour du mois germinal, de l'an deuxième de la République une
et indivisible à quatre heures après midi, par devant moi Claude Edme Pâtoir membre
du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, Ex officier public de ladite
commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style
esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès
des citoyens, sont comparus en la maison commune Marie Jeanne Le grin Epouse du
décédé agé de quarante deux ans, André Bouche citoyen âgé de soixante dix ans,
et Germain Demantin, citoyen, âgé de soixante douze ans tous domiciliés en cette
municipalité rué de Marat, lesquels Marie Jeanne Le Grin André Bouche
et Germain Demantin m'ont déclaré que Nicolas Noel Dorange est mort ce

Quatrième

jourdhui à une heure après midi, en son domicile rue de Marat agé de quarante neuf ans, d'après cette declaration, je me suis assuré du décès dudit Nicolas Noel Dorange, et j'en ai dressé le present acte, que Andre Bouche et Germain Demantin ont signé avec moi excepté Marie jeanne de Grin Epouse du décédé qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Andre Bouche germain demantin

Pabbé

Aujourdhui Onzième jour du mois de Germinal de l'an deuxième de la republique une et indivisible à huit heures du matin, par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune, Philippe Morel, Citoyen, Epoux de la décédée, agé de cinquante huit ans, Marie Marguerithe Gerard femme Lucas, agée de quarante cinq ans, tous deux domiciliés en cette Municipalité, rue de Brutus, et Toussaint Anquenille, citoyen, agé de trente sept ans ans, domicilié à Paris rue Varennes, Section du bonnet Rouge; lequels Philippe Morel, Marguerithe Gerard et Toussaint Anquenille m'ont déclaré que Françoise Bodot est morte cejourdhui onzième jour du present mois germinal à sept heures du matin, en son domicile rue de Brutus, agée de cinquante quatre ans, d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de ladite Françoise Bodot et j'en ai dressé le present acte que Philippe Morel, Marguerithe Gerard et Toussaint Anquenille ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

/ / /

morel anquenille m m gerard femme lucas

Pabbé

officier public

28

Aujourdhui quinzième jour du mois de Germinal, de l'an deuxième de la république une et indivisible, à huit heures du soir par devant moi Claude Edme Patois, membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, Officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes de naissance, mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune, Geneviève Camus, femme Boucault, âgée de cinquante et un ans, Nicolas Bourcier, Cordonnier, âgé de trente quatre ans, et Jean Louis Tiphaine Taillandier, âgé de trente six ans, tous trois domiciliés en cette Municipalité, rue de Marat; lesquels Geneviève Camus, Nicolas Bourcier, et Jean Louis Tiphaine m'ont déclaré que Marguerithe Adelaïde Bergeron, fille de François Remi Bergeron, pannier, domicilié à Paris, rue Mazarine et de Marguerithe Barelon son épouse est morte, hier à dix heures du soir au domicile de la citoyenne Geneviève Camus, femme Boucault sa mere nourriciere, âgée de dix huit mois, rue de Marat; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de la dite Marguerithe Adelaïde Bergeron et j'en ai dressé le présent acte que Nicolas Bourcier et Jean Louis Tiphaine ont signé avec moi excepté Geneviève Camus qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

N Bourcier Tiphaine Patois

Officier public

Aujourdhui dix septième jour du mois de Germinal de l'an deuxième de la république une et indivisible à trois heures après midi par devant moi Claude Edme Patois membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, Officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à

Cinquième

constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Louis Courtois, Maçon, pere du décédé, domicilié en cette commune rue de Voltaire, Simon Barré, citoyen, âgé de cinquante cinq ans et Jean Benoist, Cultivateur, âgé de soixante douze ans, tous domiciliés en cette commune rue de Voltaire, lesquels Jean Louis Courtois, Simon Barré, et Jean Benoist, ont déclaré que François Jean Baptiste Courtois, fils de Jean Louis Courtois et de Marie Magdeleine Brosse est mort ce jourd'hui dix septieme jour du présent mois Germinal, à huit heures du matin, au domicile de son pere, rue de Voltaire, agé de trois ans et dix mois; d'apres cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit François Jean Baptiste Courtois, et j'en ai dressé le present acte que Jean Louis Courtois pere de l'enfant et et les deux témoins, Simon Barré et Jean Benoist ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jours mois et an ci-dessus.

S. Barré Benoist J. L. Courtois

Patoz

Off. public

Aujourd'hui vingt deuxième jour du mois germinal, de l'an deuxième de la république une et indivisible à trois heures apres midi, par devant moi Claude Edme Patoz membre du conseil général de la Commune de Sceaux l'unité departement de Paris Officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages ou le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Marie Geneviève Berson épouse de Thomas Costes, citoyen, domiciliée ci devant chateau de Sceaux, âgée de quarante huit ans, Jean Michel Frezier, aubergiste en cette commune, âgé de quarante ans, rue de Marat, et Jean Baptiste Fabuzan, citoyen âgé de trente huit ans, domicilié en cette commune ci devant chateau de Sceaux lesquels Marie

24

Geneviève Berson, Jean Michel frezier et Jean Baptiste Cabusat m'ont déclaré que François Biat, citoyen est mort ce jourd'hui à quatre heures du matin en son domicile, au ci devant chateau de Sceaux, lieu dit la faisanderie, âgé de quarante ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit François Biat et j'en ai dressé le present acte, que Marie Geneviève Berson, Jean Michel frezier et Jean Baptiste Cabusat ont signé avec moi. fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

M.G. Berson ~~M.G.~~ femme Coster approuve la rature de deux lettre

J. M. frezier. Patoris Cabusat

(off. public)

Aujourd'hui ~~cinquième~~ vingt cinquième jour du mois germinal, de l'an deuxième de la république une et indivisible à sept heures du soir, par devant moi Claude Edme Patoris membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité departement de Paris, officier de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Daniel Henri Jacot, horloger, pere de la décédée, agé de trente cinq ans domicilié en cette commune rue de Voltaire, Jean Louis Courtois maçon, âgé de quarante neuf ans et Charles Diache Serrurier âgé de trente cinq ans tous deux domiciliés en cette commune rue de Voltaire, lesquels Daniel henry Jacot, Jean Louis Courtois, et Charles Diache m'ont déclaré que Sophie Jacot, fille de Daniel Henri Jacot et de Marie Louise Anne Thiepa

Sixième

est morte ce jourd'hui à deux heures du matin, au domicile de son pere
rue de Voltaire âgée de dix sept jours, d'après cette déclaration, je me suis sur
le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de la dite
Sophie Jacot et j'en ai dressé le présent acte que Daniel Henri Jacot pere de la
décédée, Jean Louis Courtois et Charles Diache ont signé avec moi.
fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.
approuvé deux mots rayés nulsetle

D Jacot premier officier public

L. Courtois C. diache

Paloty
off. public

Aujourd'hui vingt septième jour du mois Germinal de l'an deuxième de la république
une et indivisible, à huit heures du soir par devant moi Claude Edme Patoz membre
du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Ile
officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent
quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la
naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune
Jacques Jean Baptiste Boutte motte, cultivateur frere du décédé âgé de trente trois
ans domicilié en cette commune rue de Voltaire, Jean Pierre Saunier cultivateur
beaufrere du décédé âgé de vingt sept ans, domicilié en cette commune rue de
Chaslier et Jean Louis Tiphaine taillandier âgé de trente six ans, aussi domicilié
en cette commune, rue Marat, lesquels Jacques Jean Baptiste Boutte motte
Jean Pierre Saunier et Jean Louis Tiphaine m'ont déclaré que Jean Claude
Boutte motte est mort ce jourd'hui vingt septième jour du présent mois germinal
à quatre heures après midi, en son domicile rue chaslier âgé de trente neuf ans;

25

d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit ~~François~~ Jean Claude Boutte motte et j'en ai dressé le present acte que Jacques Jean Baptiste Boutte motte, Jean Pierre Sannier et Jean Louis Tiphaine ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus. approuvé un mot rayé comme nul.

J. J. B. Boutte motte P. L. Sannier Chiphaine Patoir officier public

Aujourd'hui Sixieme jour du mois de Prairial de l'an deuxieme de la republique une et indivisible à cinq heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir membre du Conseil général de la Commune de Sceaux l'unité departement de Paris, officier public de ladite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et les décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Claude et Nicolas Garnon Instituteur âgé de soixante ans, et Nicolas Bouvet Jardinier âgé de quarante cinq ans et Pierre Marion Marchand épicier âgé de trente sept ans, tous trois domiciliés en cette commune, rue le Pelletier, lesquels Claude Garnon et Nicolas Bouvet et Pierre Marion m'ont déclaré que Adelaïde Charlotte Royer fille de François marie Royer Peintre et de Charlotte Therese Poulain domiciliés à Paris rue de la Sablière section du bonnet rouge est morte ce jourd'hui à cinq heures du matin au domicile du citoyen Claude et Nicolas Garnon agée de sept ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Adelaïde Charlotte Royer et j'en ai dressé le present acte que Claude et Nicolas Garnon, et Nicolas

Septième

Bouret et Pierre Marcou ont Signé avec moi

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Marcou Nicolas Bouret

Claude nicolas Garnon. Patoll

off. public

Aujourd'hui douzième jour du mois de Prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible une et indivisible, à neuf heures du matin par devant moi Claude Edme Patoll membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil Sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens Sont comparus en la maison commune Dominique Benoist Cultivateur domicilié en cette commune rue des Sans culottes père de la décédée, Jean Louis Benoist cultivateur agé de quarante neuf ans, Jean Pierre Benoist aussi cultivateur, agé de trente deux ans tous deux oncles de la décédée et domiciliés en cette commune rue de Sotteville, lesquels Dominique Benoist Jean Louis Benoist et Jean Pierre Benoist ont déclaré que Marie françoise Benoist est morte ce jourd'hui à Six heures du matin, au domicile de son père rue des Sans culottes, agée de dix neuf ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Marie françoise Benoist, et j'en ai dressé le present acte que Dominique Benoist père de la décédée, Jean Louis Benoist et Jean Pierre Benoist tous deux Oncles de la décédée ont Signé avec moi.

// // //

fait en la maison commune de Sceaux l'année les jour mois et an ci dessus.

P. Benoist / / / /

J. L. Benoist. Denise

J. Benoist

Patoris
off. public

Chipbaine

Pelletier

Aujourd'hui ~~quatorzième~~ douze du mois de prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible à quatre heures du soir par devant moi Claude Edme Patoris membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité — département de Paris et officier public de ladite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (stile esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune Jean Louis Chipbaine Taillandier âgé de trente sept ans, Jean Nicolas George serrurier, âgé de trente cinq ans tous deux domiciliés en cette commune rue de Marat et Nicolas Bourrier Cordonnier âgé de trente quatre ans aussi domicilié en cette commune rue de Descartes lesquels m'ont déclaré que Claude Simon Bonnelle Vigneron est mort hier douzième jour du present mois à sept heures du soir en son domicile rue de Descartes âgé de trente cinq ans d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Claude Simon ~~Bonelle~~ Bonnelle et j'en ai dressé le present acte que Jean Louis Chipaine, Jean Nicolas George et Nicolas Bourrier ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an susdits.

rayés deux mots comme nuls et approuvé le neuvant treizieme

Chipbaine. George. Bourrier.

Patoris
off. public

huitième

Aujourd'hui dix neuvième jour du mois de prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible, a six heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil general de la commune de Sceaux limité département de Paris, officier public de ladite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens, sont comparus en la maison commune André Bouche portier de la manufacture de ce lieu y demeurant rue marat, âgé de soixante dix ans, Marc Joseph Becard inspecteur de ladite manufacture, âgé de cinquante sept ans et Henri Mongin ouvrier en la manufacture de fayance de ce lieu âgé de soixante cinq ans, tous deux domiciliés en cette commune, le premier rue Marat, et le second rue de l'unité, lesquels André Bouche, Marc Joseph Becard et Henri Mongin ont déclaré que Marie Henriette Louise Sautteret fille de Julien henri Sautteret sous chef de la fourniture des secours publics et de Marie Anne Soustras domiciliés à Paris rue du Bacq, section du bonnet rouge est morte hier dix huitième jour du present mois de prairial à huit heures du soir au domicile de André Bouche rue Marat âgée de trois ans et demi; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de ladite Marie Henriette Louise Sautteret, et j'en ai dressé le present acte, que André Bouche, Marc Joseph Becard et Henri Mongin ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Becard A. Bouche. henry Mongin

Patoir
off. public

Aujourd'hui vingt troisième jour du mois de Prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil general de la

27

commune de Sceaux l'unité et officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (stylle esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jacques Mouillez tailleur pere du décédé domicilié en cette commune rue de l'unité, Henri Batteau Couvreur, âgé de trente six ans, Jacques Morel vitrier âgé de trente quatre ans, tous deux aussi domiciliés en cette commune rue de l'unité lesquels Jacques Mouller Henri Batteau et Jacques Morel ont déclaré que Louis Baptiste Mouller fils de Jacques Mouller et de felicité Elisabeth forteille est mort hier à cinq heures du soir au domicile de son pere rue de l'unité; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Louis Baptiste Mouller et j'en ai dressé le présent acte, que Jacques Mouller pere de l'enfant Henri Batteau et Jacques Morel ont signé avec moi fait en la maison commune de Sceaux l'unité, les jour mois et an susdits approuvé les renvoys departement de Paris, âgé de deux ans et demi.

H. Batteau Mouillé J. Morel Patoli
off. public

Aujourd'hui vingt quatrième jour du mois de Prairial de l'an deuxième de la republique une et indivisible à trois heures apres midi, par devant moi Claude Edme Patoli membre du conseil general de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de la dite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune, Mathieu Lainé, maçon Oncle paternel du décédé âgé de trente quatre ans, Jacques Hubert Soblet, Maçon, Oncle Maternel du décédé, âgé de quarante deux ans, tous deux domiciliés en cette commune rue de Voltaire et Charles Sebastien Colin dit Jouville perruquier, âgé

Neuvième

de trente trois ans aussi domicilié en cette commune rue de l'unité, lesquels Matthieu Laisné, Jaques Gubert Noblet et Charles Sebastien Colin dit Joinville m'ont déclaré que Jean Marie Laisné, fils de Nicolas Laisné, Maçon et de Elisabeth Le Coq est mort hier vingt troisième du present mois de prairial à Onze heures du Soir au domicile de son pere rue de Voltaire âgé de Dix ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Jean Marie Laisné et j'en ai dressé le présent acte, que Matthieu Laisné, Jaques Gubert Noblet et Charles Sebastien Colin dit Joinville ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

M. Laisné. Noblet.

C. Colin Dit Joinville.

Paloy
off. public

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois de Prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible à Six heures du matin par devant moi Claude Edme Patoy membre du Conseil général de la commune de Sceaux l'unité, departement de Paris, élu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil Sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont Comparus en la maison commune Nicolas Lalouette Charron, fils de la décédée, agé de cinquante un ans, domicilié en cette commune, rue Beaurepaire, Dominique Doutemotte Cultivateur, âgé de Soixante Sept ans et Mathurin Drancy, Charron, âgé de trente deux ans, tous deux domiciliés en cette commune le premier rue de Voltaire et le second rue Marat, lesquels Nicolas Lalouette, Dominique Doutemotte et Mathurin Drancy ont déclaré que Magdeleine Le Roy Veuve de Antoine Lalouette Pourvoyeur au ci devant Chateau de Sceaux est morte hier vingt quatrième jour du present mois de prairial en son domicile rue Beaurepaire à Onze heures du Soir âgée de quatre vingt quatre

ans. d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Magdeleine le Roy et j'en ai dressé le présent acte que les citoyens Nicolas Lalouette fils de la décédée, Dominique Boutte motte et Matthurin Drancy ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Boutemotte Nicolas Lalouette P. M. Drancy.

Pabbé

off. public

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois de prairial de l'an deuxième de la république une et indivisible à trois heures après midi par devant moi Claude Edme Bators membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Un officier public de ladite commune par délibération du trente decembre mil sept cent quatre vingt douze (stile esclave) pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune Mathieu Courtois, Cultivateur, pere du décédé, âgé de trente sept ans Laurent Courtois, Oncle paternel du décédé Tonnelier, âgé de quarante ans, tous deux domiciliés en cette commune rue de Voltaire et Jean Louis Chiphaine, Taillandier, âgé de trente sept ans, aussi domicilié en cette commune rue Marat, lesquels et Mathieu Courtois, Laurent Courtois et Jean Louis Chiphaine ont déclaré que Barra Courtois fils de Mathieu Courtois et de Victoire Gervais est mort aujourd'hui vingt cinquième jour du présent mois de prairial au domicile de son pere rue Voltaire, âgé de trois mois ; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Barra Courtois et j'en ai dressé le present acte que Mathieu Courtois pere de l'enfant Laurent Courtois et Jean Louis Chiphaine ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an susdits.

M. Courtois. Laurent Courtois J. L. Chiphaine

Pabbé

off. public

Dixième

aujourd'hui cinquième jour du mois de Messidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à trois heures après midi par devant moi Claude Edme Patoir, membre du conseil general de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Claude Chaussat, terrassier pere de la décédée, domicilié en cette commune place Jacobite, Jean Raynal Chandronnier, âgé de trente deux ans et Antoine Chavanon aussi Chandronnier, âgé de vingt six ans, tous deux domiciliés en cette commune, le premier rue Charlier et le second rue Voltaire, ont déclaré que Marie Magdeleine Chaussat, fille de Claude Chaussat terrassier et de Reine Samy est morte ce jourd'hui cinquième jour de present mois de Messidor au domicile de son pere rue et place Jacobite, âgée de douze ans d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Marie Magdeleine Chaussat et j'en ai dressé le present acte que Claude Chaussat pere de la décédée a signé avec moi excepté les deux temoins Jean Raynal et Antoine Chavanon qui ont déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

C. Chaussa

Patoir
off. public

Aujourd'hui treizieme jour du mois de Messidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à six heures du ~~soir~~ matin, par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris élu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave), pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Jacques Geurtant journalier pere du décédé, Pierre Joliboit Cultivateur âgé de soixante ans, et Jean Baptiste Denoise Cultivateur âgé de quarante trois ans, tous domiciliés en cette commune

rue Voltaire, lesquels Jean Jacques Heurtaut, Pierre Folibet et Jean Baptiste Benoist, ont déclaré que Jean Pierre Paschal Heurtaut fils de Jean Jacques Heurtaut et de Marie Geneviève Duchemin est mort hier, à trois heures après midi au domicile de son pere rue Voltaire, âgé de onze ans; d'après cette declaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Jean Pierre Paschal Heurtaut et j'en ai dressé le present acte acte que Jean Jacques Heurtaut pere du décédé Pierre Folibet et Jean Baptiste Benoist ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Vincennes l'unité, les jour mois et an ci dessus.
approuvé un mot raié nul et le renvoi du matin

Heurtaut Jean Baptiste Benoist

P Folibet

Patoir
Coll. public

Aujourd'hui seizieme jour du mois de Messidor, de l'an deuxieme de la republique une une et indivisible, à six heures du matin par devant moi Claude Edme Patoir membre du Conseil général de la commune de Vincennes l'unité departement de Paris, officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (stylé esclave) pour recevoir les actes destinés à constater, la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Denis Ithier Marchand de Vins, époux de la décédée, Louis, Jacques Marsy serrurier, âgé de cinquante deux ans et Jean Nicolas George serrurier âgé de trente six ans tous trois domiciliés en cette commune rue de Descartes; lesquels Denis Ithier, Louis Jacques Marsy et Jean Nicolas George ont déclaré que Marie Magdeleine Audouard est morte hier à huit heures du soir en son domicile rue de Descartes, âgée de trente six ans d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Marie Magdeleine Audouard et j'en ai dressé le present acte, que Denis Ithier, Louis Jacques —

Onzième

Marcy et Jean Nicolas George ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

MINUTE 6 S

L. Marcy. j.n. George Denis j. Mathieu Patotte

off. public

Aujourd'hui troisième jour de Thermidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à huit heures du matin par devant moi Claude Edme Patots membre du conseil general de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, élu officier public de la dite commune par délibération du trente de cembre, mil sept cent quatre vingt douze (stile esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Louis francois Drancy cultivateur, frere de la décédée, âgé de soixante un ans, Marie Louise Drancy, veuve de francois francois Bachelet, couvreur, âgée de cinquante et un ans aussi sœur de la decédée, tous deux domiciliés en cette commune rue de Brutus et Basquier L'hermité couvreur, âgé de vingt huit ans, aussi domicilié en cette commune rue de l'unité, m'ont declaré que Anne Marie Magdeleine Drancy est morte hier deuxième jour de l'present mois de Thermidor à deux heures après midi au domicile de son frere rue de Brutus âgée de cinquante neuf ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile: je me suis assuré du décès de ladite anne Marie Magdeleine Drancy et j'en ai dressé le présent acte que Louis francois Drancy, Marie Louise Drancy et Basquier L'hermite ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité, les jour mois et an susdits approuvé le renvoi lesquels Louis francois Drancy Marie Louise Drancy et Basquier L'hermite

L. F Drancy

Marilouise Francij

B. L'hermitte

Patotte

off. public

30

Aujourd'hui quatrième jour du mois de Thermidor, de l'an deuxième de la république une et indivisible, à huit heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Officier public de ladite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens. Sont comparus en la maison commune Claude Bigeon, Marechal pere de la décédée, Pierre Bigeaux Marchand Boucher, âgé de cinquante un ans et Laurent Courtois Tonnelier âgé de quarante un ans tous domiciliés en cette commune rue voltaire, lesquels Claude Bigeon, Pierre Bigeaux et Laurent Courtois m'ont déclaré que Marie Julie l'unité Bigeon est morte ce jourd'hui, à onze heures du matin au domicile de son pere rue voltaire âgée d'environ deux mois; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de ladite Marie Julie l'Unité Bigeon, et j'en ai dressé le present acte que Claude Bigeon pere de la décédée, Pierre Bigeaux et Laurent Courtois ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Bigeon

P. Bigeaux Laurent Courtois

Patoir
off. public

Aujourd'hui dixième jour du mois de Thermidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à huit heures du matin, par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris Officier public de ladite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze, (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, Sont comparus en la Maison commune Jean francois Loth, Maçon âgé de cinquante un ans, fils du Décédé, domicilié en cette commune rue

Douzième

Beaurepaire, Jean Baptiste Aubry, employé de la manufacture de ce lieu, âgé de quarante huit ans, gendre du décédé, et Jean Baptiste Bonnelle Maçon, âgé de cinquante ans, également gendre du décédé tous deux domiciliés en cette commune place Jacobite, lesquels Jean François Loth, Jean Baptiste Aubry et Jean Baptiste Bonnelle m'ont déclaré que Etienne François Loth Vigneron est mort hier, à neuf heures du Soir au domicile de Jean Baptiste Bonnelle son gendre place Jacobite âgé de soixante dix huit ans, d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès du dit Etienne François Loth, et j'en ai dressé le présent acte que Jean Baptiste Aubry et Jean Baptiste Bonnelle ont signé avec moi. excepté Jean François Loth qui a déclaré ne savoir signer

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Paloli
off. public

AUBY | J.B. Bonelle

Aujourd'hui quatorzième jour du mois de Thermidor, de l'an deuxième de la république une et indivisible, à Six heures du Matin, par devant moi Claude Edme Patris, membre du Conseil général de la Commune de Sceaux l'unité département de Paris, Officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Marie Jeanne Guyer femme Prodhomme, âgée de trente ans, nourrice du décédé, et Nicolas Bourcier, Cordonnier, âgé de trente quatre ans, tous deux domiciliés en cette commune rue Descartes et Jean Baptiste Moullex Cultivateur, âgé de Soixante ans, également domicilié en cette commune rue de Chatlier, lesquels Marie Jeanne Guyer, Nicolas Bourcier et Jean Baptiste Moullex m'ont déclaré que honoré

Victor Le Roux, fils de feu Victor Le Roux, Citoyen et de Marie Jeanne Prodhomme domiciliés à Paris, rue du petit Bacq est mort hier à huit heures du soir au domicile de Louis Prodhomme son pere nourricier et son oncle maternel rue de Descartes, âgé de dix mois; d'après cette declaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit honoré Victor Le Roux, et j'en ai dressé le present acte que Marie Jeanne Jurey, Nicolas Bourcier et Jean Baptiste Mouillez ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité, les jour mois et an ci dessus.

nicolas bourcier

Marie Jeanne Prodhomme

J. B. Xis Mouillez

Patou

off. public.

Aujourd'hui vingt sixième jour du mois de Thermidor de l'an deuxième de la république une et indivisible, à sept heures du matin, par devant moi Claude Pierre Patou membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, élu officier public de la dite commune par deliberation d'entrante décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Thielard, Citoyen pere du décédé, Charles Diache Serrurier, âgé de trente six ans tous deux domiciliés en cette commune rue de l'unité et Alexis Nicolas Lafoube citoyen, agé de cinquante neuf ans, également domicilié en cette commune, rue de Voltaire, lesquels Jean Thielard, Charles Diache et Alexis Nicolas Lafoube, ont déclaré que Jean francois Marie Thielard, fils de Jean Thielard et de Cecile foy, est mort hier à sept heures du soir au domicile de son pere, rue de l'unité, agé de douze ans; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès dudit Jean francois Thielard et j'en ai dressé le present acte, que Jean Thielard pere du décédé et Alexis

Treizieme

Nicolas Lafombe ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Patoris Off. public — Thierry. c. Diache Lafombe

Aujourd'hui vingt neuvième jour du mois de Thermidor, de l'an deuxième de la république une et indivisible à deux heures après midi, par devant moi Claude Edme Patoris, membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, élu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune; henri francois Patteau Couvreur pere de la décédée, domicilié en cette commune rue de L'Unité, francois Balland Bourelier, âgé de quarante deux ans et Jean Thomas Puissant Marchand Mercier âgé de vingt cinq ans tous deux domiciliés en cette commune, le premier rue de l'unité et le second rue de Brutus, lesquels Henri Francois Patteau, Francois Balland et Jean Thomas Puissant ont déclaré que Eugenie Patteau, fille de Henri francois Patteau et de francoise Scholastique L'absolu est morte hier à sept heures du soir au domicile de Jean Baptiste Buisson Journalier, rue de Brutus âgée de dix mois d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Eugenie Patteau et j'en ai dressé le present acte que Henri francois Patteau, francois Balland et Jean Thomas Puissant ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

francois Balland — Patteau — Puissant — Patoris Off. public

32

Aujourd'hui trentième jour du mois de Thermidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à trois heures après midi, par devant moi Claude Edme Patoir membre du Conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Elu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Antoine Henri Benard jardinier domicilié en cette commune rue de Chatier père de la décédée, Pierre Benard jardinier jardinier aieul paternel de la décédée ~~et Jean Benard~~ âgé de soixante un ans et Jean Benard citoyen âgé de quarante huit ans tous deux domiciliés en cette commune, rue de la force armée, le dernier grand oncle de la décédée lesquels Antoine Henri Benard, Pierre Benard et Jean Benard ont déclaré que Marie Jeanne Benard fille de Antoine Henri Benard et de Jeanne Rosalie Courtinat est morte hier à cinq heures du soir au domicile de son père rue de Chartier âgée de neuf mois. d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Marie Jeanne Benard et j'en ai dressé le présent acte que Antoine Henri Benard père de la décédée Pierre Benard et Jean Benard ont signé avec moi

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus. rayé trois mots comme nuls. A. H. Benard pierre Benard J. Benard Patoir off. public

Aujourd'hui troisième jour du mois de fructidor, de l'an deuxième de la république une et indivisible à quatre heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, Elu officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Nicolas Bourcier cordonnier agé de trente cinq ans, domicilié en cette commune rue de Descartes, Jean

Quatorzième

Louis Tiphaine taillandier, âgé de trente sept ans domicilié aussi
en cette commune rue de Marat et Jean Nicolas George serrurier
âgé de trente six ans aussi domicilié en cette commune rue de Marat, lesquels
Nicolas Bourreau, Jean Louis Tiphaine et Jean Nicolas George m'ont déclaré que
Françoise Agnès Virginie flamand fille de Louis Victor flamand Marchand tapissier
à Paris quai voltaire section de la fontaine de Grenelle et de Françoise Félicité Sorel
est morte ce jourd'hui à une heure du matin au domicile du citoyen Nicolas Bourreau
son pere nourricier rue de Descartes, âgée de dix huit mois. d'après cette déclaration,
je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je m'suis assuré du décès de
ladite Françoise Agnès Virginie flamand et j'en ai dressé le présent acte que Nicolas
Bourreau, Jean Louis Tiphaine et Jean Nicolas George ont signé avec moi.
fait en la maison commune des sceaux l'unité, les jour mois et an ci dessus.

Nicolas Bourreau

J. N. George J. L. Thiphaine Pabbé

Aujourd'hui onzième jour du mois de frimaire de l'an deuxième ~~jour du mois~~ de la
république une et indivisible à deux heures après midi par devant moi Claude Edme
Patoir membre du conseil general de la commune des sceaux l'unité département de Paris
officier public de ladite commune par délibération du trente décembre mil sept cent
quatre vingt douze (style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance,
les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Balthasar
Barberie citoyen domicilié en la commune du Bourg de l'Egalité, district de même
nom, département de Paris, pere de la décédée, George François Michel Cordonnier,
agé de trente cinq ans et Jean Louis Thiphaine taillandier âgé de trente sept ans
tous deux domiciliés en cette commune rue de Marat, lesquels Jean Balthasar
Barberie George François Michel et Jean Louis Thiphaine m'ont déclaré que
Elisabeth Félicité Barberie, fille de Jean Balthasar Barberie et de Marie Louise
Boussin est morte ce jourd'hui à trois heures du matin, au domicile de Jean Baptiste Boussire

journalier, son pere nourricier rue de Brutus agé de dix mois; d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Elisabeth Felicité Barberie et j'en ai dressé le present acte que Jean Balthasar Barberie pere de l'enfant, George François Michel et Jean Louis Chiphaine ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

J. L. Chiphaine G. F. Michel Patorey
Barberie off. public

Aujourd'hui dix neuvième jour du mois de fructidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à Six heures du matin par devant moi Claude Edme Patorey membre du Conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris Officier public de ladite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune Denis Ethier Citoyen, Beaufrere de la décédée, âgé de quarante cinq ans, domicilié à Paris rue des mauvais Garçons, fauxbourg Germain, section de l'unité, et Alexis Nicolas Lafombe, citoyen, âgé de cinquante neuf ans, domicilié en cette commune rue de Voltaire, et Pierre Marcou Epicier, âgé de trente six ans, également domicilié en cette commune rue le Bellatier, lesquels Denis Ethier, Alexis Nicolas Lafombe, et Pierre Marcou ont déclaré que Christine Victoire Audouard est morte hier à Onze heures du soir, en son domicile rue le Bellatier, âgée de trente trois ans, d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Christine Victoire Audouard, et j'en ai dressé le present acte, que Denis Ethier, Alexis Nicolas Lafombe, et Pierre Marcou ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité, les jour mois et an ci dessus.

Marcou D. Ethier Lafombe Patorey
off. public.

Quinzième

Aujourd'hui vingt cinquième jour du mois de fructidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à cinq heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir, membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de ladite commune par délibération du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et les décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jean Thouret, citoyen, père de la décédée domicilié en cette commune rue de Voltaire, âgé de trente six ans Alexis Nicolas Lafoube citoyen âgé de cinquante neuf ans et Jean Baptiste le Roy charpentier âgé de cinquante quatre ans tous deux domiciliés en cette commune, le premier rue voltaire et le second rue floreale, lesquels Jean Thouret Alexis Nicolas Lafoube et Jean Baptiste le Roy m'ont déclaré que Cornelie Marie Thouret fille de Jean Thouret et de Marie Marguerithe Bourelier est morte hier à onze heures du soir au domicile de son pere rue de Voltaire âgée d'un mois et demi; d'après cette déclaration, je me suis du le champ transporté au lieu de son domicile, je me suis assuré du décès de ladite Cornelie Marie Thouret; et j'en ai dressé le present acte que les citoyens Alexis Nicolas Lafoube et Jean Baptiste le Roy ont signé avec moi, excepté Jean Thouret pere de l'enfant qui a déclaré ne savoir signer.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus

J. B. Leroy — Patoir off. public — Lafoube

Floréal Aujourd'hui vingt septième jour du mois de fructidor de l'an deuxième de la république une et indivisible à six heures du soir par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de ladite commune par délibération du trente décembre, mil sept cent quatre vingt douze (style

34

esclave) pour recevoir les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune, François Germain Mercier, citoyen âgé de trente six ans domicilié en cette commune rue de Brutus, Jean Louis Courtois, maçon, âgé de cinquante ans et Jean Jacques Mouillé, marchand tailleur, âgé de trente trois ans, tous deux domiciliés en cette commune le premier rue de Voltaire et le second rue de l'unité; lesquels François Germain Mercier, Jean Louis Courtois et Jean Jacques Mouillé m'ont déclaré que Jean Pierre Clarice Florian homme de lettres est mort ce jourd'hui vingt septième jour du present mois de fructidor en son domicile, heure de midi, âgé de trente neuf ans; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile; je me suis assuré du décès de Jean Pierre Clarice Florian et j'en ai dressé le présent acte que François Germain Mercier, Jean Louis Courtois et Jean Jacques Mouillé ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

François Germain Mercier — J. Mouillé — Patoir

J. L. Courtois

off. public

Aujourd'hui trentième jour du mois de fructidor, de l'an deuxième de la république une et indivisible à sept heures du matin, par devant moi Claude Edme Patoir membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris, officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil

Seizième

Sept cent quatre vingt douze. (Style esclave) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages, et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune, Pierre Darrez, Citoyen, pere du décédé domicilié en cette commune rue de Voltaire, Etienne Jacques Nagon, Marchand Tailleur, âgé de vingt Six ans, et Jean Louis Chiphaine Taillandier, âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés en cette commune, le premier rue de l'unité, et le second rue de Marat, lesquels Pierre Darrez, Etienne Jacques Nagon et Jean Louis Chiphaine ont déclaré que Etienne Darrez, fils de Pierre Darrez, Citoyen et de Marie Anne Jobet est mort hier vingt neuvième jour du présent mois de fructidor, à Onze heures du Soir, au domicile de son pere, rue de Voltaire, âgé de trois jours, d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Etienne Darrez et j'en ai dressé le présent acte que Pierre Darrez pere de l'enfant, Etienne Jacques Nagon et Jean Louis Chiphaine ont signé avec moi.

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

E. J. Nagon — J. L. Chiphaine — Darrez — Salord

Le present Registre Clos et arrêté par nous Maire et Officier municipaux de la Commune de Sceaux l'unité en Premier Vendemiaire L'an 3me de la Repub.que une et indivisible

Bugnot maire — Moulin off.r m.al — C. Benoit off. Municipal

35

Dix septieme

Liste Alphabetique des Décès

Des Citoyens de la Commune de Sceaux l'Unité District du Bourg de l'Egalité Departement de Paris

A

- Audouard Christine Victoire ..... 1re feuillet
- Audouard Marie Magdeleine ..... 10e feuillet

B

- Barberie Elisabeth Felicité ..... 1re feuillet
- Benard Marie Jeanne ..... 13 feuillet
- Benoist Marie Françoise ..... 7e feuillet
- Bergeron Marguerithe Adelaïde ..... 1re feuillet
- Bodot Françoise ..... 1re feuillet
- Bonnelle Claude Simon ..... 7e feuillet
- Bonnelle Marguerithe ..... 3e feuillet
- Bouttemotte Jean Claude ..... 6e feuillet

C

- Chaussa Marie Magdeleine ..... 10 feuillet
- Courtois Marie ..... 9e feuillet
- Courtois François Jean Baptiste ..... 1re feuillet

D

- Darrez Etienne ..... 16e feuillet
- Dorange Nicolas Noël ..... 3 feuillet
- Drancy Anne Marie Magdeleine ..... 11e feuillet
- Ducastel Pierre Jacques ..... 1er feuillet

F

- Ferron Marie Julie ..... 3e feuillet
- Flamand Françoise Agnès Virginie ..... 13 feuillet
- Florian Jean Pierre Clarice ..... 15 feuillet

G

- Giraud Jean Louis ..... 1er feuillet

H

- Heurtaut Jean Pierre Paschal ..... 10 feuillet

J

- Jacot Sophie ..... 5e feuillet

L

- La Chaux Claude ..... 2e feuillet
- Laisné Jean Marie ..... 8e feuillet
- Le Roy Magdeleine ..... 9e feuillet
- Le Roux Honoré Victor ..... 12e feuillet
- Loth Etienne François ..... 11e feuillet

M

- Moutier Louis Baptiste ..... 8e feuillet

Dix huitieme

N. O. P.

PASSEE 2 f.

- Passereau Eugenie ..... 13 feuillet
- Piat Francois ..... 5e feuillet
- Pigeon Marie Julie L'Onité ..... 11 feuillet

Q. R.

- Royer Adelaide Charlotte ..... 6e feuillet

S.

- Sausseret Marie Henriette Louise ..... 8 feuillet

T.

- Thiclard Jean Francois Marie ..... 12e feuillet
- Thouret Cornelie Marie ..... 15e feuillet

Fin.

37

Premier feuillet
Lefaye

REGISTRE DOUBLE

MINUTE
(6 S)

Sceaux

Pour constater, à compter du premier Vendemiaire prochain (troisième année de la République) les décès, conformément aux Loix rendues sur l'état civil des Citoyens; ledit registre contenant dix huit feuillets cotés par premier et dernier, et paraphés par nous CLAUDE-ANDRÉ LESAGE, *Président de l'Administration du district du Bourg-Egalité, département de Paris, le Six Fructidor, de l'an deuxième de la République.*

Lefaye

Aujourd'hui premier jour du mois de Vendemiaire de l'an troisième de la république française une et indivisible, à Sept heures du matin par devant moi Claude Edme Patoris membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité, département de Paris, officier public de la dite commune par délibération du trente décembre mil Sept cent quatre vingt douze (vieux Style) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le Décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Jacques Marin Dagneux aubergiste beau pere du décédé, âgé de soixante deux ans, domicilié en la commune du Bourg de l'Egalité, district de même nom, département de Paris, Jean Michel frezier, âgé de quarante ans, Aubergiste et Beau frere du décédé, et Jean Louis Chiphaine Caillaudier, âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés en cette commune rue de Marat, lesquels Jean Marin Dagneux, Jean Michel frezier et Jean Louis Chiphaine m'ont déclaré que Antoine Malbé, Charpentier est mort hier cinquième jour des Sansculottides à dix heures du matin en son domicile rue de Marat agé de quarante deux ans, d'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès dudit Antoine Malbé, et j'en ai dressé le présent acte que Jacques Marin Dagneux, Jean Michel frezier et Jean Louis Chiphaine ont signé avec moi.

Centième Malbé

fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Dagneux J. M. Frezier J. L. Chiphaine

Patoris
off. public

38

Aujourd'hui troisième jour du mois de Vendemiaire, de l'an troisième de la république française une et indivisible, à quatre heures du soir par devant moi Claude Edme Batois membre du conseil général de la commune de Sceaux l'unité département de Paris officier public de ladite commune par deliberation du trente décembre mil sept cent quatre vingt douze (vieux style) pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens, sont comparus en la maison commune Louis Garnier cultivateur pere de la décédée âgé de quarante et un ans domicilié en cette commune rue de Voltaire, Jean Colson Cordonnier âgé de soixante quatre ans, domicilié en la commune de Antony district du Bourg de l'Egalité département de Paris et Nicolas Bourreau Cordonnier âgé de trente quatre ans domicilié en cette commune rue de Descartes, lesquels Louis Garnier, Jean Colson et Nicolas Bourreau m'ont déclaré que Jeanne Rosalie Garnier, fille de Louis Garnier cultivateur et de Elisabeth Franquet est morte cejourdhui troisième jour du present mois de Vendemiaire à six heures du matin au domicile de son pere rue de Voltaire âgée de quatre ans et trois mois; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile: je me suis assuré du Décès de ladite Jeanne Rosalie Garnier et j'en ai dressé le present acte, que Louis Garnier, Jean Colson et Nicolas Bourreau ont signé avec moi fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois et an ci dessus.

Jeanne Rosalie Garnier

Louis Garnier Jean Colson Nicolas Bourreau

Deuxième

Aujourd'hui quatrième jour du mois de Brumaire de l'an troisième de la République Française une et indivisible à six heures du soir, par ~~Pierre Geffin~~ devant moi ~~Etienne Bouret~~ Secrétaire Greffier de la municipalité de Sceaux Unité Département de Paris en l'absence de l'officier public sont comparus au Greffe de la municipalité, Pierre Parnique Vigneron gendre du décédé âgé de quarante ans Domicilié en cette commune rue de Voltaire, Dominique Bouttemotte cultivateur âgé de soixante neuf ans Domicilié en cette commune rue de Voltaire, et Jean Bapte Benoist cultivateur âgé de quarante trois ans aussi Domicilié en cette commune rue de Voltaire, lesquels Pierre Parnique, Dominique Bouttemotte et Jean Bapte Benoist, m'ont déclaré que Louis Secheux cultivateur et membre du conseil général de cette commune est mort aujourd'hui quatrième jour du présent mois de Brumaire à sept heures du matin en son domicile rue de Voltaire âgé de soixante quatre ans. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès dudit Louis Secheux et j'ai dit dressé le présent acte que Pierre Parnique, Dominique Bouttemotte, et Jean Bapte Benoist ont signé avec moi, et autre parent et amis.

Fait en la maison commune de Sceaux Unité les jour, mois, et an ci-dessus, François Desgranges notaire

pierre parnique Bouttemotte

Desgranges notaire, Pibarus, rouxal, C. Benoist, Lelarge

Picard, J.n bigot, poinchon, guillaux

J.l. moulez benoist

Louis Secheux

Aujourdhui Septieme Jour du Mois de Brumaire L'an troisieme de la Republique Francaise une Et indivisible à huit heures du Matin par devant Moi Charles Benoist officier municipal de La Commune de Scarpe L'unité Departement de paris En L'absence de L'officier public Sont Comparus En La Maison Commune Francoise Guillot Ve Buisson Mere de la Decedée Agée de quarante trois ans Domiciliée En cette Commune Rue de Brutus Journalliers Jacque Striker Tailleur Agée de Soixante trois ans Et Adrien Rouval Mr Boucher agé de quarante trois ans tous deux Domiciliés En cette Commune Rue de Brutus Lesquels Francoise Guillot Ve Buisson, Jacque Striker Et Adrien Rouval M'ont declaré que Marie Louise Buisson Fille de Jean Bap.te Buisson Journallier Et de Francoise Guillot Est morte Le jour d'hier Six du present Mois de Brumaire à Dix heures du soir Au Domicile de Son pere Rue de Brutus Agée de Six ans D'après cette Declaration je me Suis Sur le Champ transporté Au lieu de ce Domicile je me Suis Assuré du Decès de la dite Marie Louise Buisson et j'ai dressé le present acte que Jacque Striker, Et Adrien Rouval ont Signés Avec moi Francoise Guillot Ve Jean Bap.te Buisson Mere de La Decedée a Declaré ne Scavoir Signer de ce Requis.

Fait En La maison Commune de Scarpe L'unité le jour Mois Et An Ci dessus.

Marie Louise Buisson decedée

C. Benoist Off. Municipal, Striker, rouval

Troisième

MINUTE

Aujourd'hui Neuvième jour du mois de Brumaire
L'an Troisième de la République Française une
et indivisible à huit heure du matin par devant moi
Jacque Moullé officier municipal de la Commune de Jean
Limité Departement de Paris, en l'absence de l'officier Public
Sont comparu en la Maison Commune Claude François
Montchauser, mari de la decédé Chaircutier agé de quarante
cinq ans Domicilié en cette Commune rue de Marat Louis
toussaint Godinn Elagueur agé de trente Six ans, et Louis
Jeanne Le Comte menuisier agé de Soixante deux ans tous deux
Theodore Domicilier en cette Commune rue de Voltaire, Lesquel
quarquetille Claude François Montchauser, Louis toussaint Godinn, et
Louis Le Comte m'ont declaré que Jeanne Theodore
quarquetille femme de Claude François Montchauser est morte
hier huit Brumaire present mois à Sept heure du soir
en son Domicile rue de Marat agée de trente cinq ans,
D'après cette Declaration je me suis sur le champ
transporté au lieu de ce Domicile je me suis assuré
du Decès de la dite Jeanne Theodore quarquetille femme
Montchauser et j'ai dressé le present acte que
Claude François Montchauser, Louis toussaint Godinn et Louis
Le Comte ont signé avec moi. et autre amis present
fait en la Maison Commune de Jean Limité
les jour mois et an ci dessus.

Louis Le Comte Godinn Delagueur Montchauser Moullé

40

Aujourdhui Quatorzieme jour du mois de Brumaire L'an troisieme de la republique francaise une et indivisible à huit heures du matin par devant moi Jean Bapte. Moullé membre du Conseil general de la Commune de Sceaux L'unité Departement de paris accompagné d'Etienne Dupot Secretaire Greffier De la municipalité, En Labsence de L'officier public, sont Comparus En la maison Commune Jean Michel Frezier aubergiste Domicilié En cette Commune Agé de trente neuf ans Oncle du Decedé Jean Louis tipsbaine taillandier Domicilié En cette Commune Agé de trente huit ans; Et Barthelemy Carly Epicier Domicilié En cette Commune Agé de quarante ans, Lesquels Jean michel Frezier, Jean Louis tipsbaine Et Barthelemy Carly ont Declaré que Pierre malbé agé de quatre ans fils de Deffunt Antoine malbé, Et de catherine Bayeux, Est mort le jour d'hier treze de ce mois à Sept heures du Soir, au Domicile de sa Mere En cette Commune Rue de marat, D'après cette Declaration je me suis assuré du Décès D'après m'etre transporté sur le champs au lieu de ce Domicile pour y reconnoitre la mort dudit Pierre malbé, Et j'ai dressé le present acte que Jean michel Frezier, Jean Louis tipsbaine, Et Barthelemy Carly ont signé avec moi Lect. En la maison Commune de Sceaux L'unité les jour, mois, Et an ci dessus;

Pierre malbé

Frezier, tipsbaine, Carly, Moulez

quatrième

Aujourd'hui Septième jour du mois de Frimaire L'an Troisième de la République Française une et indivisible à huit heures du matin par devant moi Jean Baptiste Mouillé membre du Conseil general de la Commune de Secaux Limite Departement de Paris accompagné d'Etienne Bouvet Secretaire Greffier de la municipalité en l'absence de l'officier public

Martin Joseph Savoye

Sont comparu en la maison commune Louis Toupaint Godinon Elagueur Domicilié en cette Commune agé trente cinq ans pere nourricier du Decedé Louis Le Comte menuisier agé de Soixante ans Et Nicolas Bouvet jardinier agé de Soixante ans tous trois Domiciliés en cette Commune Lesquels Godinon, Lecomte Et Bouvet, m'ont Declaré que Joseph Martin agé de onze mois fils de Joseph Savoye Et de Francoise Victoire Vallet. Cultivateur Demeurant à paris rue de Provence Section du Mont Blanc Est mort le jour d'hier six de ce mois sept heures du soir; au Domicile de Louis toupaint Godinon en cette Commune Lieu dit La Menagerie D'après cette Declaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Decès dudit Martin Joseph Savoye Et j'en ait dressé le present acte que Louis Toupaint Godinon, Louis Lecomte, Et Nicolas Bouvet ont signé avec moi

Fait en la Maison Commune De Secaux Limite les jour mois et an ci dessus;

J B Mouliez Godinon Bouvet

Le Comte

Adelaide Fourcheneret

Aujourd'hui Seize Frimaire L'an troisieme de
La République Française une et indivisible à cinq heure
du soir, par devant moi Jean Bap.te Moulin membre
du Conseil général, accompagné du Secretaire greffier de
La municipalité de Secaux Limite Département
de Paris, en L'absence de L'officier public, sont comparu
en la maison Commune marie Jeanne Charles f.e paul Renard
Journalier ayée de Cinquante ans Domiciliée en Cette Commune
rue des Sans culottes, François Drivaux ancien Boulanger
agé de quatre Vingt deux ans, Grand pere de l'enfant
decédé Domicilier en Cette Commune rue demarat et Louis
Le Comte menuisier agé de Soixante ans
tous deux domiciliés en cette Commune ont declaré
a moi, que adelaide Fourcheneret fille de Jean
Fourcheneret ancien Boulanger Domicilé a paris rue
de la tabletterie Clotre opportune et dévictoire perrot
Son pere et mere, est morte Le jour D'hier quinze
Frimaire huit heures du soir agée de trois Mois
au domicile de la Citoyenne f.e paul Renard rue des
sans Culottes, d'après Cette declaration je me suis
suis le Champ transporté au lieu de le domicile
je me suis assuré du deces de laditte adelaide Fourcheneret
et j'ai dressé le present acte que marie Jeanne
Charles f.e Renard François Drivaux, et Louis le
Comte ont signé avec moi, Excepter La d.e femme Renard
qui a Declaré ne scavoir signer.

Fait en la maison Commune de Secaux
Limites les jours mois et an susdits
+ une ~~de~~ approuvé les ratures

Le Comte, Drivaux J. Moulin

Moulin
Greffier

Cinquième

Aujourd'hui Onze Nivose L'an troisième de la République Française une et indivisible à heure de midy par devant moi Jean Baptiste Brulé, officier municipal de la Commune de Sceaux L'unité Département de Paris accompagné du secrétaire greffier en l'absence de l'officier public sont comparus en la maison commune Antoine Sadorge Maçon fils de la Décédé, âgé de trente cinq ans Domicilié en cette Commune Rue de Sottaire, Jean Larbre tailleur âgé de quarante ans, et Jacques François Lefebure tourneur, tous deux Domiciliés en cette Commune lesquels, Sadorge, Larbre et Lefebure, m'ont Déclaré que maximine Brulé V.e de François Sadorge est morte ce jourd'hui à Dix heures du matin en son Domicile rue de Sottaire âgée de soixante six ans D'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Décès de la de V.e Sadorge et j'ai fait Dressé le présent acte que Antoine Sadorge, Jean Larbre, et Jacques François Lefebure ont signés avec moi.

Maximine Brulé

N.e Sadorge

Fait en la maison commune de Sceaux L'unité les jour, mois et an susdit.

Sadorge, Larbre, Brulé officier municipal

Le Febure

Greffier

Aujourdhuy Cinquieme Floréal L'an 3.ème de la Repub.
Française une et indivisible à quatre heures de Relevé
par devant moi Jean Baptiste Moullé membre du Conseil
General Accompagné du Secretaire Greffier de la municipalité
de Seaux Limite Departement de Paris, En l'absence de
l'officier public, S'est Comparu En la maison Commune
Nicolas Bourcier Cordonnier Domicilié En cette Commune
Rue de Descartes, pere Maurice de Le Enfant decédé
Agis Flamand Louis le Cointe menuisier Agé de Soixante Cinq ans
et Jacques Rodhomme Macon Agé de trente huit ans
tous deux Domiciliés En cette Commune, ont Declaré
à moi membre du Conseil Susdit que Agis Flamand
fils de Louis Victor Flamand et Mre tapissier Domicilié à
à Paris quai du ci devant theatre Section de Limite
et de Francoise Felicité Sorel son pere et mere
est mort, le jour d'hier à sept heures du soir agé
de onze mois Du Domicile du Citoyen Bourcier ci dessus
Denommé, Dans cette Declaration je me suis Soussigné
Assuré du Decès dudit Agis Flamand
et j'en ait Dressé le present Acte que Bourcier, Le Cointe,
et Rodhomme, ont Signés Avec moi,
Fait En la maison Commune de Seaux Limite
Les jour, mois et an Susdits. Approuvé bon le mot Descartes

A. Bourcier, Le Cointe,
J. B. Moulen

Greffier

Sixième

Aujourd'hui six pluviose L'an troisieme de la Republique francaise une et indivisible; Dix heures du Matin par Devant moi Charles Benoist Officier municipal de la Commune de Scemps L'unité Departement de Paris Accompagné du Secretaire Greffier de la municipalité pour L'absence de L'officier public sont Comparus En la maison Commune Magdeleine Félix Vve Veluche agée de soixante ans Domiciliée En cette Commune Rue de Rotterdam

Magdeleine Picard Vve Félix

Pierre Chimbot agé de Cinquante trois ans macon Et constant marechal pourrailler agé de quarante huit ans tous deux Domiciliés En cette Commune Rue de Brutus ont Declaré a moi Officier municipal Susdit que Magdeleine picard Vve En premiere noce de Claude Félix, Et En seconde de Charles Clement agé de Cinquante huit ans Est morte hier Cinq de ce mois à Six heures du soir En son Domicile Rue de Brutus D'apres Cette declaration je me suis Sur le champ transporté au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Decès de la d. magdeleine picard, Et j'en ait dressé le present acte que les temoins Denommés ci dessus ont Signés Avec moi à L'Exception de la citoyenne Veluche qui a Declaré ne Scavoir Signer, Et Le Cit. Pierre Chimbot,

Fait En la maison Commune de Scemps L'unité Les jours, mois et an Susdits.

Charles Benoist

Maréchalle Sabatier

C. Benoist Off. Municipal

P. Benoist

Picard,

Greffier

43

Aujourdhuy sept Pluviose L'an troisieme de la Repub.e
Francaise une et indivisible A neuf heures du matin par
Devant moi Jacques Mouillé Officier municipal de la Commune
de Seeaux L'unité Departement de Paris accompagné du
Pierre Marie Olaine secretaire Greffier de la municipalité pour L'absence de L'officier public
Sont Comparus En la maison Commune Jean Nicola George
oncle du Decédé agé de trente Six ans Serrurier Domicilié En
Cette Commune Rue de Descartes, Louis Le Comte menuisier agé de
Soixante Cinq ans Domicilié En cette Commune Rue de Voltaire
et de Louis Marcy Beau pere du Decédé Serrurier agé de Cinquante
deux ans Domicilié En cette Commune Rue de Descartes, Lesquels Declarent
A moi Officier municipal Susdit, que Pierre Marie Olaine
est mort hier Six de ce mois a Deux heures apres midy, au
Domicile du Citoyen Marcy rue de Descartes Agé de Dix huit ans
D'apres cette Declaration je me suis transporté sur le champs au lieu
de ce Domicile je me suis assuré du Decès dudit Pierre Marie
Olaine, et j'en ai dressé Le present acte que Les citoyens
George, Le Comte et Marcy temoins ont signés avec moi
fait En La maison Commune de Seeaux L'unité
Les jours, mois et ans susdits.

Le Comte Marcy

Mouillé officier Municipal George

Olaine Greffier

Septième

Aujourd'hui treize pluviose L'an troisième
De la République Française une et indivisible, trois heures
après midi par Devant moi Jean Baptiste Brulé officier
municipal de la Commune de Seeaux Limite Département
de Paris accompagné du secrétaire Greffier de la municipalité
sous-signé L'absence de l'Officier public sont comparus en
la maison Commune Jean Baptiste Maufra fils du Decédé
agé de quarante ans Macon Domicilié en cette Commune
rue de Limite, Dominique Benoist Gendre du Decédé agé de
quarante huit ans Cultivateur Domicilié en cette Commune
rue des Vignes Culotte et Pierre Antoine Saunier aussi Gendre du Decédé
agé de Vingt trois ans Cultivateur Domicilié en cette Commune
rue de Voltaire Lesquels ont Declaré à moi officier municipal
susdit que Jean Grégoire Maufra est mort ce jourd'hui à
sept heures du matin en son Domicile rue de Limite
agé de quatre vingt deux ans passé D'après cette Declaration
je me suis transporté sur le champs au lieu de ce Domicile
je me suis assuré du décès dudit Jean Grégoire Maufra
Et j'en ait dressé le présent Acte que les Citoyens
Maufra, Benoist, et Saunier ont signés avec moi
fait en la Maison Commune de Seeaux Limite
les jour, mois et an susdits.

Jean Grégoire Maufra

Maufra J. Benoist L. A. Saunier

Brulé officier municipal

Brulé
Greffier

Aujourd'hui Vingt pluviose L'an troisieme de la republique Francaise une et indivisible Onze heures du matin par devant moi Jean Baptiste Moulle membre du Conseil General de la Commune de Sceaux Ouaste Departement de Paris, Accompagné du Secretaire Greffier de la municipalité En L'absence de L'officier public sont Comparus En La Maison Commune Henry Jacquot horloger pere de l'enfant decedé Domicilié En cette Commune Rue de Voltaire, Charles Diache Agé de trente Cinq ans Serrurier Domicilié En cette Commune Rue de Sceaux Lesquels ont Declaré à moi Membre du Conseil General susdit Que Marie Louise Anne Crepoux Epouse du Citoyen Jacquot Est accouchée Ce jourd'hui huit heures du matin En son Domicile D'un Enfant vivant Qui est decedé Aussitot D'après cette Declaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Decès dudit Enfant vivant Et j'ai dressé Le present Acte Que les Citoyens Henry Jacquot et Diache ont signé avec moi,

Fait En La Maison Commune de Sceaux Ouaste Les jour mois et an susdits

Enfant mâle à Henry Jacquot

J. B. Moulle — Henry Jacq — Diache

Aujourd'hui Vingt Deux pluviose L'an troisieme de la republique Francaise une et indivisible Deux heures de relevée par devant moi Jean Baptiste Brulé Officier municipal de la Commune de Sceaux Ouaste Departement de Paris accompagné du Secretaire Greffier En L'absence de L'officier public sont Comparus En la Maison Commune Antoine Dugbiset Agé de trente huit ans Domicilié En

Marie Jeanne Le Grain

Cette Commune Rue de L'unité huitième
Serrurier Agé de Cinquante et Louis Pierre Rose
Cinq ans aussi Domicilié
En cette Commune Rue de L'unité lesquels
Dugoisé et Rose ont Declaré à moi officier municipal Susdit
que Marie Jeanne Legrain Ve Dorange agée de quarante
deux ans est morte ce Jourdhui à onze heures du matin
au Domicile du Citoyen Dugoisé Rue de L'unité d'après
cette Declaration je me suis transporté sur le Champ au lieu de
ce Domicile je me suis assuré du decès de la dite
Marie Jeanne Le grain et j'en ai dressé le present acte
que les citoyens Dugoisé, et Rose, ont signé avec moi,
fait en la Maison Commune de Sceaux L'unité
Les jour mois et an susdits — Dugoisé, nos,

Aujourd'hui huit Ciq floréal L'an troisième
de la République Française une et indivisible heure de midy
par Devant moi Dominique Benoist Officier municipal de la
Commune de Sceaux L'unité Departement de Paris Accompagné
Du Pierre
Du Pourrée du Secretaire Greffier de la municipalité en L'absence de L'officier
public Sont Comparu en La maison Commune Vincent Serrand
officier de Santé de L'hopital militaire du Gros Caillou à Paris
agé de trente huit ans, et de toussaint Anquetin citoyen
Residant en cette Commune place de la Reunion agé de trente huit ans
Lesquels Serrand, et Anquetin ont Declaré à moi officier municipal
Susdit que Pierre Dufouard Eleve en chirurgie fils de Pierre Dufourcq
et de Son pere et mere Domicilié en cette Commune
agé de Dix neuf ans et demi

45

Place De la Reunion, Est mort à Paris à L'hopital du Gros Caillou Le Vingt trois pluviose present mois, d'après L'extrait de Declaration Faite par le Directeur dud. hopital Ledate dudit jour Vingt trois pluviose a neuf heures Et Signé Boiteux Lequel Decedé ayant été transporté En cette Commune d'après sa dernière Volonté au Domicile de son pere Place de la Reunion pour être mis En Sepulture dans Le Cimetiere Ordinaire de cette Commune D'après cette Declaration je me Suis transporté Sur le champ au lieu de ce Domicile je me Suis assuré du Decès dudit pierre Dufourre et J'en ai Dressé le present Acte que les citoyens Ferrand, et Auquier ont Signés Avec moi.

Fait En La maison Commune De Scarpe Lunité Les dits jour mois Et an Susdits.

Ferrand Boulogne

Auquier

J. benoist officier mal.

Denise

Cejourd'hui Quatre Ventose L'an troisieme de la Republique Francaise une Et indivisible heure de midi par Devant moi Jean Baptiste Brulé officier municipal Greffier de la municipalité En L'absence de l'officier public Elu pour Constater les actes de naissance mariage Et Decès de cette Commune Sont comparus En La maison Commune Claude Chevillon Agé de trente un ans Cultivateur Domicilié En cette Commune Rue de Voltaire Lequel a Declaré Le decès Berblanc Chaillou Agé de quarante trois ans Cultivateur Domicilié à Fontenay aux Roses, Gendre de la Decédée Lesquels Chevillon Et Chaillou sont Declarés à moi officier municipal Susdit que Geneviève Courtois Ve de Ulrric Chevillon agée de Cinquante Cinq ans Est morte ce Jourd'hui à huit heures du matin En Son Domicile Rue de Voltaire D'après cette Declaration je me Suis transporté Sur le champ au lieu de ce Domicile je me Suis assuré du Decès de ladite Geneviève Courtois Et j'en ai Dressé le present Acte Que les citoyens Claude Chevillon Et Berblanc Chaillou ont Signés Avec moi.

Fait En La maison Commune de Scarpe Lunité Les jour, mois Et an Susdits.

Geneviève Courtois Ve Chevillon

Claude Chevillon B. Chaillou Brulé officier municipal

Neuvième

Aujourd'hui Cinq Ventose L'an troisième de la République Française une et indivisible Neuf heures du matin pardevant moi Jacques Mouillé officier municipal de la Commune de Sceaux Canton de Lunité Département de Paris accompagné du Secrétaire Greffier de la municipalité en l'absence de l'officier public Elu pour constater les actes de naissance mariage et Décès des citoyens Sont comparus en la maison Commune Anne Françoise Marie Thomas L'Aînée Agée de trente cinq ans Veuve de Pierre Satie Décédé Domicilié en cette Commune rue de Lunité et Etienne Charavon Cultivateur Agé de Cinquante cinq ans Domicilié en cette Commune rue Dunoir, Lesquels Mlle Larroche et Charavon ont Déclaré à moi officier municipal susdit que Pierre Satie ancien curé de Chatenay est mort jeudi quatre de ce mois à huit heures du soir en son Domicile rue de Lunité Agé d'environ Quatre vingt onze ans. D'après cette Déclaration je me suis transporté sur le champs au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Décès dudit Pierre Satie et j'ai dressé le présent acte que Anne Françoise Marie Thomas Larroche et Etienne Charavon ont signé avec moi.

Fait en la maison Commune de Sceaux Lunité les jour mois et an susdits,

a, f, M, L, Larroche, Mouillé off.ier Charavon

Quatrième

Aujourd'hui Sept Ventose L'an troisième de la République Française une et indivisible huit heures du matin pardevant moi Jacques Mouillé officier municipal de la Commune de Sceaux Canton de Lunité Département de Paris accompagné du Secrétaire Greffier de la municipalité pour l'absence de l'officier public Elu pour constater les actes de naissance mariage et Décès des citoyens Sont comparus en la maison Commune Jean Pierre Benoist Cultivateur Agé de trente cinq ans et Pierre Antoine Denise Cultivateur Agé de Cinquante un ans tous deux Beaux frères de la défunte le premier Domicilié en cette Commune rue de l'Agriculture et le second rue de Voltaire Lesquels Benoist et Denise ont Déclaré à moi off.r municipal susdit que Marie Louise Mauffra f.me Dominique Benoist Cultivateur est morte hier sept de ce mois à cinq heures du soir en son Domicile rue des Sans Culotte Agée de quarante huit ans. D'après cette Déclaration je me suis transporté sur le champs au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Décès de la d.e femme Benoist et j'ai dressé le présent acte que Jean Pierre Benoist et Pierre Antoine Denise ont signé avec moi et autres parens et amis présents, fait en la maison Commune de Sceaux Lunité les jour mois et an susdits,

P. Benoist, Denise, Mauffra, Mouillé off.ier

Jean Bap.te Laisné

Aujourd'hui Dix Ventose L'an troisieme de la republique Francaise une et indivisible Neuf heures du matin par devant moi Jacques Mouillé officier municipal de la Commune de Sceaux Limite Departement de Paris accompagné du Secretaire greffier de la municipalité en l'absence de l'officier public Elu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances Mariages et Decès des Citoyens Sont comparus en la maison Commune Jean Baptiste michel Laisné fils du Decedé Cultivateur agé de trente deux ans Domicilié en cette Commune veuf de Marie Et Pierre Marie Garnier Cultivateur agé de Cinquante deux ans Domicilié aussi en cette Commune Parens Amis lesquels Laisné fils, Et Garnier ont declaré a moi Officier municipal Susdit que Jean Baptiste Laisné Cultivateur Est mort le jour d'hier a huit heures du soir en son Domicile Ere de Limite agé de soixante ans, D'après cette Declaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Decès dudit Jean Baptiste Laisné Et j'ai en ait dressé le present acte que Jean Baptiste michel Laisné, Et Pierre Marie Garnier ont signé avec moi

Fait en la maison Commune de Sceaux Limite les jour mois Et an Susdits

Michel Laisné

Garnier

Mouillé officier

Francois Edme Toussaint Bouquillard

Aujourd'hui Quinze Ventose L'an troisieme de la republique une et indivisible, Huit heures du matin par devant moi Jean Baptiste Mouillé membre du Conseil general de la Commune de Sceaux Limite Departement de Paris Accompagné du Secretaire greffier de la municipalité en l'absence de l'officier public Elu pour recevoir les actes destinés a constater les naissances Mariages et Decès des Citoyens Sont comparus en la Maison Commune Louis Germain terrier agé de vingt trois ans cette année Moins du Decedé Domicilié aux Carrieres Charenton Departement de Paris, Et Pierre André Roger agé de vingt neuf ans Cousin Germain du Decedé Domicilié a Ablon District de Corbeil Departement de Seine et oise Lesquels terrier et Roger ont declaré a moi membre du Conseil general Susdit que Francois Edme Toussaint Bouquillard Ex Religieux agé de Cinquante Six ans environ Est mort hier Quatorze de ce mois heure de midy en son Domicile en cette Commune en matin Scorbolais D'après cette Declaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce domicile je me suis assuré du Decès dudit Francois Edme Toussaint Bouquillard et j'en ait dressé le present Acte que Louis Germain terrier, Et Pierre André Roger ont signé avec moi

Fait en la Maison Commune de Sceaux Limite les jour, mois, et an Susdits

Terrier

Roger

Mouillé

Dixième

Aujourd'hui Dix Germinal L'an trois de la République une et indivisible Huit heures du Matin par devant moi Jean Baptiste Moulle Membre du Conseil Général de la Commune de Sceaux L'unité Département de Paris accompagné du Secrétaire Greffier de la municipalité pour l'absence de l'officier public Elu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances Mariages et Décès des Citoyens sont comparus en la maison commune Victoire Clavier Maçon Agé de Cinquante deux ans Domicilié en cette Commune Rue de l'unité père de l'enfant décédé et Hubert Noblet agé de trente neuf ans Maçon Domicilié en cette Commune Rue de Voltaire Lesquels Clavier et Noblet ont déclaré à moi officier municipal susdit que Marie Louise Clavier agée d'environ quatre ans fille de Antoine Clavier et de Juliane Martine son épouse est morte hier neuf de ce mois à sept heures du soir au Domicile de son père Rue de l'unité d'après cette Déclaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Décès de ladite Marie Louise Clavier et j'ai dressé le présent acte que Antoine Clavier père de l'enfant et Hubert Noblet ont signé avec moi à l'exception dud. Antoine Clavier qui a déclaré ne scavoir signé

Fait en la Maison Commune de Sceaux L'unité

Les jour, mois et an susdits

Marie Louise Clavier

Noblet J. B. Moulle

Greffier

Onze Germinal L'an trois de la République une et indivisible Huit heures du Matin par devant moi Jean Baptiste Brulé officier municipal de la Commune de Sceaux L'unité Département de Paris accompagné du Secrét. Greffier de la municipalité pour l'absence de l'officier public Elu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et Décès des Citoyens sont comparus en la maison Commune Jacques Magloire Jolliette Entrepreneur des Bâtiments Agé de trente trois ans et Louis Le Cointe menuisier agé de soixante cinq ans tous deux Domiciliés en cette Commune Lesquels Jolliette et Le Cointe ont déclaré à moi officier municipal susdit que Marie Anne Moreau cuisinière est morte hier dix de ce mois à cinq heures du soir au Domicile de la Citoyenne Guillin en cette Commune Rue de Bretin Maison du citoyen Jolliette Agé de trente sept ans d'après cette Déclaration je me suis transporté sur le champ au lieu de ce Domicile je me suis transporté sur le champ au lieu de ce Domicile je me suis assuré du Décès de la dite Marie Anne Moreau et j'ai dressé le présent acte que Jacques Magloire Jolliette et Louis Le Cointe ont signé avec moi

Fait en la Maison Commune de Sceaux L'unité

Les jour, mois et an ci dessus

Marie Anne Moreau

Brulé officier municipal

M. Jolliette. Le Cointe

Greffier

47

Aujourd'hui trois Germinal L'an trois de la République une et indivisible
sept heures du matin par devant moi Jacques Moulle Officier municipal
de la Commune de Secaux Limite Département Seine et Oise sous l'absence
de l'officier public Elu pour recevoir les actes destinés à constater la naissance
Alexandre Etienne mariage et Décès des Citoyens sont comparus en la maison commune
Bouret Etienne Bouret père de l'enfant décédé, Joseph Dequaire âgé de quatre vingt un ans et
Louis Lecointe menuisier âgé de soixante cinq ans tous deux domiciliés en
cette Commune lesquels Bouret, Dequaire et Lecointe ont déclaré à moi officier
municipal susdit que Alexandre Etienne Bouret enfant âgé de dix huit mois, fils
de Etienne Bouret et Epicier domicilié en cette Commune rue de Voltaire et de
Marie Jeanne Reine Grignon son épouse, est mort hier douze de ce mois à deux
heures après midi en le domicile du citoyen Dequaire sur les prés en cette
Commune, d'après cette déclaration je me suis assuré du décès dudit Alexandre
Etienne Bouret et j'en ai dressé le présent acte que Etienne Bouret père du
dit enfant décédé, Joseph Dequaire et Louis Lecointe ont signé avec moi

Fait en la maison Commune de Secaux Limite
les jour, mois et an susdits

Joseph Dequaire, Lecointe, [signature]

[signature] Officier

Aujourd'hui Vingt Germinal L'an trois de la rép. une et indivisible
sept heures du matin par devant moi Jean Bap.te Moulin membre du Conseil Général de la
Commune de Secaux Limite Département de Seine et Oise accompagné du Secrétaire Greffier de la municipalité
pour l'absence de l'officier public Elu pour recevoir les actes de naissance mariage et Décès
Marie Louise des Citoyens en la maison Commune sont comparus Dominique Benoist âgé de cinquante
Leclerc ans cultivateur Jean Baptiste Maufra âgé de quarante cinq ans maçon et
Ve Leroy Jean Michel Laisné âgé de vingt neuf ans cultivateur tous trois domiciliés en
cette Commune lesquels Benoist, Maufra et Laisné ont déclaré à moi membre
du Conseil général susdit que Marie Louise Leclerc Ve Jean Leroy est morte hier
à dix heures du soir en son domicile en cette Commune rue de Voltaire âgée
d'environ soixante dix ans d'après cette déclaration je me suis transporté sur les
lieux en lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de la dite Marie Louise
Leclerc et j'en ai dressé le présent acte que Dominique Benoist Jean Bap.te Maufra
et Jean Michel Laisné ont signé avec moi

Fait en la maison Commune de Secaux
Limite le jour mois et an susdits

Maufra, Laisné, Moulin,

[signature] Jean Geffier

Troisième

Aujourd'hui premier floréal L'an troisième de la repub.
Française une et indivisible six heures du soir par devant moi Jacque Moulle
officier municipal de la Commune de Sceaux Canton Deparlement de Paris
pour l'absence de l'officier public elu pour recevoir les actes de naissance,
Juliennne Le Riche — à constater la naissance mariage et Decès des citoyen Etant accompagné
de Secret. Greffier de la municipalité, Sont Comparu En la maison Commune
Pierre Garnier Cultivateur Veuf en premier noce de la Decedée Agé de Soixante ans
Et Jean Jacque Boucher journalier agé de quarante cinq ans tous Deux
Domicilié En cette Commune rue de Voltaire Lesquel Pierre Garnier Et
Jean Jacque Boucher ont Declaré à moi officier municipal Susdit
que Juliennne Le Riche fle. du citoyen Claude Gervais Cultivateur Domicilié
En cette Commune rue de Voltaire est morte aujourd'hui neuf heure du Matin
En son Domicile agé de quatre Vingt ans D'après cette Declaration je
me suis transporté Sur le champs au lieu de ce Domicile je me suis assuré
du Decès de la dite Juliennne Le Riche fle. Gervais et j'en ai dressé le present
acte que Pierre Garnier Et Jean Jacque Boucher ont signé avec moi, ainsi que
Susdit Maire fait En la maison Commune de Sceaux l'année
Le jour, mois Et an Susdit, Lesdits Pierre Garnier Et Jean Jacque Boucher ont declaré
ne savoir signer

C. Gervais — Moulle officier

Aujourd'hui vingt floréal L'an troisième de la Republique
une et indivisible huit heures du soir par devant moi Jean Bapte. Moulle Membre
du Conseil General de la Commune de Sceaux Canton Departement de Paris
accompagné du Secretaire Greffier de la municipalité, pour l'absence de l'officier
public elu pour recevoir les actes destinés à constater les naissance mariage
Et les décès des citoyen Sont Comparu En la maison Commune Rose Brant
femme de Thibault Brulé cultivateur Domicilié En cette Commune rue du four
mere de l'Enfant Decédé, Et Louis Le Comte menuisier agé de soixante ans
Domicilié En cette Commune, Ont Declaré à moi Membre du Conseil Susdit
que Philibert Thibault Brulé fils de Thibaut Brulé cultivateur est mort aujourd'hui en
son domicile de son pere rue du four agé de Dix neuf mois heure de midi
D'après cette Declaration je me suis transporté Sur le Champs au lieu de ce
Domicile je me suis assuré du Decès dudit Philibert Thibaut Brulé Et j'en
ai dressé le present acte que Rose Brant fme. Brulé Louis Le Comte
Et Thibaut Brulé pere de l'Enfant décédé ont signé avec moi

Fait En la Maison Commune de Sceaux l'année
Le jour, mois Et an Susdits. Brulé, Le Comte
Jeanne Brulé J.B. Moulle

Aujourd'huy vingt quatre prairial l'an troisieme de la republique
une et indivisible a huit heures du soir devant moy alexandre antoine
Chion officier public de la Commune de Sceaux l'unité
de Paris Au jourd'hui deliberation du neuf du present mois pour recevoir
les actes destinés a Constater les naissances, les mariages et les deces des
Citoyens sont Comparus En la maison Commune François Chimbaux
adrien magloire macon agé de vingt sept ans passés et Constant marechal tous deux
Chimbaux demeurants lourdeux En cette Commune Le premier frere germain
Le second amy lequels m'ont declaré que adrien magloire
Chimbaux en mourant vers les huit heures du soir eu debutus
d'après cette declaration Je me suis transporté au lieu de ce
domicile Je me suis assuré du decés dudit adrien magloire
Chimbaux agé de quatre vingt ans passés et ay dressé le present
acte que les Chimbaux frere et Constant marechal ont signé
avec moy fait En la maison Commune les jour mois et an
que dessus

+ agé de quarante huit ans

Chimbaux Massephale

Chion

Aujourd'huy trois messidor l'an ~~troisieme~~ de la republique
a cinq heures du matin par devant moy alexandre antoine
Chion officier public de la Commune de Sceaux l'unité
de paris Au jourd'hui deliberation du
neuf prairial dernier pour recevoir les actes destinés
a Constater les naissances mariages et deces des Citoyens
sont Comparus En la maison Commune Martin
Alix agé de cinquante sept ans et Etienne magnan
agé de trente deux ans tous deux Citoyens domiciliés
En cette ville lesquels m'ont declaré que la Citoyenne
Marie Bonnerie agé de soixante dix huit ans
veuve En premieres Noces de Simon Garme
et Gron En secondes de Jacques Baulmerey

officier public

marie Bonnerie

Cinquante

Cy deceda Sannis du deux messidor Sertel des heures
du matin rue de Voltaire, d'après cette declaration Jeme
Suis transporté au lieu de ladomicile ou Jemesuis assuré
du deces de la d. Marie Bonnevie ainsy dresse le present acte
qu'ils ont martin alex & Etienne magnier ont signé avec
moy Sur la maison Commune les Jour mois dan
Cy dessus ma signé Allix

Chion

officier public

Aujourd'huy Sept messidor Lan troisieme de la republique a heure
de midy parevant moy alexandre antoine Chion officier public
de la Commune de Sceaux Etude departement de Seis Chapard laboureur
du journal demeurant pour Lavoir Bracte destinés a Constater les naissances
mariages et deces des Citoyens Sont Comparus a la maison Commune
Jean francois Claude Etienne Bercoet Jardinier age de Cinquante ans fils de Jean francois
Bercoet Bercoet et Sieur Jacques Vigneau autre Jardinier age de quarante deux ans
et Sieur Benard autre Jardinier age de Soixante Sept ans lesquels Claude
Etienne Bercoet a dit et Vigneau et Benard ma declaré que
Jean francois Bercoet Son pere age d'environ Soixante quinze ans
Cy decedé Sannis du Sept de Cemois dans les basses Cours du Cy devant
Chateau de Sceaux d'après cette declaration Jemesuis transporte
au lieu de ladomicile ou Jemesuis assuré du deces du dit Jean francois
Bercoet ainsy dresse le present acte qu'ils ont Bercoet et les dits
Vigneau et Benard ont signé avec moy sur la maison
Commune les Jour mois et an Cy dessus

Chion

pierre Benard Vigreaux

officier public

Aujourd'huy Vingt messidor L'an troisieme de la republique a huit heures
du soir par devant moy Jean Baptiste Moutier membre du Conseil general de
Marie catherine la Commune de Sceaux Etude departement de paris accompagné du Secretaire
Drancy greffier de la municipalité pour L'absence de l'officier public, En procedant
la Acte destiné a Constater la naissance mariage et deces des Citoyens
Sont Comparus Sur la maison Commune Philippe Drancy Cultivateur Domicilié
En cette Commune Rue de Brutus pere de l'enfant decedé assisté de Jean Drancy
Maçon age de trente Six ans Domicilié Lu Cellier Lesquels Philippe Drancy et

Jean Drancy, Ont Declaré à moi membre du Conseil Susdit
que Marie Catherine Drancy, fille de Philippe et de Marguerite Ouot
est Decedée Cejourdhuy à quatre heures après midy au Domicile
de son pere Agée d'environ Vingt deux mois, Et après cette declaration
je me suis transporté sur le champs au lieu de ce domicile je me
suis assuré du Decès de la d.e Marie Catherine Drancy; Et j'ai ont
dressé le present Acte, que Philippe Drancy pere de l'enfant decédé
et Jean Drancy Ont signé avec moi.

Fait en la Maison Commune de Sceaux Lesdits
Les jour mois et an Susdits

Drancy

Philippe Drancy

Moulez

Aujourdhuy Sept Thermidor Lan troisieme de la republique Francaise Huit
heures du soir parderant moy alexandre antoine Chron membre du
Conseil general de la Commune de Sceaux Canton dessus nommé de l'Egalité
departement de Paris, Etant pour recevoir les actes destinés a Constater les
Naissances Mariages et decès des Citoyens par deliberation du Neuf prairial
dernier sont Comparus en la maison Commune francois antoine Remy
age de soixante deux ans et Henry Morgin francois domiciliés
en cette Commune agé de soixante et quatre ans lesquels nous ont declaré
que Joseph Dekes epoux de Anne Le Palle ouvrier en lamanufacture
de faiance en nous fix heures du soir en son domicile
rue des Imbergeres Apres cette declaration Immediatement sur le Champ
transportes au lieu de ce domicile nous Temoins assurés du decès de
Joseph Dekes en avons dressé les presents acte que les Remy et Morgin
ont signé avec moy. fait en la maison Commune les jour mois et an
Susdits Morgin

Joseph Dekes

Remy

Chron

officier public

Aujourdhuy dix Sept Thermidor Lan troisieme de la republique
francaise a huit heures du soir parderant moy alexandre antoine Chron

Treizieme

membre du Conseil general de la Commune de Sceaux l'Unité d'entre
deligatité de departement de Paris Lu par deliberation du Neuf prairial
dernier pour tenir les actes destinés a Constater les naissances, mariages
et décès des Citoyens sont Comparus En la maison Commune Jerome
magloire Jolliette Entrepreneur de batiments et Philippe Louis Dural
Chapellier domiciliés En Celui tout deux agés de plus de Vingt Un ans
lesquels m'ont declaré que Marthe Guillin femme agée
de soixante deux ans, fille de Louis Guillin directeur de tabac
a libreval y demeurant en mort six vers les Vingt heures
du matin En son domicile rue de Chatus d'après cette declaration
Jerome nous transporte sur le Champ au lieu de ce domicile et je
me suis assuré du décès de ladite marthe Guillin ci y dénommée
acte quelud Jolliette & Dural ont signé avec moy faite En
la maison Commune les jour mois & an ci dessus

M. Jolliette. Dural Chiron
officier public

Aujourd'huy Vingt Cinq Thermidor Lan troisieme de l'ere republicaine
a heure de six heures du soir pardevant moy alexandre
antoine Chiron membre du Conseil general de la Commune
de Sceaux l'Unité d'entre deligatité departement de Paris
Lu par deliberation du Neuf prairial dernier pour tenir
les actes destinés a Constater les naissances mariages &
décès des Citoyens sont Comparus En la maison Commune
Jacques marin Bayeux Cultivateur agé de soixante quatre
ans domicilié au bourg l'Egalité et Jean Baptiste Gandelle
Cultivateur agé de quarante quatre ans demeurant En Celui
tout deux gendres du Citoyen ci après nommé lesquels
m'ont declaré que Paul Moulle ancien fontainier du
parc de Sceaux agé de quatre Vingt Sept ans Veuvre
En decédé sur Vingt quatre de present mois sur
les trois heures de l'apresmidy En son domicile

Paul Moulle

50

tue du marché d'après cette déclaration lecture faite sur
le Champ transporté autant de cadavre que
attendu d'indécis du Saul mouillé essayé d'avec le présent acte,
qu'il a Bayeux a signé avec moy les Gendarmes a déclaré
ne savoir de ce interpellé suivant la loy sur la
maison Commune les Jour et an que dessus

Bayeux Chion

Aujourd'hui gratis fructidor l'an trois de la République française
a été entendu voir pardevant moy Alexandre antoine Chion
membre du Conseil general de la Commune de Seaux l'Unité département
de Paris Suivant deliberation du Neuf prairial dernier et Offer
de Constater les naissances mariages et décès des Citoyens dans Son Canton
Nicolas Alexandre Chouret
en la maison Commune Jean Baptiste Mouillé Cultivateur agé
de soixante ans et Pierre Jean Bte marmes Garnier aussy Cultivateur
agé de trente ans lesquels m'ont declaré que Nicolas alexandre Chouret
est décédé hier vers les Sept heures du soir au domicile de Jean Chouret
son pere Journalier domicilié en cette Commune et place Vendemiaire
d'après cette declaration lecture faite Nous Chion transporté au lieu
de ce domicile et me suis assuré du décès de Nicolas alexandre
Chouret essayé d'avec le présent acte que les temoins ont signé avec
moy fait en la Commune les Jour mois et an que dessus

Garnier Mouillé Chion

Aujourd'hui trois fructidor l'an trois de la République française une et indivisible
a heure de relevée par devant moi Charles Benoist officier municipal de la
Laurent Bellier
Commune de Seaux l'unité Département de Paris accompagné du Secrétaire
greffier de la municipalité pour l'absence de l'officier public élu pour
recevoir les actes destinés à constater les naissances mariages et décès
des Citoyens sont comparus en la maison Commune Etienne Chevannes
cultivateur agé de cinquante six ans et Jean Hubert Aubry journalier agé de
cinquante quatre ans tous deux beaux frères du défunt et domiciliés en

quatorzième

Cette Commune Lesquels ont Declaré a Moi off. municipal ~~susdit~~
que Laurent Beltier journalier agé d'environ Cinquante Cinq ans
est Decedé ce jourd'hui Lendemain de midy En son Domicile Rue du four
D'apres cette Declaration Je me suis Sur le Champs transporté au lieu
de ce Domicile et me suis assuré du Decès dudit Laurent Beltier et ai
dressé le present acte que les Temoins ont signé avec moi, fait en la maison
Commune les jours mois et an ci dessus

Charanon, aubry, beltier, pinchon

C. Benoit off. Municipal

Le present Registre Clos et arrêté
par nous Maire et officiers municipaux
de la Commune de Sceaux Sinte le quinze
Vendemiaire de l'an quatrieme de la republique
française Une et Indivisible

Burquiquet, maire, Mouillé off. mal Brulé off. m. pal

Courtois pour la table

Table du present Registre

Alaine Pierre marie

Buisson marie Louise
Brulé marie anne
Boucquillard, f.ois Cme Toussaint
Bouret, alexandre Etienne
Brulé Philibert Thibault
Bonnerie marie
Bercoet Jean francois
Bellier Laurent

Courtois Geneviere
Clavier marie Louise
Chimbaux adrien magloire

Dufouarre Pierre
Dlancy marie Catherine
Deker Joseph

Fourcheneret adelaide
Flamand agie

Garnier Jeanne rosalie
Guillin Marthe
GUADGUEVILLE Jue-Théod 9. Brum

Jacquot henry

Legrain marie Jeanne
Laisné Jean Baptiste
Leclerc marie Louise
Leriche Julienne

Malbé antoine
Malbé Pierre
Maufra Jean gregoire
Maufra marie Louise
Moreau, marie anne
Moulle Paul

Becheux Louise
Bicard madeleine

Quarqueville Jeanne Theodore

Savoye martin Joseph
Satis Pierre

Chouret Nicolas alexandre

Premier feuillet
Lesage

COMMUNE de Sceaux-l'Egalité. **REGISTRE** MINUTE 6 S. **DOUBLE.**

DÉCÈS.

POUR constater, à compter du premier Vendémiaire prochain, (quatrieme année de la République) les Décès, conformément aux Loix rendues sur l'Etat Civil des Citoyens; ledit Registre contenant Dix huit feuillets cotés par premier et dernier, et paraphés par Nous Claude-André Lesage, Président de l'Administration du District du Bourg-l'Egalité, Département de Paris, le Vingt trois Fructidor, de l'an troisieme de la République.

Lesage

Aujourd'huy premier Vendemiaire de l'an quatrieme de la republique francaise huit heures du matin par devant moy alexandre antoine Chion membre du Conseil general de la Commune de Sceaux l'Egalité departement de Paris Chef le maire journal de l'an troisieme pour recevoir les actes destinés a constater les naissances mariages et decès des citoyens sont comparus en la maison commune Jean Baptiste Moulle Cultivateur agé de soixante ans demeurant rue du four et alexandre Grignon Instituteur agé de soixante sept ans demeurant place de la bastide lesquels m'ont declaré que anonime Benoist fille de Claude Louis francois Benoist Cultivateur et officier municipal demeurant en ce lieu hier vers le midy a la maison nationale, depuis cette declaration j'ai eu soin Chomy transporté a l'instant de ce domicile et m'est assuré du decès de ladite anonime Benoist et ay dressé le present acte que ledits Moulle Grignon et Benoist personnes signé avec moy sur la maison commune les jour mois et an ci dessus et de marie madeleine Laume son epouse legitime

Moulle Benoist Grignon Chion officier public

anonime Benoist

Ce Sol cinq vendemiaire de l'année ci dessus sur huit heures du matin par devant moy officier public ci devant nommé sont comparus en la maison commune Jean Baptiste Nicolas Girard frotteur agé de cinquante ans demeurant rue de Bievre et Jean Etienne Rondeau agé de cinquante ans peintre vitrier demeurant rue Nottaire Cousin Issu de germain maternel lesquels m'ont declaré que Jean Baptiste Dusault agé de dix sept ans passés fils de Jean Dusault menuisier

Jean Baptiste Dusault

53

demeurant rue des Imbergeres Ce décédé audit domicile d'après cette déclaration faite sur l'école Champ transporté au lieu de ce domicile et me suis assuré du décès dudit Jean Baptiste Desfaulx et ay dressé le présent acte qu'ils ont signé avec moy pour l'enlèvement commune les jour mois et an ci dessus

Desfaulx Girard Chion
officier public

Le cinq Vendemiaire septième de la République française par devant moy Antoine Chion officier public élu le neuf prairial de l'an troisième pour dresser les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune Louis Jacques Marcy serrurier agé de cinquante deux ans demeurant rue des Imbergeres et Jeanne Nicolas George aussy serrurier demeurant même rue lesquels m'ont déclaré que Marie Jeanne Guérin f.e de François Girard fermier, agé de soixante deux ans passés est décédée hier vers les sept heures du soir en son domicile rue du marché d'après cette déclaration faite sur l'école Champ transporté au lieu de ce domicile et me suis assuré du décès de ladite Jeanne Girard et ay dressé le présent acte qu'ils ont signé avec moy aussy que Jean Baptiste Nicolas Girard son fils présent sur les lieux la maison commune les jour mois et an ci dessus agé de trente sept ans

Marie Jeanne Guérin
veuve Girard

Marcy George Chion
officier public

Le dix neuf vendemiaire an quatrième de la république française par devant moy officier public nommé ci devant élu le neuf prairial dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances mariages et décès des citoyens sont comparus en la maison commune Pierre Antoine Denise cultivateur agé de cinquante trois ans demeurant rue de Nottaire et Jacques Antoine Denise aussy cultivateur agé de cinquante ans demeurant même rue lesquels m'ont déclaré que Marie Anne Mitteaud f.e en premières noces d'Antoine Denise et femme en seconde noces de Jean Baptiste Brulé officier municipal en décédée hier vers les sept heures du matin agée de soixante dix huit ans en la maison de son mary rue du fours d'après cette déclaration faite sur l'école Champ

Marie Anne Mitteaud

Deuxième

transporte au lieu de ce domicile et me suis assuré du dit
et ladite femme Brulé en ay dressé le present acte qu'elle a
Denise on signé avec moy fait et la maison Commune les jour
mois et an cy dessus D. Rousse Defise
Triore
officier public

5 Et le dix huit brumaire de l'an quatrieme six heures du soir par devant
moy officier public denommé et qualifié inscrit ~~inscrit au~~ registre
au premier des actes Funeraires a été comparu en la maison Commune
Nicolas Gendron Journalier demeurant place de la Liberté et Marguerite
Nicole Epouse dudit Nicolas Gendron lesquels m'ont declaré que
Lucile Pauline Osselet fille agée de quinze jours de Jean marie
Osselet premier Commis a l'Ecole Polytechnique demeurant a Paris
rue d'angou N° 980 Section du faubourg St Denis Sonne Victoire
Vincent son Epouse Ce matin hier Vers six heures du soir chez
la Citoyenne Gendron sa grande mere d'après cette declaration
Jeanne Nicole Champ transporte au lieu de ce domicile et
me suis assuré du décès de ladite Lucile Pauline Osselet en ay
dressé le present acte qu'ladite Gendron a signé avec moy
quant audit Gendron a declaré ne le savoir de ce interpellé
suivant la loy. fait en la maison Commune les jour mois
et an cy dessus M. Nicolle Triore
officier public

Lucile Pauline Osselet

VILLE DE SCEAUX (HTS DE SEINE) ARCHIVES MUNICIPALES

6 Et le dix neuf brumaire de l'an quatrieme six heures du soir par devant
moy officier public denommé et qualifié au
premier des actes Funeraires a été comparu
en la maison Commune Claude Gerrain Vignieron agé de
soixante deux ans demeurant rue de Voltaire de Sceaux

Jacques Brunot

Lemaître Cultivateur demeurant a Chatenay District de Legalité Département de Sarte agé de quarante neuf ans Le premier brumaire dudit an
Lequel m'a declaré que Jacques Brunot agé de quarante
sept ans Journalier, demeurant Chez la Veuve Lasne grande
rue de la force a mis hier Vers les Cinq heures du soir
du soir Jusqu'a cette declaration Jeune Suite d'une Champ
transporté a lhum de ce dommicile et me suis assuré du decès
dud. Jacques Brunot ay dressé le present acte qu'ils ont signé avec moy fait en la maison Commune les Jour
mois et an Ci dessus

C. GERVAIS

Jacques Le maitre

Chion
officier public

Cité Inze Brumaire de lan quatrieme Cinq heures du soir par devant
moy alexandre antoine Chion officier public nommé par deliberation
du Neuf prairial de lan troisieme pour recevoir les actes destinés
a constater l'etat Civil des Citoyens Sont Comparus En la maison
Commune Louis Lecomte premier agé de soixante quatre ans demeurant
rue Voltaire et Mathieu Courlot Vigneron agé de trente huit ans
demeurant aussy rue Voltaire Lesquels m'ont declaré que alexandre Jean
Louis Suratteau agé de vingt neuf ans passés fils d'Etienne Suratteau
Cerrurier demeurant a Paris rue St marton Section des Lombards et de
Gabrielle Jeanne Françoise Belle Jambe sa femme est decedé hier vers
dix heures Chez sa mere rue de l'Unité d'apres cette declaration d'une
Jeune Suite d'une Champ transporté audit domicile et me suis assuré du decès
dont Jay dressé le present acte qu'ils ont signé avec moy fait
en la maison Commune les Jour mois et an ci dessus

Lecomte M Courlot Chion
officier public

Cité dix frimaire de lan quatrieme de la republique Française Cinq

Département de la Seine

Arrondissement de Sceaux

Mairie de Mont-rouge

Expédition d'acte de l'Etat Civil

Acte de Décès

Extrait du Registre des Actes de Décès

Ce jourdhuy premier Brumaire, l'an quatre de la République française, une et indivisible, a onze heures du Matin, pardevant Moi Louis François Confourier Maire de la Commune de Mont-rouge, district du Bourg l'Egalité Département de la Seine, pour et en l'absence du Citoyen Jean François Dubreuil Membre du Conseil Général de la Commune élu le trente fructidor de l'an second à l'effet de Rédiger les actes destinés à Constater les Naissances les Mariages et les Décès des Citoyens, sont Comparus en la Maison Commune Jean Paul Pech âgé de quarante sept ans, Coadministrateur et Chargé de l'infirmerie des Malades de l'hospice National Sis en cette Commune et Jean Baptiste Ducron garçon Infirmier du dit hospice âgé de Cinquante trois ans tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels m'ont déclaré que Joseph Vernier dit Vernier Botte, journalier âgé d'environ soixante un ans, natif de Lemuguon ou la Ci devant Savoye district de St Jean de Morienne Département du Mont blanc domicilié depuis trente ans en la Commune de Sceaux l'unité fils des défunts Antoine Vernier et de Madeleine Traimé leurs père et Mere, Marié à Marie Anne Violette son Epouse ayant quatre Enfants dont trois Garçons, est Mort ce jourdhuy premier du Courant dans la salle du dit hospice National Sis en cette Commune Vers les trois heures du Matin, d'après cette déclaration, je me suis sur le Champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès du dit Joseph Vernier, et j'ai en l'absence du Citoyen Dubreuil dressé le présent Acte que Jean Paul Pech et Jean Baptiste Ducron ci dessus dénommés ont signé avec nous.

Fait en la Maison Commune de Mont-rouge les jour mois et an susdits ainsy signé Jean Paul Pech Jean Baptiste Ducron Louis François Confourier Maire

Collationné sur le dit Acte, par Moi soussigné Maire de la Commune de Mont-rouge Arrondissement de Sceaux Département de la Seine, officier de

55

trente trois ans fils du cy après nommé, de Denis François Duru aussy Jardinier demeurant a Charonne district de franeuil departemant de la Seine agé de quarante Un ans gendre du cy après nommé lequels mont declaré que Jacques Laroche Journalier et beaupere agé de Soixante Cinq passe vers deux heures matin dessile quatre heures du matin en son domicile tout du Cy devant Chatiau d'après cette declaration Jme suis transporte au lieu de ce domicile et me suis assure du décès dudit Jacques Laroche ci a dressé le present acte qu'ils et temoins ont signé avec moy fait et lu la maison Commune les jour mois et an cy dessus

Duru Laroche

Prione
officier public

Aujourdhuy Cinq Nivose an quatrième de la Republique française une et indivisible à deux heures du Soir par devant moi Jean Louis charles Jacques Gabriel Trevilliers Agent Municipal de la Commune de Sceaux chef lieu du Canton Département de la Seine chargé par la loi du Dix neuf vendémiaire dernier de recevoir les actes destinés à constater la naissance, les Mariages et le Décès des Citoyens de cette Commune dont la population est au dessous de Cinq mille habitans, sont comparus en la maison Commune Jean Pierre Folibet Maçon, agé de trente trois ans, et Laurent Courtois tonnelier agé de quarante un ans, le premier fils aîné et le second comme Epoux d'une Cousine nommée Marie Anne Harland, domiciliés l'un et l'autre dans cette commune, savoir Folibet rue Descartes et Courtois rue des Imbergeres, lesquels mont déclaré que Pierre Folibet Agé de Cinquante cinq ans Vigneron demeurant rue Voltaire est mort hier vers les dix heures du Soir en son domicile. D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, Je me suis assuré du décès dudit Pierre Folibet et Jen ai dressé le

Pierre Folibet

Quatrieme

present acte que Laurens Courtois a

Signé avec moi, Jean Pierre Solibet ayant déclaré

ne Scavoir Signer. Fait en la maison Commune de Sceaux

Les Jour, mois et an Cy dessus Courtois

Trevilliers

Agent M.al

12 Aujourdhuy vingt quatre Nivose L'an quatrieme de la Republique

Française une et indivisible à deux heure après midi Par devant

moi Agent Municipal nommé et qualifié en l'acte qui précéde

Sont comparus en la maison Commune Toussaints Vigneron

journalier agé de quarante trois ans domicilié rue de Voltaire

et Pierre Deschamps fils agé de quarante cinq ans journalier

demeurant à Verrieres, beau frere, lesquels m'ont declaré

Marguerite Diache femme de Toussaints Vigneron

que Marguerite Diache Epouse dudit Toussaints Vigneron

agée de quarante deux ans est décédée hier à deux heure et demi

après midi en Son domicile. D'après cette déclaration, Je me

Suis Sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis

assuré du Décés de ladite Marguerite Diache femme Vigneron

et J'en ai dressé le présent acte que Pierre Deschamps a

Signé avec moi, Toussaints Vigneron ne le Sachant, de ce

interpellé. Fait en la maison Commune de Sceaux Les Jour,

mois et an Cy dessus Pierre Deschamps

Trevilliers

Agent Municipal

13 Le premier Pluviose an quatrieme de la Republique

Française une et indivisible à Onze heures du Matin Par —

devant moi Agent Municipal nommé et qualifié aux —

Précédents actes Sont comparus en la maison commune Jean

Duffaut menuisier agé de Cinquante ans domicilié rue

des Imbergers et Jean Etienne Rondeau vitrier —

57

13

François Toussaints Dussaut

agé de Cinquante ans demeurant rue de Voltaire, lesquels m'ont declaré que François Toussaints Dussaut agé de huit ans fils dudit Jean Dussaut est décédé hier à deux heures après midi dans la maison de son Pere. d'après cette déclaration je me suis sur le champs transporté au lieu du Domicile de Dussaut je me suis assuré du décés de l'enfant François Toussaints Dussaut et j'en ai dressé le present acte que Jean Dussaut et Jean Etienne Rondeau ont signé avec moi. Fait en la maison Commune de Sceaux les Jour, mois et an Cy dessus.

Dufrouto — Rondeau — Trevilliers
agent municipal

14

Philippe Joly

14

L'an Dix Pluviose l'an quatrieme de la Republique francaise une et indivisible à deux heures après midi par devant moi Agent Municipal nommé et qualifié aux précédents actes sont comparus en la maison Commune Anselme Adrien Magloire Compagnon agé de trente huit ans, Patissier demeurant Place de la Liberté et Joseph Roucelle agé de Soixante ans demeurant rue de Brutus, lesquels m'ont déclaré que Philippe Joly agé de Cinquante un ans passés garcon Marchand de Vin chez Vangeleen au Marché de Sceaux est décédé hier à neuf heures du Matin dans la maison dudit Vangeleen; d'après cette déclaration je me suis sur le champs transporté au Marché de Sceaux au Domicile du défunt je me suis assuré du décés de Philippe Joly et j'en ai dressé le présent acte que Anselme Adrien Magloire Compagnon et Joseph Roucelle ont signé avec moi. Fait à la maison Commune de Sceaux les Jour, mois et an Cy dessus

Roucelle — Compagnon — Trevilliers
Agent Municipal

Et le quatorze Pluviose l'an quatrieme à deux heures après midi par devant moi Agent Municipal Cy dessus nommé et qualifié

Cinquième

Sont comparus en la maison Commune Jean Brault agé de soixante quatre ans vigneron rue du four et Pierre Adrien Jené agé de cinquante trois ans journalier rue de l'unité lesquels m'ont déclaré que Marie Françoise Vallé agée de quarante ans Epouse dudit Jean Brault est décédée hier à six heures du soir dans sa maison rue du four ; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au domicile dudit Jean Brault je me suis assuré du décès de son Epouse et j'en ai dressé le present acte que Pierre Adrien Jené a signé avec moi, ledit Jean Brault ayant déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé suivant la loi. Fait en la maison Commune à Jeanne l'unité les jour, mois et an cy dessus. Signé

Marie Françoise Vallé f.e Brault

Trevilliers
Agent municipal

16 Le quinze Pluviose l'an quatrième de la Republique Francaise une et indivisible à deux heures après midi par devant Moi Agent Municipal cy dessus nommé et qualifié sont comparus en la Maison Commune Jeanne Françoise Le Conte Veuve Feron agée de cinquante ans demeurant rue des Imbergeres et Joseph Jean Levé agé de quarante cinq ans Cordonnier rue des Imbergeres, lesquels m'ont declaré que Jeanne Rosalie Feron agée de dix sept ans et demi fille de ladite Veuve feron est décédée hier à dix heures du soir dans la maison de sa mere rue des Imbergeres ; d'après cette déclaration je me suis assuré du décès de sa fille et j'en ai dressé le present acte que ladite Jeanne Françoise Le Conte Veuve feron et Joseph Jean Levé ont signé avec moi. Fait en la maison Commune à Jeanne l'unité les jour, mois et an cy dessus. Ve feron

Jeanne Rosalie Feron

Levéfel

Trevilliers
Agent Municipal

17 Et Le Douze Ventose l'an quatrième de la Republique francaise une et indivisible a cinq heures du soir par devant moy Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la commune de Jeanne l'Unité sont comparus en la Maison commune Anselme Adrien Magloire Compagnon agé de quarante ans patissier demeurant place du Marché N.o quatrevingt deux et Pierre Matthurin Drancy agé

André Busch

de trente cinq ans charon demeurant Rue du Marché N°. Vingt neuf
lesquels m'ont déclaré que le citoyen André Busch agé de Soixante
Seize ans portier et domicilié a la Manufacture de fayance de cette
Commune Rue des Jardiniers. Est décédé aujourd'hui a huit heures
du matin en son domicile susdit ; D'après cette Déclaration je me
suis sur le champ transporté en son dit domicile je me suis assuré
du décès dudit André Busch et j'en ai dressé le présent acte que
les dits Auxiliaires Adrien Magloire Compagnon et Pierre Matthieu
Drancy ont signé avec Moy. fait en la Maison Commune
a Sceaux l'Unité les jour, mois et An que ci devant. De l'autre part.

Francis Compagnon — Chauzin
(adjoint Municipal)

18 Aujourd'hui Vingt six ventose l'an quatrième de la République
française une et indivisible A Deux heures après midy
Pardevant moy Pierre Champin adjoint a l'agent municipal
de la commune de Sceaux l'Unité, Sont comparus en la
Maison commune Les citoyens Matthieu Benoist agé de
Cinquante neuf ans Cultivateur demeurant en cette commune Rue
du Puy N°. Cent trente neuf, frere Germain et Madame Denis
Guyot agée de quarante six ans tailleur d'habits demeurant
Rue de Bruteau N°. Soixante Lesquels m'ont déclaré que le
citoyen Vincent Benoist agé de cinquante quatre ans
et demie Blanchisseur domicilié en celle Rue de la
fontaine du bassin est décédé aujourd'hui a quatre heures
du matin en son domicile susdit. d'après cette déclaration
je me suis sur le champ transporté en son dit domicile
je me suis assuré du décès dudit Vincent Benoist
et j'en ai dressé le présent acte que les dits Matthieu
Benoist et Madame Denis Guyot ont signé avec moy
fait en la Maison Commune a Sceaux l'Unité les
jour mois et An que cy dessus.

Vincent Benoist

Benoist Guillon — Chauzin
(adjoint Municipal)

19 Et le trente ventose l'an quatrième de la République
française Une et indivisible a l'heure de midy pardevant
moy Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la
Commune de Sceaux l'Unité sont comparus en la Maison
Commune Les citoyens Denis Etienne Guillon pere de
l'enfant décédé cy après nommé, cultivateur demeurant en
cette Commune Rue du four et Dominique Benoist aussi

Marie Louisanne Guillon

Sixième

cultivateur agé de Quarante neuf ans
demeurant rue de la une N°. trente
maternel, Lesquels ont déclaré que Marie
Louisanne Guillou née d'hier vingt neuf Ventose
fille du dit Denis Etienne Guillou ci devant nommé
est décédé le jour d'hier a Sept heures du soir au domicile
susdit de Denis Etienne Guillou son pere. D'après cette
Déclaration je me suis sur le champ transporté au dit
domicile, je me suis assuré du décès de la dite Marie
Louisanne Guillou et j'en ai dressé le présent acte
que les dits Denis Etienne Guillou et Dominique
Benoist ont signés avec moy. /. fait en la Maison
Commune a Sceaux l'Unité les jour, mois et an que
ci dessus de l'autre part.

Grand Oncle

Guillou d. benoist Chanvin
adjt. Maire

Et Le premier Germinal de l'An quatrieme de la Republique francaise
une et indivisible a Cinq heures du Soir, Par devant moy Pierre
Chanvin adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Sceaux
l'Unité, sont Comparus en la Maison Commune les Citoyens
Jean Baptiste Nicolas Delafour agé de trente une ans, macon
demeurant a Paris, Rue de la huchette N°. quatrevingt neuf
Section des Thermes, fils; et Gregoire furin agé de quarante
Six ans charpentier demeurant en cette Commune Rue de l'Unité
Lesquels m'ont déclaré que la Citoyenne Marie Catherine
Petron veuve de Nicolas Delafour agée de Soixante deux ans
matelassiere domiciliée en cette Rue de Bretteuil N°. cinquante
deux est décédé aujourd'hui a quatre heures du matin en
son domicile susdit. D'après cette Déclaration je me suis
sur le champ transporté en son dit domicile, je me suis assuré
du décès de la dite Marie Catherine Petron veuve de la Four
et j'en ai dressé le présent acte que les dits Jean Baptiste
Nicolas Delafour et Gregoire furin ont signés avec moy.
fait en la Maison commune a Sceaux l'Unité les jour
mois et an que cy dessus. /.

Marie Catherine Petron veuve de Nicolas Delafour

Delafour furin Chanvin
adjoint Municipal

Aujourd'hui Vingt trois Germinal de l'An quatrieme de la Republique
francaise une et indivisible à Midi par devant moi Jean Louis
Charles Jacques Gabriel Trevillier Agent Municipal sont

Elizabeth Milceaux
Veuve de Pierre Folibet

Comparus en la Maison Commune Jean Pierre Folibet Macon agé de trente trois ans et Pierre Antoine Denise Cultivateur agé de Cinquante deux ans demeurant tous les deux rue de Voltaire lesquels m'ont declaré que Elizabeth Milceaux Veuve de Pierre Folibet agée de Cinquante trois ans est décédée hier à huit heures du soir en son domicile rue de Voltaire. D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de ladite Veuve Folibet et j'en ai dressé le present acte que Pierre Antoine Denise a signé avec moi Jean Pierre Folibet ayant declaré ne sçavoir signer, de ce interpellé suivant la loi. Fait en la Maison Commune à Sceaux les jour mois et an cy dessus

Denise

Trevilliers
Agent Municipal

Anne Ballaud

22 Aujourd'hui Vingt cinq Germinal de l'An quatrieme de la République une et indivisible a Onze heures du matin par devant moy pierre Champin adjoint a l'Agent municipal sont comparus en la Maison Commune Jacques Magloire Joliette Entrepreneur de batimens agé de trente quatre ans et Antoine Sergent Maçon agé de vingt cinq ans demeurant tous deux Rue de Fin cette Commune savoir le C.en Joliette Rue de Bretaux N.o cinquante et le C.en Sergent Rue de Voltaire N.o seize quatre vingt dix neuf lesquels m'ont declaré que Anne Balaud agée de cinq ans et demie fille de François Balaud et de Marie Anne Nicole Saunier est décédée hier a onze heures du matin au domicille du dit François Balaud son pere Rue de l'Unité. D'après cette déclaration, je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la ditte Anne Balaud et j'en ai dressé le present acte que les C.ens Joliette et Sergent ont signés avec moy. Fait en la Maison Commune a Sceaux les jour mois et An que ci dessus

Joliette Sergent

Champin
adjt Municipal

23

Et le deux floréal de l'an quatrième de la République une et indivisible a dix heures du matin pardevant moy Pierre Champin adjoint a l'Agent Municipal de la commune de Seaux — Sont comparus les citoyens Georges François Michel cordonnier agé de trente six ans demeurant Rue des Jonberges N°. treize et Claude Henriot Menuisier agé de trente six ans demeurant Rue de Bratier N°. Soixante quatorze Lesquels nous ont declaré que la citoyenne Marie Humbert femme de Claude Dieu Donné agée de soixante deux ans est décédée hier a dix heures et demie du soir en son domicille Rue de Descartes N°. cinquante cinq, D'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicille, j'ai m'en suis assuré du décès de ladite femme Marie Humbert et j'ai dressé le present acte que les dits Michel et Henriot ont signés avec moy. fait en la maison commune a Seaux les jour mois et an que dessus.

Marie Humbert femme de Claude Dieu Donné

Henriot Michel = Champin adjt. ch. pcs

24

Et le treize floréal de l'an quatrième de la République une et indivisible a sept heures du soir pardevant Moy Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la commune de Seaux l'Unité sont comparus les citoyens Jean Marie Drancy Maçon agé de trente huit ans demeurant Rue de Bretin — Jean Jacques Boucher Cultivateur agé de quarante cinq ans demeurant Rue de Voltaire, et pierre Marie Le Blanc cultivateur agé de quarante quatre ans demeurant Rue de Mutuin Scaevola Lesquels nous ont déclaré que la citoyenne Geneviève Duchesne Veuve de Jean Jacques Le Blanc Cultivateur, agée de soixante quinze ans est décédée ce jourdhui a dix heures du matin en son domicile Rue de Voltaire. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicille j'ai m'en suis assuré du décès de la dite femme Geneviève Duchesne et j'ai dressé le present acte, que le dit Jean Marie Drancy a signé avec moy les autres Témoins ayant déclaré ne le savoir de ce enquis suivant la loi. fait en la Maison Commune a Seaux les jour, mois et an que dessus.

Geneviève Duchesne Vve. de Jean Jaques Le Blanc

du décès

Drancy Champin adjt. ch. pcs

25

Et le Deux Prairial de l'an quatrième de la République —

25

Francois Antoine Remy

Francaise une et indivisible a dix heures du matin et par devant moy Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la commune de Sceaux sont comparus en la Maison commune, Alexandre Antoine Thion la Chaume agé de cinquante deux ans passés demeurant Rue Voltaire Ve cent trente un et Alexandre Henry Bourbon, agé de trente quatre ans demeurant Rue des Jubergers, lesquels m'ont declaré que Francois Antoine Remy demeurant rue des Jubergers, agé de soixante cinq ans passés est decedé en cette commune en son domicile susdit entre huit et neuf heures du soir le jour d'hier; D'après cette Declaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du decès du dit Francois Antoine Remy et j'en ai dressé le present acte, que les Citoyens Thion la Chaume et Bourbon ont signés avec moy, fait en la Maison commune a Sceaux les jour, mois et an que dessus de l'autre part. /.

Thion la Chaume

Bourbon

Chauzin
adjoint Municipal

26

Aujourd'hui dix Germinal de l'An quatrieme de la Republique francaise a dix heures du matin pardevant moy Pierre Champin adjoint a l'Agent Municipal de la Commune de Sceaux l'Vnité sont comparus les Citoyens Louis le Cointre Menuisier agé de soixante quatre ans demeurant Rue de l'Vnité et Jean Defleurs Chapelier, demeurant meme Rue agé de cinquante six ans, lesquels m'ont declaré que Pierre Bertrand agé de vingt deux mois fils de Pierre Bertrand et de Elisabeth Charot son Epouse est decedé hier sur les dix heures du soir au domicile de son dit pere Rue de l'Vnité. /

Pierre Bertrand

D'après cette Declaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du decès du dit Pierre Bertrand fils et j'en ai dressé le present acte, que les dits Louis le Cointre et Jean Defleurs ont signés avec moy. fait en la Maison Commune a Sceaux l'Vnité les jour mois et an que dessus. /.

Le Cointre Defleurs Chauzin
adjt. Mlle

Et le onze Germinal de l'An quatrieme de la Republique francaise

27 a onze heures du matin — Sardevant moy Huitieme
Pierre Champin adjoint a l'Agent Municipal de la
Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les
citoyens Jean ~~Baptiste~~ Benoist cultivateur agé de
cinquante un ~~quarante~~ ~~sept~~ ans — demeurant Rue Voltaire N°. cent
trente trois frere du decedé, et Louis Augustin Jousse Cordonnier
agé de quarante neuf ans demeurant a Arcueil place du bel air
beau frere du decedé, lesquels m'ont déclaré que Jean Baptiste —
Benoist agé de quarante sept ans cultivateur demeurant Rue
de Voltaire N°. cent trente trois est decedé ce matin sur les six
heures en son dit domicile. D'après cette déclaration je me
suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis
assuré du décès du dit Jean Baptiste Benoist et j'ai dressé
le présent acte que les dits Jean Louis Benoist et Louis Augustin
Jousse ont signés avec moy. fait en la maison commune
a Sceaux l'Unité les jour, mois et an que ci dessus. et au dit
acte approuvé trois mots rayés comme nuls.

Jean Louis Benoist — Jousse — Champin

28 Et Le quinze Floréal de l'An quatrieme de la République
française a six heures du soir pardevant moy Pierre Champin
adjoint a l'Agent Municipal de la Commune de
Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Nicolas
Lefevre tisserand agé de trente neuf ans demeurant a
Antony Cantons du dit Sceaux Rue du Moulin
N°. cent trois beau frere de la decedée et Louis
Le Cointre Menuisier agé de soixante quatre ans
demeurant en cette Commune Rue de l'Unité,
lesquels m'ont déclaré que la Citoyenne Marie
Catherine Daubron agée de quarante deux ans
femme de Marin Lefevre tisserand demeurant
en cette Commune de Sceaux Rue de Voltaire
est decedée aujourd'hui sur les quatre heures
du soir au domicile susdit de Marin Lefevre
son mari, D'après cette Déclaration je me suis
sur le champ transporté au lieu de ce domicile je

Marie Catherine Daubron

f.t de Marin Lefevre

61

me suis assuré du décès de la dite Marie Catherine Daubroy et j'ai dressé le présent acte que les dits témoins ci-devant nommés ont signés avec moy. Fait en la Maison Commune à Seaux les jour, mois et an que ci-dessus

Le Comte, Desesse Chauvin

Adjt Off.

30 Et le vingt huit Germinal Au quatrième de la République française une et indivisible à sept heures du matin pardevant moy Pierre Champin adjoint à l'Agent municipal de la Commune de Seaux sont comparus en la Maison Commune Jean François Devost agé de soixante trois ans cultivateur demeurant Rue de Voltaire et Dominique Boutenotte agé de soixante huit ans cultivateur demeurant même Rue de Voltaire au dit lieu, lesquels m'ont déclaré que Marguerite Courtoin agée de soixante un ans demeurant Rue de Voltaire N°. Cent quarante trois, veuve de François Deschamp est décédée hier à deux heures après midy en son domicile susdit. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté audit lieu de son domicile susdit, je me suis assuré du décès de la dite Marguerite Courtoin et j'ai dressé le présent acte que les témoins ont signés avec moy. Fait en la Maison Commune à Seaux les jour mois et an que ci-dessus.

Marguerite Courtoin

Devost Boutenotte Chauvin

Adjt Off.

30 Et le même jour vingt huit Germinal Au quatrième de la République française une et indivisible à sept heures du soir pardevant moy Pierre Champin adjoint à l'Agent municipal de la Commune de Seaux sont comparus en la maison commune les citoyens Etienne Roger agé de trente neuf ans Fontainier demeurant en celle ville des Imbergères N°. Onze frère de la décédée, et Joseph Roger, agé de quarante ans cultivateur demeurant aussi en celle ville Rue de Voltaire, aussi frère de la décédée; lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Rose Roger, fille agée de vingt un ans vigneronne demeurant chez la citoyenne Marie Jeanne Deschamp, sa mère Rue de Voltaire, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin au dit domicile. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du

Rose Roger

de Jacques Roger et de Marie Jeanne Deschamp.

Pr

Neuvième

décès de la dite Rose Roger et j'en ai dressé le présent acte que le citoyen Etienne Roger a signé avec moy le citoyen Joseph Roger ayant déclaré ne le savoir de la loi. fait en la Maison commune a Sceaux les jour mois et an que ci dessus et a signé

Roger = Champin

adjoint Mre

31 Et Le trois Messidor l'an quatrieme de la Republique francaise une et indivisible a six heures du soir par devant Nous Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la commune de Sceaux sont comparus en la Maison commune les citoyens Edme adrien Rouval agé de quarante ans marchand boucher demeurant Rue de Brutus N° soixante quatre et Martin Delahaye agé de soixante deux ans demeurant aussi même Rue N° soixante trois, lesquels m'ont déclaré que la citoyenne henriette Brulé femme de Vidal Roux journalier demeura Rue de Brutus N° soixante trois, est décédée ce jourd'hui a sept heures du matin au domicile de son dit mari. D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de la dite henriette Brulé et j'en ai dressé le present acte que les dits témoins ont signés avec moy. fait en la maison commune a Sceaux les jour mois et an que ci dessus

henriette Brulé

fe Vidal Roux

rouval Lahaye = Champin

adjoint Mre

32 Et Le quatre Messidor l'an quatrieme de la Republique francaise une et indivisible a six heures du soir et par devant Nous Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la commune de Sceaux sont comparus en la Maison commune les citoyens philippe Drancy agé de trente huit ans. maçon demeurant a Sceaux Rue Severin N° cent cinq section des Thermes, et beaufrere de la décédée, et philippe Drancy. fontainier agé de quarante huit ans demeurant Rue de Brutus N° soixante six en cette Commune, lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Elisabeth Le Blanc, femme de Jean Drancy demeurant rue de Brutus Maçon, la dite Elisabeth Le Blanc agée de quarante sept ans est décédée ce jourd'hui a neuf heures du matin au domicile de son mari. d'après cette

Elisabeth Le Blanc

fe de Jean Drancy

Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du décès de la dite Elisabeth Le Blanc et j'en ai dressé le présent acte que les témoins ci devant nommés ont signés avec moy. / fait en la maison commune à Secaux les jour, mois et an que ci devant de l'autre part. /

Drancy Dranciy = Chauzin

adjoint et Maire

33

Le sept Messidor l'an quatrième de la République française à Dix heures du matin pardevant moy Pierre Chauzin adjoint à l'Agent municipal de la commune de Secaux sont comparus en la maison commune les citoyens André Lucas Gardien au ci devant Chateau de Secaux y demeurant pere de l'enfant décédé ci après et Jean Baptiste Antoine Denise agé de vingt deux ans cultivateur, Rue de Voltaire lesquels m'ont déclaré que Baptiste Lucas fils dudit André Lucas, agé de cinq mois, est decédé, chez la citoyenne veuve Girard demeurant Rue des Imbergeres, hier chez les dix heures du soir; D'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit Baptiste Lucas fils et j'en ai dressé le présent acte que les dits André Lucas pere et Denise ont signés avec moy. / fait les la maison commune à Secaux les jour mois et an que ci dessus. /.

Baptiste Lucas

Lucas Denise = Chauzin

adjoint et Maire

34

Et le Dix Messidor l'an quatrième de la République française à sept heures du matin pardevant Moy Pierre Chauzin adjoint à l'Agent municipal de la commune de Secaux sont comparus en la Maison Commune les citoyens Jacques Le Mattre cultivateur agé de Cinquante ans demeurant en la commune de Chatenay N°. Six et Jean Desfleurs Chapelier agé de cinquante six ans. demeurant en cette Commune Rue de l'Unité, Lesquels m'ont Déclaré que le citoyen Claude Gervais cultivateur agé de soixante onze ans demeurant Rue de Voltaire est décédé hier Neuf du Courant sur les sept heures du matin. D'après cette Déclaration je me suis sur le Champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit Claude Gervais et j'en ai dressé le présent acte que les dits

Claude Gervais

Lemaître et Dossleurs ont signé avec moy Dixième
fait en la maison Commune a Scaux les jours, mois
et an que ci dessus de l'autre part. /

Jacques le maître — De f. Le Vte

Champin
adjoint municipal

35 Et le quinze Messidor l'an quatrième de la R. publique française
une et indivisible a une heure après midy Pardevant moy —
Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la Commune
de Scaux sont Comparus en la Maison Commune les Citoyens
Antoine Courtoin agé de cinquante cinq ans cultivateur —
demeurant a Scaux Rue de Voltaire mari de la décédée et —
André Lucas Jardinier ci devant chateau de Scaux agé de
vingt trois ans Neveu de la décédée, lesquels m'ont déclaré
que la Citoyenne Nicole Lefebvre femme du dit Antoine —
Courtoin est décédée ce jourd'hui a neuf heures du matin
au domicile de son dit mari; d'après cette Déclaration je
me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je
me suis assuré du décès de la ditte Nicole Lefebvre
et j'en ai dressé le présent Acte que le dit André Lucas a
signé avec moy, Antoine Courtoin ayant declaré ne le
savoir de ce enquis. fait en la maison Commune de
Scaux les jours mois et an que dessus.

Nicole Lefebvre
f.e de ant.e Courtoin

Lucas — Champin
adjoint municipal

36 Et le dix sept Thermidor l'an quatrième de la Republique
française une et indivisible a sept heures du matin pardevant
moy Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la
Commune de Scaux l'Unité sont Comparus en la Maison
Commune les Citoyens Mathieu Laisné cultivateur demeurant
a Scaux Rue de Voltaire N.° deux cent cinq agé de trente
trois ans fils de la décédée, et Alexandre Lamy cultivateur
en cette Commune, Rue de Voltaire N.° sept quarante neuf
agé de quarante sept ans Gendre de la décédée, lesquels
m'ont declaré que la Citoyenne Anne Saunier agée de
soixante quinze ans, veuve de Nicolas Laisné, est décédée
hier seize du courant a huit heures du soir en son
domicile Rue de Voltaire N.° Deux cent sept. D'après
cette Déclaration je me suis sur le champ transporté
au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès
de la ditte Anne Saunier et j'en ai dressé le

Anne Saunier
v.e de Nicolas Laisné

présent Acte que les témoins ci-devant nommés ont signé avec moy. Fait lud. maison commune a Seaux l'Unité les jour mois et an que ci-devant de l'autre part.

Mainey Lamy Chauzin
adjoint

37

Et le Vingt quatre Thermidor l'an quatrième de la République française une et indivisible a huit heures du matin pardevant moy Pierre Champion adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Seaux l'Unité sont comparus en la maison commune les citoyens Jean Baptiste Le Roy, Charpentier demeurant en cette Commune rue Florial N°. Deux cent dix sept Mari de la Déclarante cy après nommée, Louis Le Pointre Menuisier agé de Soixante quatre ans demeurant rue de l'Unité et Claude François Montchauffé agé de quarante sept ans charcutier demeurant rue des Ambergers N°. trente sept lesquels m'ont declaré que la citoyenne Elisabeth Françoise Le Febvre agée de quarante sept ans femme du dit Jean Baptiste Le Roy est décédée hier a dix heures du soir au domicile de son dit Mari; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au dit lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de la dite Elisabeth Françoise Le Febvre et j'en ai dressé le présent acte que les témoins ci-devant nommés ont signés avec moy. Fait en la maison commune a Seaux l'Unité les jour mois et an que ci-dessus.

Elisabeth Françoise Le Febvre.
f.e de J. B.te Le Roy

J. B. Le Roy Le Comte Montchauffé
Chauzin
adjoint

38.

Et le sixe Thermidor l'an quatrième de la République française une et indivisible a neuf heures du matin pardevant moy Pierre Champion adjoint a l'agent municipal de la Commune de Seaux l'Unité sont comparus en la Maison commune les citoyens Dominique Douttenotte agé de Soixante dix ans cultivateur demeurant en cette Commune rue de Voltaire N°. Cent trente deux et François Ballaud agé de quarante cinq ans, Bourlier demeurant rue de l'Unité N°. Cent dix, lesquels m'ont déclaré

Marie Cecille Boudin

que la citoyenne Marie Cecille Boidin fille agée de vingt deux
ans de Louis Boidin et de Marie Catherine Fontaine
son Epouse, demeurante en cette commune lieu dit La
Menagerie chez le citoyen Jean Bouttemotte charretier
est décédée hier a sept heures du matin chez le dit Jean
Bouttemotte, d'après cette Déclaration je me suis sur le
champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré
du décès de la dite Marie Cecille Boidin et j'en ai
dressé le present acte que les dits Dominique Bouttemotte
et François Dallaud ont signés avec moy fait en la
Maison Commune a Sceaux l'Unité les jour mois et
an ci dessus et autre part. /.

Bouttemotte Dallaud Chanzin
adjoint ff

39 Et le quinze fructidor l'an quatrieme de la République française
une et indivisible a sept heures du matin pardevant moi Simon
Chanzin adjoint al'Agent Municipal de la Commune de Sceaux
l'Unité sont comparus en la Maison Commune les citoyens
Jean Baptiste Guillet Mathieu Lainé cultivateurs demeurant a Sceaux rue de Voltaire
n°. cent quarante neuf agé de quarante sept ans et Beaufrere
du décédé et Jacques hubert Noblet agé de quarante quatre
ans charron demeurant rue de Voltaire n°. deux cent sept
aussi beau frere, lesquels m'ont déclaré que le citoyen
Jean Baptiste ~~Guillet~~ + agé de soixante deux ans garde
du parc de ce lieu y demeurant Grille dite d'Antony est
décédé ce matin sur les une heure après minuit, D'après cette
Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce
domicile je me suis assuré du décès du dit Jean Baptiste ++
~~Guillet~~ Et j'en ai dressé le present acte que les dits
Mathieu Lainé et Jacques hubert Noblet ont signés avec moi
fait en la Maison commune a Sceaux l'Unité les jour
mois et an ci dessus. /. Approuvé deux mots raiés comme nuls. /.

Jean Baptiste Guillet

+ Guillet
Mathieu Lainé

++ Guillet
Mathieu Lainé

Lainé noblet Chanzin
adjoint ff

40 Geneviève Bardy Aujourd'hui Vingt neuf fructidor l'an quatrieme de la
f. de Jean Leveillé République une et indivisible à sept heures du Matin
Par devant moi Jean Louis Charles Jacques Gabriel Trevilliers

64

Agent Municipal de la Commune de Sceaux l'unité Chef lieu de Canton Département de la Seine, sont comparus en la maison commune François Michel Cordonnier domicilié dans cette Commune rue des Imbergeres, agé de trente sis ans, et Jean Louis Thiphaine Taillandier également domicilié même rue ; agé de trente neuf ans, lesquels m'ont declaré que Geneviève Hardy femme de Jean Leveillé agée de quarante cinq ans est décédée aujourdhuy à deux heures du matin dans sa maison rue des Imbergeres ; d'après cette déclaration Je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile de la dite femme Leveillé, je me suis assuré de son décès et j'en ai dressé le present acte que lesdits Michel et Thiphaine ont signé avec moi. fait à Sceaux l'unité le jour mois et an cy dessus

Thiphaine Michel Crevilliers
Agent Municipal

41. Aujourdhui Deuxieme jour Complementaire de l'An quatrieme de la République Une et indivisible a huit heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint al'agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus en la maison Commune les citoyens Robert Mare Bomejean cultivateur agé de soixante quatre ans domicilié a Fontenay grande Rue N°. quatrevingt trois Beau frere du décédé et Pierre Michel Bertray Cultivateur agé de cinquante ans domicilié au Plessis piquet grande Rue N°. trente six, Neveu du décédé ; lesquels m'ont declaré que le citoyen Jean Baptiste Le Roy charpentier agé de cinquante cinq ans est décédé hier premier jour Complementaire a deux heures après midy en son domicile Rue Floréal ; D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile dudit Citoyen Le Roy je me suis assuré de son décès et j'en ai dressé le present acte que les Temoins sus nommés ont signés avec moy fait la maison Commune a Sceaux l'Unité les jour, lieu et an que ci dessus. pierre michel bertray

Jean Baptiste Le Roy

Robert Mare Bomejean = Champin
adjoint a l'agent

Douzieme

L'Acte ci après a été redigé sur le present Registre de l'An quatre attendu le dessaut de Registre pour l'An Cinq.

Aujourd'hui quatre Vendemiaire l'an Cinquieme de la République française une et indivisible a dix heures du matin pardevant moi Simon Champin adjoint a l'agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les citoyens Edme adrien Rouval agé de quarante ans et demi Marchand Boucher domicilié en cette Commune rue de Bruteux No. Soixante quatre fils de la décédée, et philippe Drancy agé de quarante huit ans fontainier demeurant meme rue No. Soixante six — Cousin Germain de la décédée; lesquels m'ont declaré que la citoyenne Elisabeth Dorleans veuve de francois adrien Rouval, agée de Soixante sept ans passés, est décédé le jour d'hier a cinq heures du soir en son domicile meme rue de Bruteux No. Soixante deux; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile de ladite citoyenne Elisabeth Dorleans je me suis assuré de son décès et j'en ai dressé le present acte que les dits Edme adrien Rouval et philippe Drancy ont signés avec moi fait en la maison Commune a Sceaux l'Unité les jour mois et an que dessus.

Elisabeth Dorleans

Ve. Rouval

Drancy — Champin

adjoint Mpal

Table Alphabetique

pages

• Benoist . anonime 1

• Brunot jacques 2

• Busch andré 5

• Benoist Vincent 6

• Ballaud anne 7

• Bertrand pierre 8

• Benoist jean Baptiste 8

• Brulé . . . henriette 9

Suite de la Table

• Boidin .. marie Cecille ..... 11 pages
• Courtoin Marguerite 9
Voyez encore la lettre D a la fin de la Table { • Dusault jean Baptiste 1
• Dussaut francoin Toussaint 4
• Jolibet .. Pierre 4
• Feron .. Jeanne Rosalie 5
• Guerin Marie Jeanne 2
• Guillou Marie Louisanne 6
• Gervain Claude 10
• Guillet jean Baptiste 11
• Humbert Marie 7
• Hardy .. Genevieve 11
• Joly ... philipe 5
• Laroche .. jacquin 3
• Leblanc Elisabeth 9
• Lucas .. Baptiste 10
• Lefebvre Nicole 10
• Lefebvre Elisabeth francoise 11
• Leroy .. Jean Baptiste 12
• Mittaud Marie Anne 2
• Maufra . Antoine Jean Baptiste ... 3
• Milceaux Elisabeth 6
• Osselet .. Lucile Pauline 2
• Petron .. Marie Catherine 6
• Remy . francoin Antoine 7
• Roger Rose 9

Suite de la Table — Troisième

Suratteau alexandre Jean Louis . . . . . 3 pages

Saunier . . Anne 10

Thouroude Adienne Jeanne 3

Vallé . . . Marie francoise 5

Diache Marguerite 4

Duchesne Genevieve 7

Daubron Marie Catherine 8

Dorleans Elisabeth . . . . . 12 portée aussi sur le Registre de l'An 5.

Vernier ~~Bonne~~ Joseph . . . 5 Bis

Commune de Sceaux Unité au Seine

Décès.

Registre Double

Pour constater à compter du premier vendemiaire an cinquieme de la Republique les Décès conformement aux lois Rendues sur l'état civil des Citoyens, ledit Registre contenant Seize feuillets coté par premier et Dernier et paraphé par nous Jean Baptiste Duppuis Président de la administration municipale du Canton de Sceaux Unité Departement de la Seine. le cinq vendemiaire an cinquieme de la Republique francaise une indivisible. Duppuis

Extrait du Registre des Actes des Décès de la Commune de Sceaux l'Unité pour l'An quatrieme de la Republique

La minutte de l'Acte en datte du quatre Vendemiaire de l'An Cinquieme ci hauscrit a été porté sur le Registre des Actes des décès pour l'An Quatrieme a deffaut du registre pour la presente année

Au jourd'hui quatre Vendemiaire l'an Cinquieme de la Republique francaise une et indivisible a dix heures du matin pardevant moi Pierre Champion adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparu les Citoyens Edme Adrien Nouval agé de quarante ans et demi Marchand Boucher domicilié en cette commune Rue de Bretagne Mr. Soixante quatre fils de la décédée et Philippe Drancy agé de quarante huit ans Fontainier demeurant meme Rue Mr. Soixante six Cousin Germain de la décédée, Lesquels m'ont declaré que la Citoyenne Elisabeth Dorleans Veuve de François Adrien Nouval agée de Soixante sept ans passés est decédée le jour d'hier a cinq heures du soir en son domicile meme Rue de Bretagne Mr. Soixante deux; d'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile de la ditte Citoyenne Elisabeth Dorleans je me suis assuré du son décès et j'ai dressé le present acte que les dits Edme adrien Nouval et philippe Drancy ont signés avec

Elisabeth Dorleans

Mr. Nouval

67

moi. Fait en la Maison Commune a Scaupe l'Unité les jour, mois et An que dessus./. Ainsi Signé Chouvat, Dancy, et Champin.

Pour Copie Conforme Certifié Véritable par moi Adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Scaupe l'Unité dénommé en l'acte ci devant

Le Sixe Vendemiaire de l'An Cinquieme de la République Une et indivisible.

Champin

Le Neuf Vendemiaire de l'an cinquieme de la République Française une et indivisible a quatre heures après midi pardevant moi Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la commune de Scaupe l'Unité Sont Comparus les citoyens Claude François Montchaussé Charcutier agé de quarante sept ans demeurant rue des Jumbergeres N°. trente neuf, et Joseph Jean Devée agé de quarante Six ans Cordonier demeurant même Rue N°. trente Sept, Lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Anne Françoise Eneaux agée de Cinquante Six ans, femme de Jean Baptiste Dorleans est décédé hier a dix heures du soir en son domicile Rue des Jumbergeres N°. trente Six; D'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la ditte Anne Françoise Eneaux et j'en ai dressé le présent acte que les temoins Nommés ont Signés avec moi Fait en la Maison Commune a Scaupe l'Unité les jour, mois et An ci dessus./.

Anne Françoise Eneaux

f.e de Jean Baptiste Dorleans

Montchaussé Devée

Champin

Et le quinze Vendemiaire de l'An Cinquieme de la République Une et indivisible a sept heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la Commune de Scaupe l'Unité Sont Comparus les Citoyens François Le Clair Cordonier demeurant Rue de l'Unité N°. quatre vingt

Jean François Le Clair

Duplicata.

nommé, agé de trente ans jour de
l'enfant ci après et Victor Boyer Boulanger
agé de quarante sept ans demeurant rue du
M.e soixante treize lesquels m'ont déclaré que
Jean François Le Clair agé de quatorze jours fils du
dit François Le clair est décédé hier à trois heures
après midi chez le dit François Le Clair son pere. d'après
cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au
lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit
Jean François Le clair et j'ai en dressé le present acte
que les temoins susnommés ont signé avec moi fait
en la maison commune a Sceaux l'Unité les jour
mois et an ci dessus et l'autre part. /.

Boyer Ledaux = Champin
adjoint ad.t

Anne Marguerite Loisel

Et le Neuf Brumaire de l'An Cinquieme de la République
française Un et indivisible a Sept heures du matin et
Sardevant moi Pierre Champin Adjoint al'Agent municipal
de la commune de Sceaux l'Unité sont comparus les citoyens
Pierre Michel Loisel cultivateur demeurant en cette commune
rue de la Lune N.o trente deux pere del'Enfant décédé
ci après et Jean Etienne Colas agé de quarante sept ans
cultivateur demeurant rue de Sceaux, Lesquels m'ont déclaré
que Anne Marguerite Loisel agée de seize jours fille
dudit Pierre Michel Loisel est decédée hier a onze heures du
matin chez son dit pere. d'après cette Déclaration je me suis
sur le champ transporté au lieu dudit domicile je me suis assuré
du décès de la dite Anne Marguerite Loisel et j'ai en dressé
le present Acte que le dit Pierre Michel Loisel a signé avec
moi, Le dit Jean Etienne Colas ayant déclaré ne le savoir de
ce Enquis. fait en la maison commune a Sceaux l'Unité
les jour, mois et an ci dessus. /

Loisel = Champin
adjoint ad.t

Anne Louise Lebrin

Et le Onze Brumaire l'An Cinquieme de la République française
une et indivisible a une heure après midi par devant moi

VILLE DE SCEAUX (HAUTS DE SEINE) ARCHIVES MUNICIPALES

Pierre Champin Adjoint al'agent municipal de la commune de Seaux l'Unité sont comparus les citoyens Louis Bourgaux agé de quarante neuf ans huissier du tribunal correctionnel du Bourg l'Egalité demeurant en cette commune rue du marché N°. quarante trois Epoux de la décédé ci après, et Jean Antoine Achard agé de trente neuf ans limonadier demeurant même rue N°. quarante quatre lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Anne Louise Lelorin agée de quarante quatre ans Epouse du dit citoyen Louis Bourgaux est décédée ce matin a une heure après minuit au domicile de son dit mari. D'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la dite Anne Louise Lelorin et j'en ai dressé le présent acte que les témoins susnommés ont signés avec moi, fait en la Maison Commune a Seaux l'Unité les jour, mois et an que ci devant et l'autre part.

Bourgaux Achard Champin
adjoint ff.

Veronique Renet
fe Compagnon

L'an Cinquième de la République Française une et indivisible a trois heures après midi par devant moi Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Seaux l'Unité, sont comparus les citoyens Claude Nicolas Garnon agé de Soixante deux ans perruquier demeurant en cette commune rue du Marché N°. quarante deux et Joseph Roucelle agé de cinquante cinq ans demeurant rue de Brutus N°. cinquante neuf lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Veronique Renet agée de quarante sept ans passés Epouse du citoyen Adelme Adrien Magloire Compagnon patissier demeurant place du marché N°. quatre vingt deux est décédée ce matin a sept heures au domicile de son dit mari. D'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la dite femme Veronique Renet et j'en ai dressé le présent acte que les témoins susnommés ont signés avec moi, fait en la Maison Commune a Seaux l'Unité les jour, mois et an ci dessus. Garnon. Roucelle

Champin
adjoint ff.

L'an Cinquième de la République Française

Felix Soubeiran

Une et indivisible à trois heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint al'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité Sont Comparus les Citoyens Jean Charles Auboin agé de Soixante cinq ans ouvrier a la Manufacture de fayance demeurant rue des Jacobins N°. trente Sept et François Jubin agé de trente un ans Cultivateur demeurant même Rue N°. ~~Cent trois~~ treize lesquels m'ont déclaré que, Felix Soubeiran agé de Cinq mois, fils de Jean Soubeiran Negociant et de Marie Anne Guillot son Epouse demeurant a Paris rue des petites Augustines N°. vingt cinq Section de l'Unité, Est decedé le jours d'hier a trois heures après midi chez le dit François Jubin Nourricier de l'Enfant. d'après cette Declaration je me suis Sur le champ transporté au lieu du dit domicile, je me suis assuré du décès du dit Felix Soubeiran et j'ai dressé le present Acte que les dits Jean Charles Auboin et François Jubin ont signé avec moi, fait en la Maison Commune a Sceaux l'Unité les jour, mois et an ci dessus. /.

Jubin

Auboin Champin

Approuvé en l'acte ci dessus deux mots rayés comme nuls. /.

Jubin Auboin Champin

Nicolas Cochois

Et le neuf Primaire de l'An cinquième de la République Française une et indivisible a dix heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité Sont Comparus les Citoyens Jean Deflure agé de cinquante huit ans Chapelier demeurant en cette Commune rue de l'Unité N°. Cent treize et le Citoyen Jean Etienne Boudeau agé de Cinquante deux ans Vitrier demeurant rue de Voltaire N°. Deux Cent dix lesquels m'ont déclaré que le Citoyen Nicolas Cochois Jardinier agé de environ Soixante quatorze ans demeurant rue de Voltaire N°. Deux Cent dix est decedé hier a cinq heures du soir en son domicile; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit Nicolas Cochois et j'ai dressé le present Acte que les Temoins sommés ont signés avec moi. fait en la Maison Commune a Sceaux l'Unité les jour mois et an ci dessus. /.

Deflure

Boudeau

Champin

Pierre Masfy.

Le douze primaire de l'an cinquieme de la République française une et indivisible. a huit heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint à l'agent municipal de la commune de Champ l'Vnité sont comparus les citoyens Pierre Masfy journalier demeurant ci devant a Chivilly Canton de Choisy sur seine et depuis cinq jours en cette commune Rue de Voltaire, et Jean francois Lotth Maçon agé de cinquante deux ans demeurant chez Beaurepaire M.d faut quatre vingt quatre, lesquels m'ont declaré que, Pierre Masfy pere de l'Enfant ci après — lequel m'ont declaré que, Pierre Masfy né le jour d'hier est decedé ce matin a sept heures au domicile de son dit pere. D'après cette declaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du decès du dit Enfant Pierre Masfy et j'ai ensuite dressé l'present acte que j'ai signé seul les dits Pierre Masfy et Jean francois Lotth ayant declaré ne savoir ecrire ni signer de ce requis, fait en la Maison commune a Champ l'Vnité les jour mois et an ci dessus.

+ fils du dit Pierre Masfy et de Marie Thomon son epouse

L. Champin
adjoint Mpal

Jean Claude Solibet

Et le vingt sept primaire de l'an cinquieme de la République française une et indivisible a sept heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint à l'agent municipal de la commune de Champ l'Vnité sont comparus les citoyens Jean Pierre Solibet Maçon agé de trente quatre ans demeurant lieu de l'Vnité pere de l'enfant décédé ci après, et Claude Henriot Menuisier agé de trente neuf ans demeurant lieu de Brutin M.d soixante quatorze, lesquels m'ont declaré que Jean Claude Solibet agé de trois ans passés fils de Jean Pierre Solibet et de Therese Guesnard son epouse — est décédé hier a trois heures après midi au domicile de son dit pere. D'après cette Declaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit Jean Claude Solibet et j'ai dressé l'present acte que le dit Claude Henriot a signé avec moi le dit Jean Pierre Solibet ayant declaré ne le savoir de ce requis. fait en la Maison commune a Champ les jour, mois et an ci dessus.

Henriot — L. Champin
adjoint Mpal

Francois Roger

Et le douze Nivose de l'An Cinquieme de la quatrieme
République Une et indivisible a trois heures
après midi par devant moi Pierre Champin
adjoint a l'agent municipal de la Commune de
Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Jean Jacques
Roger agé de trente quatre ans Cultivateur demeurant place
Vendemiaire pere de l'Enfant décédé ci après et Nicolas
Saulnier agé de trente six ans aussi Cultivateur, demeurant
Place Vendemiaire également, lesquels m'ont déclaré que
François Roger agé de dix sept mois fils du dit Jean
Jacques Roger et de Marie madeleine Guillou son
Epouse est décédé ce jourd'hui sur les onze heures du matin
au domicile de son dit pere ; d'après cette déclaration je me
suis sur le champ transporté au lieu dudit domicile je me
suis assuré du décès du dit François Roger et j'en ai dressé
le présent acte que lesdits Jean Jacques Roger et Nicolas
Saulnier ont signés avec moi, fait en la Maison
Commune a Sceaux l'Unité les jours mois et An
ci dessus ./.

Roger Saulnier — Champin
adjoint ad agent

Charles Caquiet

Et le premier Pluviose de l'An Cinquieme de la République
Française Une et indivisible heure de midi par devant moi
Pierre Champin adjoint al'agent municipal de la Commune
de Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Jean
Marie Caquiet macon demeurant Rue de l'Unité
N° quatre vingt neuf pere de l'Enfant ci après, et François
Le Clair Cordonnier agé de trente ans demeurant même
Rue et même Numero, lesquels m'ont déclaré que Charles
Caquiet agé de Cinq ans et demie fils du dit Jean
Marie Caquiet et de Marie Anne Chenuz son
Epouse est décédé hier heure de midi chez ledit pere ;
d'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté
au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit
Charles Caquiet et j'en ai dressé le présent acte que les
dits Jean Marie Caquiet et François Le Clair ont signés avec
moi fait en la Maison Commune a Sceaux l'Unité les
jour mois et An ci dessus ./.

Leclair Caquiet — Champin
adjoint ad agent

20

Adrienne Mluiron

Le huit Pluviose de l'An Cinquieme de la République Française Une et indivisible a deux heures après midi pardevant moi Pierre Champin adjoint al'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Eustache Nicolas Mluiron agé de soixante six ans Propriétaire Cultivateur a Sceaux l'Unité demeurant rue de l'Unité Grand pere de l'Enfant ci après et Joseph Thore agé de quarante quatre ans officier de santé demeurant aussi en cette Commune rue de l'Unité Jardin de la Menagerie lesquels m'ont déclaré que Adrienne Mluiron agée de vingt et un jours fille de feu Jean Baptiste Mluiron adjudant General d'Artillerie Aide de Camp du General en chef de l'Armée d'Italie, tué a la Bataille d'Arcole au mois de Brumaire dernier et de Euphrasie Berand veuve du dit Jean Baptiste Mluiron demeurante en cette Commune en la Maison du dit Eustache Nicolas Mluiron est decedée hier a sept heures du soir au dit domicile; d'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du domicile susdit je me suis assuré du décès de la ditte Adrienne Mluiron et j'en ai dressé le present acte que lesdits Citoyens Eustache Nicolas Mluiron et Joseph Thore ont signés avec moi, fait en la Maison Commune de Sceaux l'Unité, les jour, mois et an ci dessus, et approuvé la rature d'un mot comme nul. p.

Thore

Champin
adjoint Mpal

Louis Benoist

Et le Onze Pluviose de l'An Cinquieme de la République Française Une et indivisible a huit heures du matin pardevant moi Pierre Champin adjoint al'agent Municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Jean Louis Benoist agé de Cinquante deux ans Cultivateur a Sceaux l'Unité rue de Voltaire N° cent trente quatre Hereu paternel du décédé ci après et Barthelemy Carle agé de trente neuf ans Ouvrier a la Manufacture de Fayance demeurant aussi en cette rue des imbergers N° onze lesquels m'ont déclaré que Louis Benoist agé de

Cinquième

Soixante seize ~~ans~~ ans Cultivateur demeurant Rue des Imbergères est décédé hier à neuf heures du soir en son domicile susdit ; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit Louis Benoist et j'en ai dressé le présent acte que les dites témoins ont signés avec moi ; fait en la maison commune à Sceaux l'Unité les jours mois et an ci dessus. /.

Benoist

Chauvin

Carlu

adjoint aux

Euphrasie Beraud

Et le quatorze Pluviose de l'an Cinquième de la République française Une et indivisible à trois heures après midi par devant moi dit Sieur Champin adjoint à l'Agent Municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les Citoyens Eustache Nicolas Mulron agé de soixante six ans propriétaire Cultivateur, demeurant Rue de l'Unité ; Beau père de la Citoyenne Décédée ci après Et Joseph Thore agé de quarante quatre ans officier de santé demeurant aussi Rue de l'Unité jardin de la Menagerie lesquels m'ont déclaré que Euphrasie Beraud, fille de Louis Darin François Beraud de Courville décédé et de Marie Anne Therese Gossart, veuve de Jean Baptiste Mulron adjudant General d'Artillerie aide de Camp du General en chef de l'Armée d'Italie tué à la Bataille d'Arcole au mois de Brumaire dernier est décédée ce matin à Cinq heures au domicile du dit Eustache Nicolas Mulron son beau père ; d'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la dite Euphrasie Beraud et j'en ai dressé le présent acte que les dits témoins ont signés avec moi ; fait en la maison Commune à Sceaux l'Unité les jours mois et an ci dessus. /.

Thore

Mulron

Chauvin

adjoint aux

Pierre Garnier

Et le même jour Quatorze Pluviose de l'an Cinquième de la République française une et indivisible à cinq heures du soir par devant moi dit Sieur Champin adjoint à l'Agent

municipal de la Commune de Secaux l'Unité sont
comparus les citoyens Pierre Jean Baptiste allaniès
Garnier agé de trente deux ans cultivateur demeurant
Rue Beaurepaire N.° Cent quatre vingt quatre Neveu paternel
du décédé ci après et Charles Louis François Benoist agé
de quarante ans cultivateur demeurant Rue de Voltaire —
lesquels m'ont declaré que Pierre Garnier cultivateur
demeurant Rue de voltaire N.° Cent vingt huit agé de
Soixante deux ans est décédé ce jourd'hui heure de
midi en son domicile; d'après cette Déclaration je me
suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je
me suis assuré du décès du dit Pierre Garnier et j'en
ai dressé le présent acte que les dits témoins ont signés
avec moi fait en la Maison Commune de
Secaux l'Unité les jours, mois et An ci dessus des
l'autre part./.

Garnier — Benoist — Champin
adjoint et Ag.t

Claude François Bouttemotte

Le Dix huit Pluviose de l'An Cinquieme de la Republique
Française une et indivisible a cinq heures du soir pardevant
moi Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la Commune
de Secaux l'Unité sont comparus les citoyens Jacques
Jean Baptiste Bouttemotte agé de trente sept ans —
cultivateur demeurant Rue de voltaire N.° deux cent trois fils du
décédé ci après et Jean Pierre Saunier agé de vingt neuf
ans cultivateur demeurant rue du four N.° Cent soixante
douze Gendre du décédé, lesquels m'ont declaré que —
Claude François Bouttemotte agé de Soixante dix ans
environ cultivateur demeurant Rue du four, est décédé
ce jourd'hui a dix heures du matin en son domicile —
d'après cette Déclaration je me suis sur le champ transporté
au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit
Claude François Bouttemotte et j'en ai dressé l'present
acte que les dits temoins ont signés avec moi fait
en la Maison Commune a Secaux l'Unité les jours mois
et An ci dessus.

Bouttemotte — Saunier — Champin
adjoint et Ag.t

Et le vingt trois Pluviose de l'an Cinquieme de la Republique

française Vrai et indivisible à neuf septième
Du matin Lardemant heures
à l'agent municipal Moi Pierre Champin adjoint de la Commune de Sceaux l'Unité
Sont Comparus les Citoyens Jean Lucien Courtois
Cultivateur agé de trente sept ans demeurant en
cette Commune Rue du four N° Cinquante d'un pere de
l'Enfant décédé ci après et Jean Bréo agé de soixante quatre ans
Cultivateur demeurant rue du four, Lesquels m'ont declaré que
Jean Victor Courtois agé de Cinq jours fils du dit Jean
Lucien Courtois et de Marie Françoise Daix son Epouse est
décédé hier à l'heure de midi au domicile de son dit pere,
D'après cette Declaration je me suis sur le Champ
transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré
du décès du dit Jean Victor Courtois et j'ai
dressé le présent acte que le dit Courtois a
signé avec moi, le dit Jean Bréo ayant déclaré
ne le savoir de ce Enquis. Fait en la
Maison Commune à Sceaux l'Unité les
jours mois et an ci dessus.

Jean Victor Courtois.

J. L. Courtois

Champin
adjoint Municipal

Et le trente Pluviose de l'an cinquieme de la Republique
française Vrai et indivisible à Cinq heures du matin Lardemant
moi Pierre Champin adjoint al'Agent municipal de la Commune
de Sceaux l'Unité sont Comparus les Citoyens Charles Alexandre
Thiroux agé de Cinquante cinq ans Regisseur de l'Etablissement
rural de Sceaux demeurant au Cidevant chateau fils de la
Décédée ci après nommée et Jean Nicolas Herbin agé
de Soixante cinq ans inspecteur des Maisons Nationales
reservées demeurant aussi au Cidevant Chateau, Lesquels m'ont
déclaré que la Citoyenne Jeanne Duchet Veuve du Citoyen
Charles Alexandre Thiroux du Plessis, elle agée de
quatrevingt deux ans demeurant chez le dit Charles Alexandre
Thiroux son fils, est décédée hier sur les une heure après
midy : d'après cette Déclaration je me suis sur le champ
transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du
décès de la dite Citoyenne Jeanne Duchet et j'ai
dressé le présent acte que les dits Temoins ont signés

Jeanne Duchet

Ve. de Charles alexandre Thiroux

72

avec moi. fait en la Maison Commune de Sceaux l'Unité les jour, moin et An que dessus de l'autre part.

Thoreux Lerbon

Chauzin
Adjoint Mpal

Le treize Ventose de l'An Cinquieme de la Republique Francaise une et indivisible a Cinq heure du soir pardevant moi Pierre Chauzin Adjoint al'Agent Municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont Comparu les Citoyens

Joseph Maximilien Famin

Jean Louis Famin agé de vingt trois ans Negociant demeurant a Amsterdam en hollande etant en jourdhui en cette Commune et, Jean Marie Drancy agé de trente huit ans maçon demeurant chez le Citoyen Louis Cesar Famin sur l'Avenue du Midi, chateau de Ce lieu, les Citoyens Jean Louis Famin cultivateur demeuré frere du decedé ci apres; lesquels m'ont Declaré que Joseph Maximilien Famin agé de onze ans fils dudit Louis Cesar Famin et de Rosalie Francoise Douaud son Epouse, est décédé ce matin sur les onze heures ~~a matin~~ au domicile du dit Louis Cesar Famin son pere; D'après cette Déclaration je me suis sur le Champ transporté au lieu du dit domicile je me suis aparé du décès du dit Joseph Maximilien Famin et j'en ai dressé le present acte que les dits temoins ont signés avec moi, fait en la Maison Commune a Sceaux l'Unité les jour moin et an susdits et approuvé la ratture d'un mot comme nul.

J. L. Famin

Jean Marie Drancy

Chauzin
Adjoint Municipal

Catherine Sierette Sicot

Et le Seize ~~Ventose~~ septième de la République Française une et indivisible a dix heures du ~~matin~~ cinquième matin pardevant moi Pierre Champin adjoint ~~a l'Agent municipal~~ de la Commune de Sceaux l'Unité sont Comparus les Citoyens Christophe Berry agé de quarante ans Jardinier de l'Etablissement rural de Sceaux demeurant, Ami de la defunte ci après et Jean antoine Achard agé de quarante ans limonadier demeurant a Sceaux Rue du marché N° quarante quatre; Lesquels m'ont déclaré que Catherine Sierette Sicot agé de six ans et huit mois fille de Jean Jacques Sicot Marchand Boucher a Paris et de Victoire Courtier son Epouse est decedé hier a quatre heures du Soir au domicile dudit Christophe Berry chez lequel elle etoit en pension depuis huit jours ainsi qu'il nous l'a declaré. d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la dite Catherine Sierette Sicot et j'ai dressé le present acte que les dits temoins ont signés avec moi fait en la Maison commune a Sceaux l'Unité les jour mois et an ci dessus.

Berry Achard Champin

Joint Municipal

Marie Geneviève Beurtaut

Et le même jour Seize ~~Ventose~~ cinquième de l'an cinquième de la République a sept heures du Soir pardevant moi Pierre Champin adjoint a l'agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont Comparus les Citoyens Jean Jacques ~~Beurtaut~~ cultivateur agé de trente huit ans demeurant Rue de Voltaire et Pierre Antoine Denise agé de cinquante trois ans aussi cultivateur demeurant même rue, le dit Beurtaut père de l'Enfant décédé ci après, lesquels m'ont declaré que Marie Geneviève Beurtaut fille du dit Jean Jacques

Beurtaut

Denise

73

Beurtault et de Marie Geneviève Duchemin son épouse
agée de Un An et onze mois est décédée ce jourd'hui
a une heure après midi au domicile de son dit père
d'après cette déclaration je me suis sur le champ
transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré
du décès de la dite Marie Geneviève ~~beurtault~~ et
j'en ai dressé le présent acte que les dits témoins
ont signés avec moi fait en la Maison commune
a Secaup l'Unité les jour mois et an sus dits. Et
approuvé deux mots raiés comme nuls.

beurtault

BAD

P. A. Denise — Champin
adjoint Municipal

Marie Marguerite Elisabeth Royer
V.e de antoine Rolland

Le Vingt quatre Ventose de l'An cinquieme de la République
Française Une et indivisible a trois heures après midi
Sardevant moi Pierre Champin adjoint al'agent municipal
de la Commune de Secaup l'Unité sont comparus les
Citoyens Jacques philippe Vitoux agé de cinquante
quatre ans, demeurant en cette Commune, Rue de l'Unité
N.° Deux cent dix huit et, Jean Claude Borne agé
de cinquante cinq ans demeurant chez le Citoyen
Pierre Michel Samy même Rue de l'Unité et numéro
N.° Deux cent dix huit ; Lesquels m'ont déclaré que
la Citoyenne Marie Marguerite Elisabeth Royer
agée d'environ soixante quinze ans veuve de Antoine
Rolland, demeurant en cette Commune chez le dit
Citoyen Pierre Michel Samy est décédée ce jourd'hui
sur les midi au dit domicile ; d'après cette
déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu
du dit domicile je me suis assuré du décès de la
dite Marie Marguerite Elisabeth Royer et
j'en ai dressé le présent acte que les dits témoins
ont signés avec moi, fait en la Maison
commune a Secaup l'Unité les jour mois
et an ci dessus

Vitoux — Borne — Champin
adjoint Municipal

Christophe Berry

Et le Vingt huit Ventose de l'an cinquieme de la République Française Une et indivisible a quatre heures du soir par devant moi Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité sont comparus les citoyens Christophe Berry agé de quarante ans depinieriste de l'Etablissement national de Sceaux y demeurant fils du citoyen décédé ci après nommé, et Claude Etienne Bergoet agé de Cinquante deux ans jardinier en chef du dit Etablissement y demeurant, lesquels m'ont déclaré que le citoyen Christophe Berry fils de Jean Berry et de Marie Pirette Gracie, agé de Soixante dix sept ans papier est décédé le jours d'hier a six heures et demie du soir en son domicile; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit Christophe Berry, pere et j'en ai dressé le present acte que les dits Christophe Berry fils et Claude Etienne Bergoet ont signés avec moi fait en la maison commune a Sceaux l'Unité les jour mois et an ci dessus.

C. Berry C. Bergoet Champin

adjoint municipal

Guillaume Gregoire

Et le Sept Germinal de l'an cinquieme de la République Française Une et indivisible a huit heures du matin par devant moi Pierre Champin adjoint a l'Agent municipal de la Commune de Sceaux l'Unité, sont comparus la citoyenne Marie Jeanne Gregoire, veuve de François Fiat agée de trente quatre ans fille du décédé ci après, et le citoyen anselme Adrien Magloire Compagnon agé de quarante deux ans, Satinier demeurant en cette Commune place du marché, lesquels m'ont déclaré que le citoyen Guillaume Gregoire agé de Soixante sept ans environ, jardinier demeurant au lieu dit la faisanderie dans le parc de cette Commune, est décédé le jour d'hier a cinq heures

du soir en son domicile ; d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès du dit Guillaume Grégoire et j'en ai dressé le present acte que les dits adrien Magloire Compagnon et Marie Jeanne Grégoire ont signés avec moi, fait en la Maison Commune à Sceaux l'Unité les jour mois et an ci dessus dit et lu.

Mg gregoire — Compagnon — Chauvin
adjoint municipal

Louise Joseph Philiberte Chalumeaux

Le sept Germinal de l'an cinquieme de la République française une et indivisible à dix heures du matin et pardevant moi Pierre Champion adjoint à l'agent municipal de la commune de Sceaux l'Unité, sont comparus les citoyens Pierre Marie Chalumeaux satisfier demeurant en cette Commune rue de l'Unité No quatre vingt cinq pere de l'enfant décédé ci après et Philibert Chalumeaux agé de soixante ans Charpentier demeurant même rue et No. grand-pere du dit enfant, lesquels m'ont déclaré que Louise Joseph Philiberte fille du dit Pierre Marie Chalumeaux et de Louise Joseph Planty son Epouse, agée de quatre mois et demie est décédée le jour d'hier a dix heures du soir au domicile de son pere. d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu du dit domicile je me suis assuré du décès de la dite Louise Joseph Philiberte et j'en ai dressé le present acte que les dits pere et grand pere comparants avec moi fait en la Maison commune à Sceaux l'Unité les jour, mois et an ci dessus.

Chalumeaux — Chalumeaux — Chauvin
adjoint municipal

Pierre Maratra

Le Premier Floreal de l'an Cinquieme de la Republique Française une et indivisible à onze heures du matin par devant moi Etienne Berbet Adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux Limite sont Comparus les Citoyens Charles Alexandre Thiroux agé de Cinquante Cinq ans Regisseur de l'Etablissement Rural de Sceaux demeurant en ce dit chateau, Jean nicolas Berbin agé de Soixante Cinq ans inspecteur de maison nationale retraité et Pierre Etienne Berbet jardinier en chef de l'etablissement rural tous deux demeurant ensemble en ce dit chateau lesquels m'ont declaré que le Citoyen Pierre Maratra agé de Soixante ans Bouvier de l'Etablissement rural de Sceaux est decédé ejourd'hui a huit heures du soir en ce dit chateau d'après cette declaration je me suis sur le champ transporté au lieu dudit Domicile je me suis assuré du decès dudit Pierre Maratra et j'ai ci dressé le present acte que lesdits temoins ont signés avec moi fait en la maison Commune de Sceaux Limite les jour mois et an susdit

Berbet Thiroux Berbin

Adj. Municipal

Marie Magdeleine Duchesne agée de 4. ans 8. mois

Le Vingt Messidor an Cinquieme de la Republique une et indivisible à une heure après midi par devant moi Jean Louis Charles Jacques Gabriel Crevillier Agent Municipal de la Commune de Sceaux Limite chef lieu de canton Département de la Seine sont comparus les Citoyens Pierre Mathieu Duchesne Vigneron domicilié dans cette Commune rue de Voltaire Numero Cent trente huit pere de l'Enfant décédé et cy après dénommé, Gilles Antoine Bigot agé de quarante ans et Jean Pierre Saulnier agé de trente ans, l'un et l'autre Vignerons domiciliés rue du four, lesquels m'ont declaré que Marie Magdeleine fille dudit Pierre Mathieu Duchesne et de Marie Claude Benoist son Epouse

est décédée cette nuit à Minuit au domicile de son pere ;
d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté
au lieu dudit domicile je me suis assuré du décès de ladite
Marie Magdeleine Duchesne agée de quatre ans huit mois ;
et j'en ai dressé le présent acte que le pere et les deux témoins
susnommés ont signé avec moi Agent Municipal ; fait
en la maison commune à Sceaux l'année les jour, mois et an
susdits. /. Duchesne, Saunier, Bigot, Revilliers, Agent M.al

Jean Claude Simon

Et le vingt un Messidor de l'an Cinquieme de
la republique une et indivisible à huit heures du matin
par devant moi Etienne Bouret Adjoint à l'agent municipal de la
Commune de Sceaux l'année chef-lieu de Canton Département de
la Seine sont comparus les citoyens Claude Bigeret agé de quarante ans
Macon Domicilié en cette Commune Rue Florent et Louis Lecointe agé de
soixante ans menuisier Domicilié en cette Commune Rue de Chatenay
lesquels m'ont declaré que Jean Claude Simon Berger de son etat est décédé
hier à Dix heures du soir agé de soixante ans ainsi qu'il appert
par un certificat de l'administration municipal du Canton de Montreuil
en date du vingt sept phorion d.e dont ledit decedé c'est porteur au
service et dans le Domicile du citoyen Bigeaux M.e Boucher Domicilié en
cette Commune Rue de l'année d'après cette declaration je me suis transporté
sur le champ au lieu dudit Domicile je me suis assuré du Décès dudit
Jean claude Simon et j'en ai dressé le present Acte que les deux temoins
susnommés ont signé avec moi fait en la maison commune de Sceaux l'année
les jour mois et an susdit

Le Comité Bizeret

Louise Carlu

Et le vingt un Messidor Adjoint Municipal de l'an cinquieme
de la republique française une et indivisible à huit heures du matin
par devant moi Etienne Bouret adjoint à l'agent municipal de la Commune
de Sceaux l'année chef lieu de Canton Département de la Seine
sont comparus les citoyens Barthelemy Carlu tourneur en faïance
Domicilié en cette Commune Rue des Auberges N.° Onze pere de
l'enfant decedé et cy après dénommé François Michel Cordonnier
agé de trente huit ans et Jean Louis Stephane Taillandier agé de
trente neuf ans tous deux demeurant en cette Commune lesquels
m'ont declaré que Louise Carlu agé de sept ans est decedée cette nuit
à Dix heures du soir au domicile de son pere d'après cette declaration

Je me suis transporté sur le champ ordinaire du dit canton
dit domicile je me suis assuré du décès de ladite
Louise Carlu fille dudit Barthélemy Carlu et de
Marguerite Marcou son épouse et j'en ai dressé le présent acte
que le père et les deux témoins ont signés avec moi
fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois
et an susdit. — Carlu, Michel, Etienne

Adjoint Municipal

Catherine Françoise Debarle

Le Douze thermidor de l'an cinquième de la république
française une et indivisible heure de midi par devant moi Etienne
Bouret adjoint à l'agent municipal de la commune de Sceaux
l'unité chef lieu de canton département de la Seine sont
comparus les citoyens Jacques Angot agé de soixante cinq ans
marchand boucher domicilié en cette commune rue de l'unité
aieul de l'enfant décédé ci après dénommé et Madeleine
Adelaide Angot épouse de Pierre Marcou agée de trente six ans
marchand épicier domicilié en cette commune rue du marché
numéro quarante quatre lesquels m'ont déclaré que Françoise
Debarle agée de quatre ans passé fille de feu Jacques
Nicolas Debarle marchand limonadier et de Marie Catherine
Angot son épouse domiciliée à Paris rue de la tonnellerie
section des marchés est décédée ce jourd'hui à neuf heures
du matin au domicile du citoyen Pierre Marcou marchand
épicier susdésigné son oncle d'après cette déclaration je me
suis transporté sur le champ ordinaire dudit domicile je me
suis assuré du décès de ladite Françoise Debarle et j'ai dressé
le présent acte que les deux témoins ont signés avec moi
fait en la maison commune de Sceaux l'unité les jour mois
et an susdits. M. A. Angot, Marcou, Angot père

Catherine Françoise Marcou

Catherine Marcou

Adjoint Municipal

Et le Vingt six thermidor de l'an cinquième de la république
française une et indivisible à dix heures du matin par devant

Charles Alexandre Thiroux

Moi Etienne Bouvet adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux L'unité chef lieu de Canton Département de la Seine sont comparu les Citoyen Charles Alexandre Thiroux Régisseur de l'établissement rural national de Sceaux L'unité y résidant père du décédé ci après dénommé Et Jean Nicolas Gerbin agé de soixante cinq ans inspecteur des maisons nationale réservée et Pierre Etienne Bercoet jardinier en chef de l'établissement rural national de Sceaux L'unité tous deux demeurant en ci-devant chateau lesquels m'ont declaré que Charles Alexandre Thiroux fils de Charles Alexandre Thiroux et de Anne Jacque Angelique Aux Coustaux son épouse est décédé cette nuit entre une heure et deux heures agé de vingt trois ans dix mois et deux jours au domicile de son pere au ci-devant chateau d'après cette declaration je me suis transporté sur le champ au lieu dudit domicile je me suis assuré du décès dudit Charles Alexandre Thiroux, et j'ai ont dressé le present acte que les deux temoins susnommés et le pere ont signé avec moi fait en la maison commune de Sceaux L'unité les jours mois et an susdits.

Thiroux Gerbin

Bercoet

Adjoint Municipal

Marie Anne Elizabeth Laisné f.e Boutemotte

Sept fructidor de l'an cinquieme de la republique française une et indivisible à sept heures du matin par devant moi Etienne Bouvet adjoint à l'agent municipal de la Commune de Sceaux L'unité chef lieu de Canton département de la Seine sont comparu les Citoyen Jacques Boutemotte agé de trente sept ans cultivateur domicilié en cette Commune rue de Voltaire époux de la citoyenne decédée ci après et Nicolas Laisné agé de quarante quatre ans macon demeurant en cette Commune rue de Voltaire lesquels m'ont declaré que Marie Anne Elizabeth Laisné femme de Jacques Boutemotte est decédée hier à onze heures du soir en son domicile agé de trente trois ans d'après cette declaration je me suis transporté sur le champ au lieu du dit domicile je me suis

Assuré du Decès de ladite Marie Anne veuve
Elizabeth Laisné et j'en ait dressé le present
Acte, Que lesdits Temoins Ont Signés Avec moi, fait en la
Maison Commune de Seeaux l'unité, Les jour mois Et an
Susdits

Laisné Boutemotte

Le premier jour Complémentaire de l'an Cinquieme
de la Republique Française une et indivisible à Cinq heures du
Soir par devant moi Etienne Bouret adjoint a l'agent
municipal de la Commune de Seeaux l'unité Chef Lieu de
Canton Departement de La Seine sont Comparus Les Citoyens
Jean Jacque Roger Cultivateur Domicilié En Cette Commune
place Vendemiaire pere de Berger decedé Ci apres denommé
Et Jean Baptiste Roger Agé de Vingt Sept ans, Demeurant
En Cette Commune rue de Voltaire fils de Defunt Jacques
Roger Cultivateur, Lesquels m'ont declaré que Etienne Roger
fils de Jean Jacque Et de Marie madeleine Guillou
son epouse est decedé Ce Jourdhuy a Dix heures du matin
En son Domicile agé de trois ans et Six mois D'après
Cette Declaration je me suis transporté sur le champs
Au lieu dudit Domicile je me suis assuré du deces de
dit Etienne Roger, Et j'en ait dressé le present acte que
lesdits temoins ont Signés Avec moi, fait en la maison
Commune de Seeaux l'unité, Les jour mois Et an Susdit

Etienne Roger

Jean Jacque Roger

Jean baptiste Roger

Bouret
Adjoint Municipal

Table Alphabetique

- Benoist Louis - - - - - - - - - 8e Page
- Berand Euphrasie - - - - - - - 9e
- Boutteroite Claude François - - - 10e
- Carche Louise - - - - - - - - - 18e
- Caquet Charles - - - - - - - - 7e
- Chalumeau Louis Joseph Philibert - - - 16e
- Cochois Nicolas - - - - - - - 5e
- Deberlle Françoise - - - - - - - 19e
- Duchesne Marie Magdeleine - - - - 13e
- Duchette Jeanne - - - - - - - 11e
- Ereaux Anne Françoise - - - - - 2e
- Dorleans Elisabeth Ve Laleche, - - - 1er
- Fauvin Joseph Maximilien - - - - 12e
- Foliot Jean Claude - - - - - - 6e
- Garnier Pierre - - - - - - - 9e
- Gregoire Guillaume - - - - - - 15e
- Gerry Cristophe - - - - - - - 15e
- Jourtault Marie Geneviève - - - - 13e
- Laisné Marie Anne Elisabeth - - - - 20e
- Leclair Jean François - - - - - 2e
- Loisel Anne Marguerite - - - - - 3e
- Leborgne Anne Louise - - - - - 3e
- Martin Pierre - - - - - - - - 13e
- Mary Pierre - - - - - - - - 6e
- Mirion Adrienne - - - - - - 8e
- Picot Catherine Pierrette - - - - 13e

Suite

Suitte. -

Renet Veronique - - - - - - 4e

Rogeo Etienne - - - - - - 21e

Rogeo Elisabeth e Marie e Magdeleine - - 14e

Rogeo François - - - - - 7e

Simon Jean Claude - - - - 18e

Soubeireau Felix - - - - - - 5e

Thiroux Charles - - - - 20e

= 33 =

fait vu COURTOIS

78